


# RAPPORT DE DURABILITE SCAOUEST 2025

---

Société Coopérative d'Approvisionnement de l'Ouest  
Enseigne E.LECLERC

**SCA Ouest**  
*Transition 2030* E.Leclerc 



# SOMMAIRE

<b>I. Présentation générale</b>	6
<b>1) Le Mouvement E.LECLERC</b>	6
1.1) Création et organisation de l'enseigne	6
1.2) L'engagement RSE du mouvement	7
<b>2) La SCA Ouest</b>	9
2.1) Le rôle de la centrale d'achat	10
2.2) La gouvernance coopérative	10
2.3) La SCA Ouest en chiffres	12
<b>II. Modèle d'affaire et RSE</b>	14
<b>1) Le modèle coopératif de la SCA</b>	14
1.1) Un contexte en transition	15
1.2) Un fort réseau de parties-prenantes	16
1.3) La gouvernance RSE SCA Ouest	18
<b>2) Etude de matérialité RSE</b>	19
<b>3) Méthodologie de reporting</b>	21
<b>III. La politique sociale</b>	22
<b>1) Nos ressources humaines</b>	23
1.1) Les emplois de la SCA Ouest	23
1.2) Organisation du temps de travail	25
1.3) Formation	25
<b>2) Santé, sécurité et bien-être au travail</b>	27
2.1) Objectif Zéro prise de risque, Zéro accident	27
2.2) Qualité de vie au travail	29
2.3) Culture SCA	30
<b>3) Attraction et fidélisation</b>	31
3.1) Valoriser les métiers	31
3.2) Offrir aux jeunes une clef d'entrée dans la vie professionnelle	32
3.3) Développer l'alternance	32
<b>4) Egalité des chances et inclusion</b>	33
4.1) Lutter contre les discriminations	33
4.2) Accompagner les séniors	34
4.3) L'emploi et l'insertion des personnes en situation de handicap	34
<b>5) Relations sociales</b>	35
<b>IV. Le respect de l'environnement</b>	38

<b>1) Le changement climatique</b> .....	39
1.1) Adaptation au changement climatique.....	39
1.2) Réduction des émissions de gaz à effet de serre.....	39
1.3) Maîtrise des consommations d'énergie.....	42
1.4) Optimisation du transport de marchandises.....	47
1.5) Suivi des fluides frigorigènes.....	50
<b>2) Utilisation des ressources</b> .....	51
2.1) Gestion des déchets.....	51
2.2) Consommations d'eau.....	55
<b>3) Protection de la nature et biodiversité</b> .....	56
<b>4) Pollutions et risques pour la santé, la sécurité et l'environnement</b> .....	58
<b>V. L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL</b> .....	60
<b>1) Santé et sécurité des consommateurs finaux</b> .....	61
<b>2) Achats responsables</b> .....	63
2.1) Démarche nationale de l'enseigne.....	64
2.2) Démarche régionale de la SCA Ouest.....	65
<b>3) Relations avec les parties-prenantes</b> .....	70
3.1) Implication des salariés.....	70
3.2) Services support aux magasins.....	71
3.3) Relations responsables avec les fournisseurs et les prestataires.....	72
3.4) Coopération avec la collectivité locale et bien être des communautés locales.....	72
<b>4) Partenariats associatifs</b> .....	73
<b>5) Développement économique local</b> .....	74
<b>6) Innovation et technologie</b> .....	75
<b>VI. ANNEXES</b> .....	77

## LE MOT DU PRESIDENT

### David Cardinal



« Le Congrès de Rome du Mouvement E.LECLERC, qui s'est tenu en juin 2023, a abordé des thèmes nouveaux. La RSE, Responsabilité Sociétale des Entreprises, l'implication et le rapport de l'adhérent au collectif, ainsi que le changement des modes de consommation, sont au cœur de nos préoccupations.

En 2024, la Convention Perspectives 2030, réunissant l'ensemble des adhérents et collaborateurs, a affirmé les engagements du Mouvement E.LECLERC autour des enjeux suivants :

- La transition environnementale
- Les hommes et les femmes au cœur du projet
- Nos territoires de croissance

Il nous faut devenir un acteur majeur de la transition énergétique, travailler différemment avec nos fournisseurs pour sécuriser nos approvisionnements, s'engager pour la décarbonation du Mouvement, et renforcer notre marque employeur en s'impliquant pour nos collaborateurs.

A la SCA Ouest nous avons relevé ce défi, en créant le Groupe de Travail RSE avec une adhérente référente, et une équipe dédiée. Nous avons construit une feuille de route ambitieuse en matière d'achats régionaux responsables, de décarbonation des transports, et de transition énergétique de la centrale logistique en intégrant son schéma directeur (programme de travaux sur le site). De plus, nous accompagnons les magasins pour la prise en compte de la RSE à travers des formations, le partage d'information et d'expérience, des outils mutualisés, etc.

Chers coopérateurs, chers collaborateurs,

Notre centrale, la SCA Ouest, s'inscrit pleinement dans la ligne directrice de l'enseigne, comme en témoigne notre DPEF 2025. »

# I) PRESENTATION GENERALE

## Le mouvement E. LECLERC et la SCA Ouest



## I. Présentation générale

### 1) Le Mouvement E.LECLERC

The infographic consists of two main blue boxes flanking a central vertical logo. The left box is dark blue and contains the text 'Une enseigne innovante' followed by '1er groupement de commerçants indépendants, E. Leclerc se démarque autant par son mode de fonctionnement que par sa capacité à innover et à bouleverser les idées reçues'. The right box is a lighter blue and contains the text 'Une enseigne engagée et solidaire' followed by 'Le mouvement E. Leclerc c'est aussi une éthique avec une volonté profonde de solidarité et un engagement de longue date envers l'environnement'. The central logo features the text 'le mouvement' in white lowercase letters on a dark blue background, with 'E.Leclerc' in white uppercase letters on a lighter blue background, topped with the E.Leclerc logo icon.

#### 1.1) Création et organisation de l'enseigne

Le Mouvement a été créé en 1949 par Edouard Leclerc pour développer l'activité de grande distribution. L'enseigne E.LECLERC est un mouvement d'indépendants dont l'objectif principal est de poursuivre ses combats pour proposer des services de qualité aux meilleurs prix et défendre la libre concurrence.

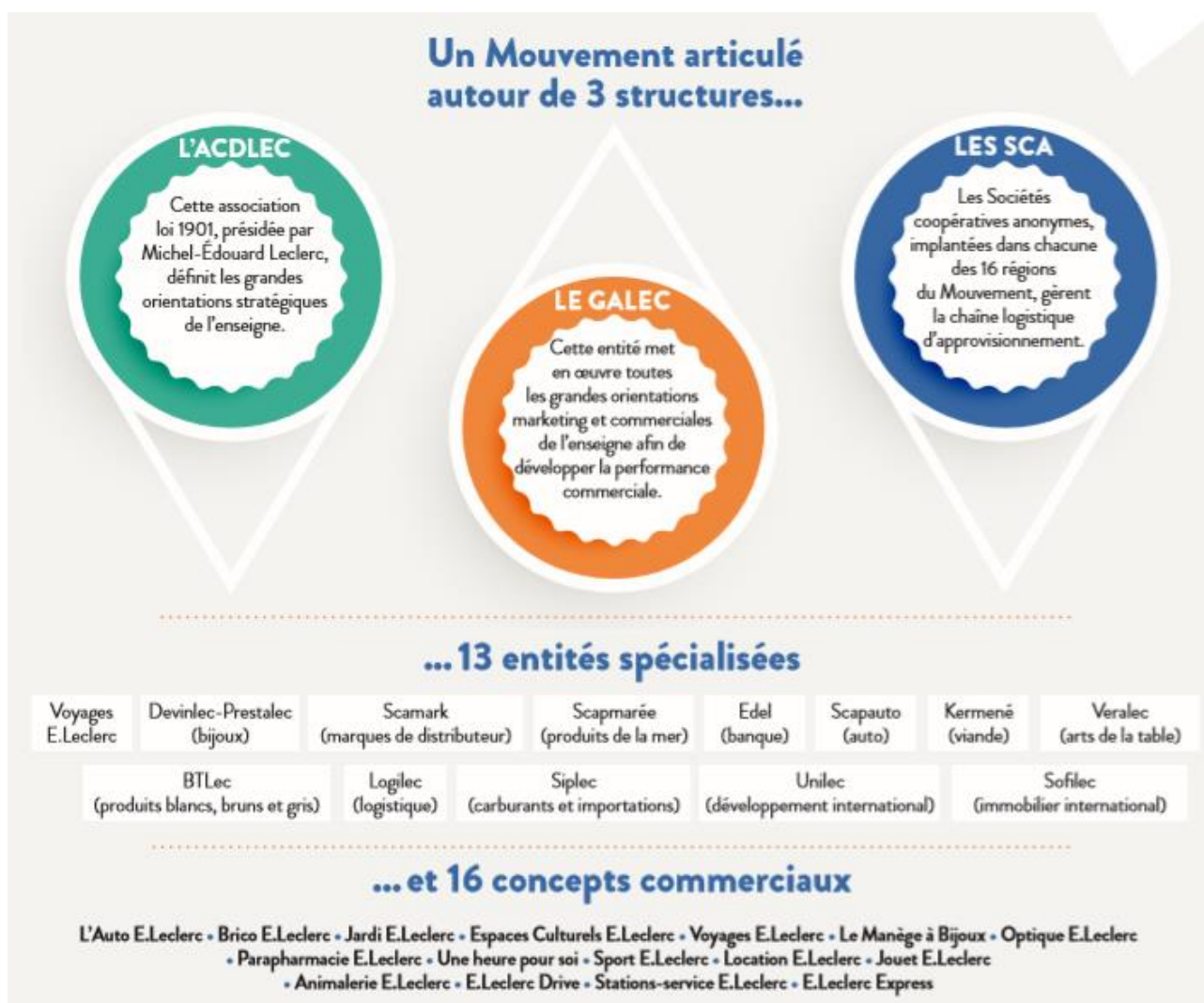
L'organisation du mouvement s'articule autour de **trois structures principales** :

- **L'ACDLEC (Association des Centres Distributeurs E. Leclerc)** attribue l'enseigne aux adhérents, contrôle le respect des règles de la charte de l'adhérent et définit les grandes orientations stratégiques de l'enseigne. Cette association loi 1901 est présidée par Michel-Edouard Leclerc en tant que président du comité stratégique des centres E.Leclerc. La Commission Qualité et Développement Durable de l'ACDLEC définit la politique RSE<sup>1</sup> du mouvement et fournit des outils ainsi qu'une veille réglementaire et normative pour l'ensemble des entités.
- **Le GALEC (Groupement Achats Leclerc)** référence les fournisseurs nationaux pour le compte des magasins et met en œuvre toutes les grandes orientations marketing et commerciales de l'enseigne afin de développer la performance commerciale.
- **16 coopératives régionales (SCA)** assurent la fonction logistique vers les magasins, négocient avec les fournisseurs nationaux pour adapter l'offre aux spécificités de consommation de la région et collaborent étroitement avec des fournisseurs locaux. Elles sont implantées dans chacune des 16 régions du mouvement et gèrent la chaîne logistique d'approvisionnement.

<sup>1</sup> RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

Outre ces coopératives, certaines activités très spécifiques ont amené l'enseigne à créer **des sociétés dédiées**. C'est le cas principalement de la **SIPLEC (Société d'Importation de E. Leclerc)**, en charge de l'achat des carburants et de l'importation des produits non alimentaires, et de la **Scamark**, en charge de la conception et du développement des marques d'enseigne. Enfin, les offres spécialisées sont elles aussi pilotées par des entités dédiées, comme la **Scapauto** qui gère les centres d'entretien automobiles « L'Auto », **Kerméné** qui fournit les magasins E. Leclerc en produits boucherie et charcuterie, ou encore la société **Devinlec** pour le Manège à Bijoux. On peut également citer **Voyages E-Leclerc**, **Scapmarée** (produits de la mer), **Edel** (banque), **Veralec** (arts de la table), **BTLeclerc** (produits électroménagers, hi-fi), **Logilec** (logistique), **Unilec** (développement international), ou **Sofilec** (immobilier international).

Enfin, le mouvement Leclerc, c'est également **16 concepts commerciaux** que sont **L'Auto, Brico, Jardi, Espaces Culturels, Voyages, Le Manège à Bijoux, Optique, Parapharmacie, Une heure pour soi, Sport, Location, Jouet, Animalerie, Drive, Stations Services, Express**.



## 1.2) L'engagement RSE du mouvement

Depuis sa création, l'enseigne initie des actions concrètes pour la défense de l'environnement.

Après le lancement de l'opération Nettoyons la Nature en 1987, le remplacement des sacs de caisse en plastique à usage unique par des sacs cabas réutilisables en 1996, puis le développement des sacs en toile de jute en 2020 ; l'enseigne E.Leclerc marque une nouvelle fois son engagement leader en 2023 avec l'arrêt de la distribution des prospectus imprimés sur papier. Le passage de l'ensemble des prospectus en version digitale permet d'économiser 50 000 tonnes de papier par an.

En juin 2023, Le **Congrès de Rome** a rassemblé l'ensemble des adhérents du mouvement E.Leclerc. Les participants ont travaillé sur les valeurs de l'enseigne et les grandes orientations du mouvement à horizon 2030 pour répondre aux défis actuels. Des engagements fondateurs ont été pris en matière de RSE, concernant par exemple : la transition énergétique et la décarbonation, le bien-être des collaborateurs, les modes de consommations alternatifs, et les relations avec les fournisseurs. En novembre 2024, la **Convention Perspectives 2030** au Palais des Congrès de Paris, présente les solutions à déployer par les différentes entités E.Leclerc pour s'inscrire dans les lignes directrices de l'enseigne.

**En 2024, l'enseigne E.Leclerc s'engage publiquement pour la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre en déposant son objectif au SBTi (Science Based Targets Initiative) : Réduire de 50% ses émissions carbone en 2035 par rapport à 2023.**

« Chez Leclerc, on s'est fixé un cap clair : -50 % d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2035. Il nous faut décarboner toute la chaîne, du producteur au consommateur. Avec ce défi majeur, mission historique de notre enseigne : l'économie de demain doit rester accessible à tous les consommateurs. À tous les citoyens. »

**MICHEL EDOUARD LECLERC, 2025**



Parmi les engagements RSE prioritaires de l'enseigne :

- **Le Plan de réduction carbone**
- **Le Plan de lutte contre les gaspillages**
- **La Nutrition et Santé**
- **Les Opérations solidaires**
- **Le Plan marée responsable**
- **Le Plan plastique**
- **Le Plan forêt**
- **L'énergie**

Le rapport RSE d'enseigne prend la forme d'une page Internet régulièrement mise à jour : <https://www.mouvement.leclerc/chantiers-rse-prioritaires>



## 2) La SCA Ouest

La SCA Ouest, Société coopérative d'Approvisionnement de l'Ouest, est en charge des achats, du stockage, de la livraison et des fonctions administratives et supports des points de ventes qui lui sont rattachés dans l'Ouest de la France. Créée et fondée par Edouard Leclerc en 1969, elle est localisée à Saint-Etienne-de-Montluc en Loire-Atlantique. La SCA Ouest est au service des **49 centres E. Leclerc** du Grand Ouest qu'elle approvisionne (Bretagne, Vendée, Loire Atlantique). La SCA Ouest a été créée suite à la scission de la SCALO dirigée par Edouard Leclerc et Jean-Pierre Leroch. Edouard Leclerc fonde le mouvement Leclerc et Jean-Pierre Leroch crée l'enseigne EX qui deviendra plus tard Intermarché.

- Le 2 novembre 1969, René Dugast, adjoint de Jacky Jadeau à la SCALO prend la direction de la SCA Ouest et loue à la société Pechiney un entrepôt de moins de 3000 m<sup>2</sup>.
- En 1978, Jacky Jadeau reprend les rênes et dirigera la SCA Ouest durant 20 ans.
- En 1982, création de l'entrepôt n°2 (textile) de 9 000 m<sup>2</sup>.
- En 1984, création des entrepôts n°3 (fruits et légumes) et n°4 (surgelé) de 4 000 m<sup>2</sup> chacun.
- En 1989, construction de la salle de collection pour l'organisation des salons sur une surface de 3 000 m<sup>2</sup>.
- En 1996, construction de l'entrepôt n°5 (produits frais) de 8 000 m<sup>2</sup>.
- De 1998 à 2016, la SCA Ouest est présidée par Miguel Jonchère et dirigée par Jean-Luc Gautrais.
- En 1999, Royale Marée, entreprise de mareyage, est acquise par la SCA Ouest. Ses locaux sont situés aux Sables d'Olonne et à l'Île d'Yeu où travaillent 10 salariés.
- En 2000, création du dépôt n°6 (produits de grande consommation) de 50 000 m<sup>2</sup>.
- En 2001, construction de 3 000 m<sup>2</sup> de bureaux.
- En 2004, agrandissement de l'entrepôt n°1 (bazar, non alimentaire) pour atteindre une surface de 24 000 m<sup>2</sup>.
- En 2005, agrandissement de l'entrepôt n°5 pour atteindre une surface de 11 000 m<sup>2</sup>.
- En 2007, construction d'un nouvel entrepôt BTLeclerc Ouest de 22 000 m<sup>2</sup> dont 700 m<sup>2</sup> de bureaux.
- En 2010, agrandissement des entrepôts n°4 et 5 pour atteindre les surfaces de 4 600 m<sup>2</sup> et 12 000 m<sup>2</sup>.
- En 2015, construction d'un entrepôt n°7 automatisé de 10 000 m<sup>2</sup>.
- De 2016 à 2023, la SCA Ouest est présidée par Yannick Kervarrec et dirigée par Éric Bouilly.
- En 2020, aménagement d'un pôle de formation pour les magasins.
- En 2022, début des travaux d'extension de l'entrepôt Automatisé n°7, doublement de la surface.

- A partir de 2023, la SCA Ouest est dirigée par Christophe Le Pol et toujours présidée par Yannick Kervarrec.
- En 2024, le Conseil d'Administration de la SCA Ouest change, David Cardinal prend la présidence de la centrale.
- En 2025, la SCA Ouest débute un programme de travaux dans le cadre de son schéma directeur visant le doublement des surfaces d'entrepôts dédiés à l'activité de produits frais, surgelés et fruits et légumes.
- En 2025, réhabilitation de l'entrepôt de Vigneux de Bretagne (4 000 m<sup>2</sup>) et conversion en entrepôt réfrigéré pour accueillir l'activité fruits et légumes durant les travaux sur le site de Saint-Etienne-de-Montluc.

**A ce jour, la SCA Ouest exploite 135 000 m<sup>2</sup> d'entrepôts et de bureaux sur une surface de 42 hectares.**

### 2.1) Le rôle de la centrale d'achat

**La SCA Ouest est au service des Adhérents, magasins et drives.**

Pour cela, elle assure **3 missions de service** :

- **Commerciale : Centralisation des achats et négociation des conditions commerciales régionales**

Les équipes de la SCA Ouest, en relais des Adhérents, négocient avec les fournisseurs, assurent le suivi des dossiers, planifient les promotions, définissent l'assortiment et contrôlent l'approvisionnement sur l'entrepôt.

- **Logistique : Optimisation des flux de stockage et de livraison**

Réception, stockage, manutention, préparation, expédition et transport sont autant de fonctions assurées par les équipes d'exploitation en relation avec les équipes d'informatique, d'automatisme et d'entretien. La fonction transport interne (flotte propre) représente environ 10% du transport fret sortant total. Les autres transports de marchandise vers les magasins sont assurés par les tractionnaires et loueurs sous contrat avec la SCA Ouest. La centrale a également recours au fret externalisé (19%).

- **Administrative : Support, contrôle, et déploiement des politiques nationales**

Fonctions d'accueil, comptabilité analytique générale, contrôle de factures fournisseurs, suivi de frais généraux, trésorerie, gestion de personnel, qualité, RSE, et informatique.

**La centrale d'achat régionale est également un lieu de rencontres pour les salons régionaux, les expositions de collections, les formations, réunions et les stages.**

### 2.2) La gouvernance coopérative

**La SCA Ouest est une coopérative de commerçants détaillants : c'est la combinaison d'un regroupement d'Adhérents de centres E. Leclerc et d'une entreprise fondée sur la participation économique des membres, en capital et en opérations.**

La centrale est animée par ses coopérateurs et elle est présidée par un Adhérent élu : **M. David CARDINAL**, Adhérent du centre E. Leclerc Cardis (Bain de Bretagne).

Le **Conseil d'Administration**, est constitué de onze administrateurs :

- David CARDINAL, Président, adhérent du centre E. Leclerc de Bain de Bretagne
- Laurent PLOQUIN, Vice-président, DG, adhérent du centre E. Leclerc de Clisson
- Pierre CHARTIER, adhérent du centre E. Leclerc de Saint-Herblain
- Hélène DELESTRE, adhérente du centre E. Leclerc des Herbiers
- Romain FATIN, adhérent du centre E. Leclerc de Chateaubriant
- Stéphane FILLION, adhérent du centre E. Leclerc de Le-Poiré-sur-Vie
- Yann GOUDY, adhérent du centre E. Leclerc de Saint-Gilles-Croix-de-Vie
- Justine JADEAU, adhérente du centre E. Leclerc de Cholet Sud
- Yannick KERVARREC, adhérent du centre E. Leclerc de Rennes
- Philippe KREUTZER, adhérent du centre E. Leclerc de Lecousse
- Pierre LAURY, adhérent du centre E. Leclerc de Basse Goulaine

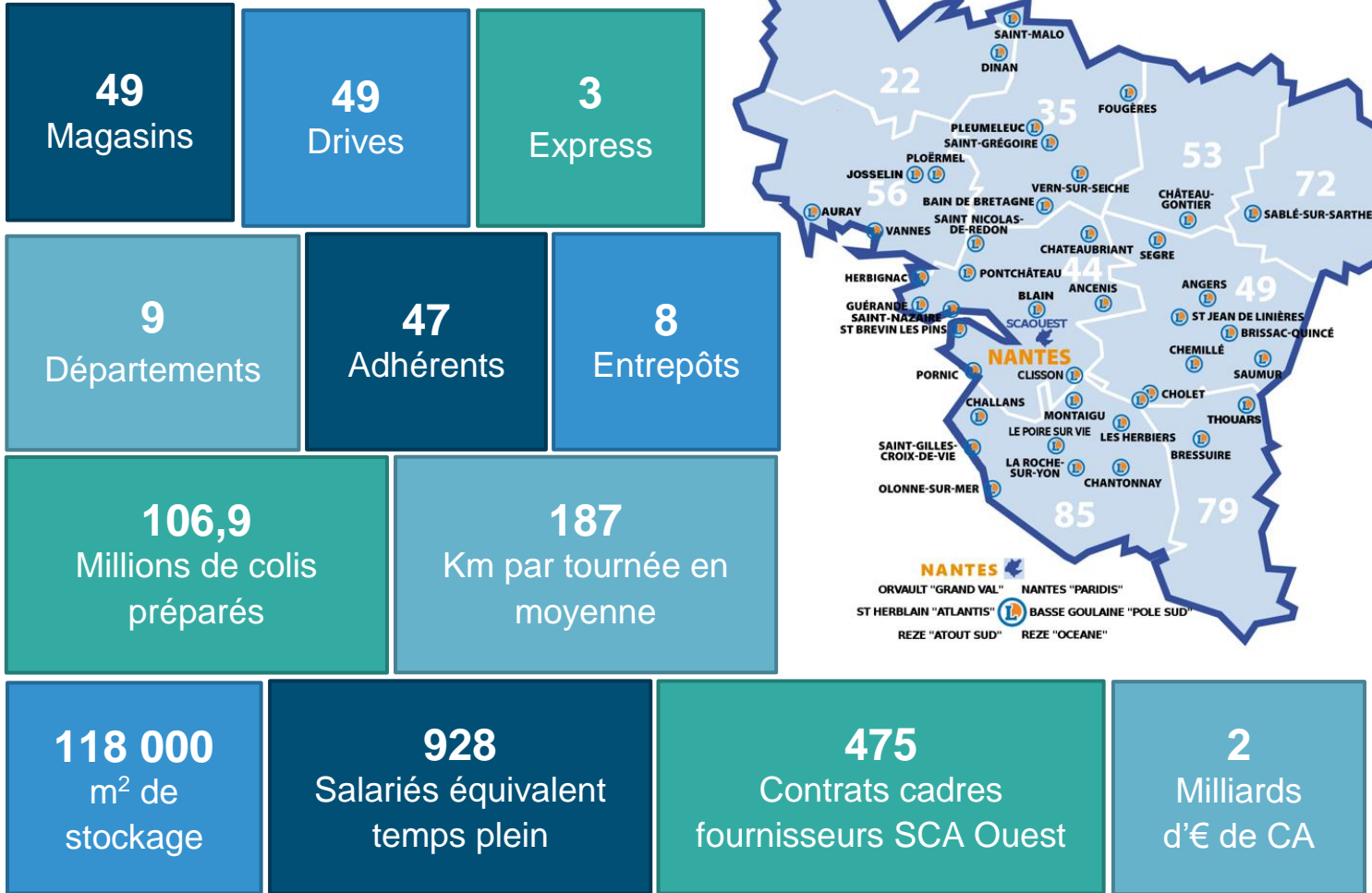
Il se réunit tous les mois. Il relaye la politique du mouvement E. Leclerc et s'assure de sa bonne application en s'appuyant sur le Pôle Commercial et les commissions support. Il définit la stratégie de la coopérative. Le Conseil d'Administration statue sur les projets menés par les Commissions supports : Finances, Informatique, Agrément, Expansion, Logistique, Qualité et RSE, RH et Formations. Les décisions sont arbitrées et prises lors des assemblées mensuelles Stratégiques et Commerciales dans le principe de la coopérative : un Adhérent, une voix.

Le **Comité de Direction** conduit l'activité de la SCA Ouest et met en œuvre les stratégies et les décisions du Conseil d'Administration. Il se compose des personnes suivantes :

- Christophe Le Pol, Directeur
- Jean-Baptiste Leparoux, Directeur Adjoint et Responsable Commercial
- Jérôme Goelot, Responsable Logistique
- Sébastien Brachu, Responsable Transport
- Alexandre Seiller, Directeur Administratif et Financier

Le **Pôle Commercial** anime les groupes de travail, appelés « GT » divisés en secteur d'activité. Les différents GT appliquent les directives du GALEC en apportant les spécificités régionales liées aux magasins, à la région et aux priorités des Adhérents de la centrale. Les Commissions et GT sont animés par des Adhérents, des permanents de la centrale et l'encadrement des magasins. Ils veillent à la bonne mise en œuvre des engagements qui leur sont propres.

2.3) La SCA Ouest en chiffres



## II) MODELE D'AFFAIRE ET RSE

La SCA Ouest est engagée pour l'efficacité et la qualité de service pour ses magasins, dans le respect de l'environnement et de ses partenaires.



## II. Modèle d'affaire et RSE

### 1) Le modèle coopératif de la SCA

La SCA Ouest est engagée pour l'efficacité et la qualité de service pour ses magasins, dans le respect de l'environnement et de ses partenaires.

#### Un capital détenu à 100% par les coopérateurs

- Cotation annuelle des 47 adhérents
- Capital social variable
- 928 salariés équivalent temps plein (ETP)
- 118 000 m<sup>2</sup> de stockage

#### L'activité de la centrale d'achats et de logistique :

- Achats
- Logistique, Stockage et Livraison
- Fonctions administratives et support : comptabilité, informatique, formation
- Qualité, Sécurité,

#### Une centrale forte de son réseau de points de vente E. Leclerc

- 49 Hypermarchés
- 49 Drives
- 3 Express
- 9 départements

#### Les objectifs stratégiques de la coopérative

La vocation de la SCA Ouest est d'être au service des magasins E. Leclerc du Grand Ouest.

Cela repose sur les priorités suivantes :

- **L'Efficacité opérationnelle** : maîtriser l'activité logistique sur toute la chaîne pour obtenir les meilleurs résultats
- **La Qualité** : garantir la qualité des produits et services en anticipant les évolutions de marchés pour pérenniser l'activité
- **Le Bien-être des employés** : assurer la sécurité et l'épanouissement professionnel des employés comme vecteur d'engagement et de valorisation de la marque employeur
- **Le Respect de l'environnement et des partenaires** : conduire l'activité dans une démarche de respect et de création de valeur sur son territoire
- **La Transition énergétique et la Décarbonation** : inscrire l'activité logistique dans le défi de la transition énergétique et la réduction de son empreinte carbone
- **Les Achats responsables** : garantir la qualité et la sécurité des approvisionnements régionaux, promouvoir les produits labellisés pour une consommation plus responsable
- **La Transmission** : accompagner les postulants et les nouveaux adhérents, fédérer autour de la vie collective de la coopérative et des valeurs du Mouvement E.LECLERC

## La SCA Ouest opère des produits finis sur le marché de la Grande Distribution alimentaire et non-alimentaire

### **Produits de Grande Consommation (50% du CA) :**

- Epicerie
- Liquides
- DPH (droguerie, parfumerie, hygiène)

### **Produits frais (45% du CA) :**

- Crèmerie
- Surgelé
- Volaille, Boucherie, Charcuterie
- Poissonnerie, Saurisserie
- Fruits et Légumes, Fleurs

### **Non-Alimentaire (5% du CA) :**

- Bazar, Textile, Chaussures, Puériculture

## Les résultats obtenus en 2025

- ✓ **2** milliards d'€ de CA
- ✓ **106.9** millions de colis préparés et livrés
- ✓ **67%** des produits vendus en magasin ont été commandés à la SCA Ouest
- ✓ **156** embauches en CDI
- ✓ **124** accidents du travail avec un taux de gravité de **2,75**
- ✓ Certification **ISO 50001** renouvelée
- ✓ Réduction de **45%** de la consommation d'électricité par colis préparé depuis 2010
- ✓ **50%** des déchets recyclés
- ✓ Taux de remplissage par camion : **1 869** colis
- ✓ Coût de la centrale brut : **3,99%** du CA

## 1.1) Un contexte en transition

Le contexte incertain, qu'il soit géopolitique, économique, social ou climatique s'impose à tous et pèse lourdement sur les activités. Rupture de la chaîne d'approvisionnement, crise sanitaire, effet du changement climatique sur les récoltes, crise énergétique, inflation et crises sociales (retraite, monde agricole), sont autant de situations auxquelles la SCA Ouest est confrontée.

Dans ce contexte, le Mouvement et particulièrement la SCA Ouest, ont éprouvé leur modèle économique et social, et leur résilience, tout en maintenant le niveau de service pour les magasins et le niveau de qualité pour les consommateurs finaux.

### **Un environnement en pleine mutation**

- ❑ Contexte économique et social tendu : inflation, tensions sociales (réforme des retraites, agriculteurs), difficultés de recrutement, niveau de vie des producteurs, grèves, baisse du pouvoir d'achat
- ❑ Contexte géopolitique déstabilisé : conflits géopolitiques, crise énergétique, problèmes d'approvisionnements, etc.
- ❑ Règlementation environnementale accrue : lois ELAN, LOM, AGEC, Climat et Résilience, APER etc.
- ❑ Tendance à la hausse des prix du carburant et de l'énergie liée à la raréfaction des ressources

- ❑ Transition énergétique du secteur du transport : électrification des parcs et modèles économiques de demain à anticiper
- ❑ Accélération des effets du changement climatique : épisodes caniculaires, sécheresse, inondations, tempêtes, températures extrêmes, etc.
- ❑ Fortes attentes des citoyens (consommateurs et employés) : réputation des entreprises sur les volets social et environnemental, attentes en matière de qualité et de transparence, actions des associations
- ❑ Nouvelles tendances de consommation : part de l'écologie dans les achats (vrac, bio...), marché de l'occasion en plein essor, achats en ligne, drive...
- ❑ Evolution technologique : innovation du matériel et des outils disponibles pour améliorer l'efficacité énergétique, et la santé des employés dans le secteur de la logistique
- ❑ Incitation des banques : critères d'analyse d'un projet, les dimensions environnementales et sociales font désormais partie des éléments du dossier pour obtenir un financement

### Les tendances et perspectives d'avenir de la SCA Ouest

- Maintien de la maîtrise de son activité sécurisée par des services et équipements internes : flotte de véhicules en propre, prestations de maintenance et entretien internes, informatique dédiée
- Opportunité de valoriser l'image de la SCA Ouest auprès de ses parties-prenantes avec une gestion environnementale du site proactive et démontrant des résultats
- Optimisation du rôle de support aux magasins : accroissement des conseils et services rendus aux magasins pour réduire les dépenses grâce à la mutualisation : exemple de la gestion des déchets, achat d'énergie, bourse d'échange entre magasins...
- Créer du lien : animer le partage d'expérience et bonnes pratiques entre les magasins, une meilleure communication, circulation de l'information, transmission entre les adhérents
- Création de valeur sur le territoire via des partenariats locaux renforcés, soutien à l'emploi local
- Impulsion régionale : endosser le rôle de précurseur pour porter les projets innovants de la centrale au sein du mouvement, auprès du national et des autres SCA
- Amélioration des conditions de travail des employés logistiques avec l'utilisation de nouvelles technologies pour préserver la santé (ex. exosquelette, automatismes)
- Evolution et modernisation du site et de ses équipements en fonction des nouvelles solutions disponibles sur le marché
- Obtention de financements « verts » avantageux en intégrant systématiquement une exigence environnementale forte dans tous les projets de travaux sur site

### 1.2) Un fort réseau de parties-prenantes

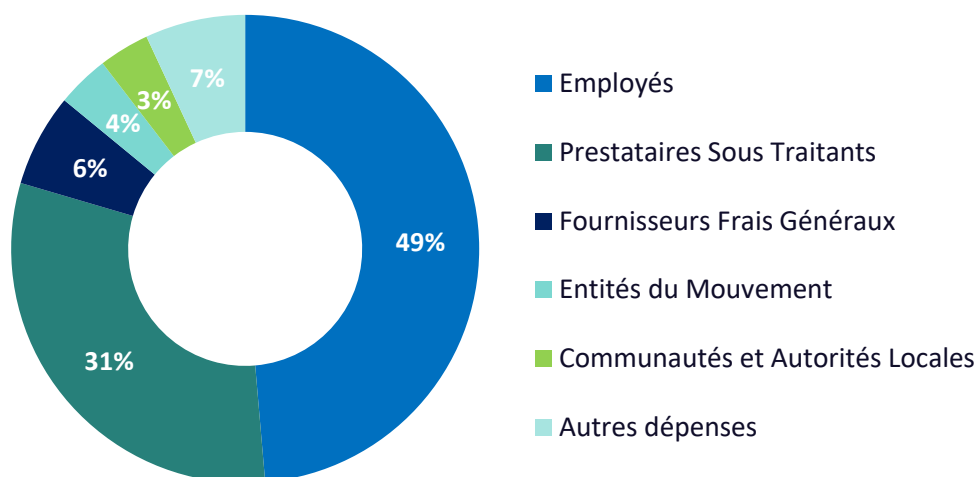
**La SCA Ouest s'attache à entretenir des relations durables et de qualité avec l'ensemble de ses parties prenantes.**

**Point de rencontre** entre les magasins et les entités nationales du mouvement E. Leclerc, la centrale agit au service de ses adhérents comme outil commercial régional mutualisé et support stratégique dans la conduite des politiques de l'enseigne. La mise en œuvre d'un service client performant pour ses magasins est au cœur des préoccupations de la centrale d'achat.

**Acteur économique local majeur**, la SCA Ouest crée de la valeur sur son territoire à travers les salaires versés en tant qu'employeur, les contrats en cours avec les prestataires intervenants sur site, les achats réalisés auprès des fournisseurs régionaux, les cotisations réglées aux différentes entités du mouvement E. LECLERC, les taxes et contributions sociales réglées aux autorités locales.



**Partage des richesses avec ses parties prenantes: répartition en % des dépenses de la Sca Ouest en 2025**  
(achats des marchandises revendues aux magasins exclus)



### 1.3) La gouvernance RSE SCA Ouest

La SCA Ouest s'applique à mettre en œuvre les engagements du mouvement E. Leclerc et affiche la volonté d'être exemplaire en matière de RSE. C'est pourquoi, elle a désigné des personnes chargées de la Qualité, de la Sécurité, de l'Environnement, et de la RSE. Organisés en GT (Groupes de Travail) avec un adhérent magasin référent et des permanents en centrale, ils sont les relais des politiques de l'enseigne auprès de la centrale et des magasins.

En septembre 2023, la SCA Ouest a organisé un séminaire rassemblant l'ensemble des adhérents de sa région au Château des Pères, près de Rennes. Ce séminaire a été l'occasion de présenter les grands axes stratégiques de l'enseigne issus du Congrès de Rome (à l'échelle nationale en juin), ainsi que les actions déjà mises en place par la SCA Ouest en matière de RSE. Dans la continuité, la SCA Ouest s'est structurée en nommant **Sandra Planté, adhérente du centre E. Leclerc de Pontchâteau en tant que référente RSE** pour les magasins de la SCA Ouest. La feuille de route RSE de la SCA Ouest a été validée en Conseil d'Administration le 21 mars 2024.



**En 2025, la SCA Ouest a décidé de placer les achats de produits responsables, la décarbonation du transport, et la transition énergétique de son site, au cœur de sa stratégie. Ce programme, validé par le Conseil d'Administration, s'intègre au plan de travaux à horizon 2028. En effet, le schéma directeur frais qui vise le doublement des surfaces des entrepôts réfrigérés (frais, surgelé, fruits et légumes) est l'opportunité de réaliser cette transition et concevoir un site logistique vertueux pour les années à venir.**

Le **comité DPEF SCA Ouest**, animé par la Responsable RSE et énergie, détermine les enjeux RSE, conduit l'analyse de matérialité, et propose les politiques et les indicateurs de suivis. Il est composé des membres de l'encadrement suivants :

- Christophe Le Pol, Directeur
- Jean-Baptiste Leparoux, Directeur adjoint et Responsable Commercial
- Alexandre Seiller, Directeur Administratif et Financier
- Jérôme Goelot, Responsable Logistique
- Sébastien Brachu, Responsable Transport
- Camille Amis, Responsable Ressources Humaines
- Cécile Bourgeois, Responsable RSE et énergie

Suite aux travaux du comité DPEF, le Comité de Direction de la SCA Ouest valide les politiques sociales, environnementales et sociétales, et fixe les objectifs annuels et de long terme. De plus, une réunion est organisée trimestriellement pour informer la Direction des actualités en matière de Qualité, Sécurité et Environnement. Cette organisation assure un bon niveau de connaissance des démarches opérationnelles par la Direction, et permet des prises de décisions rapides. Dans le cadre de son Système de Management de l'Énergie ISO50001, la Responsable RSE et énergie anime quotidiennement une Équipe énergie et réunit à minima une fois par an la Direction en Revue de management afin d'échanger sur les plans d'actions en cours, les résultats obtenus, et définir les nouveaux objectifs.

## 2) Etude de matérialité RSE

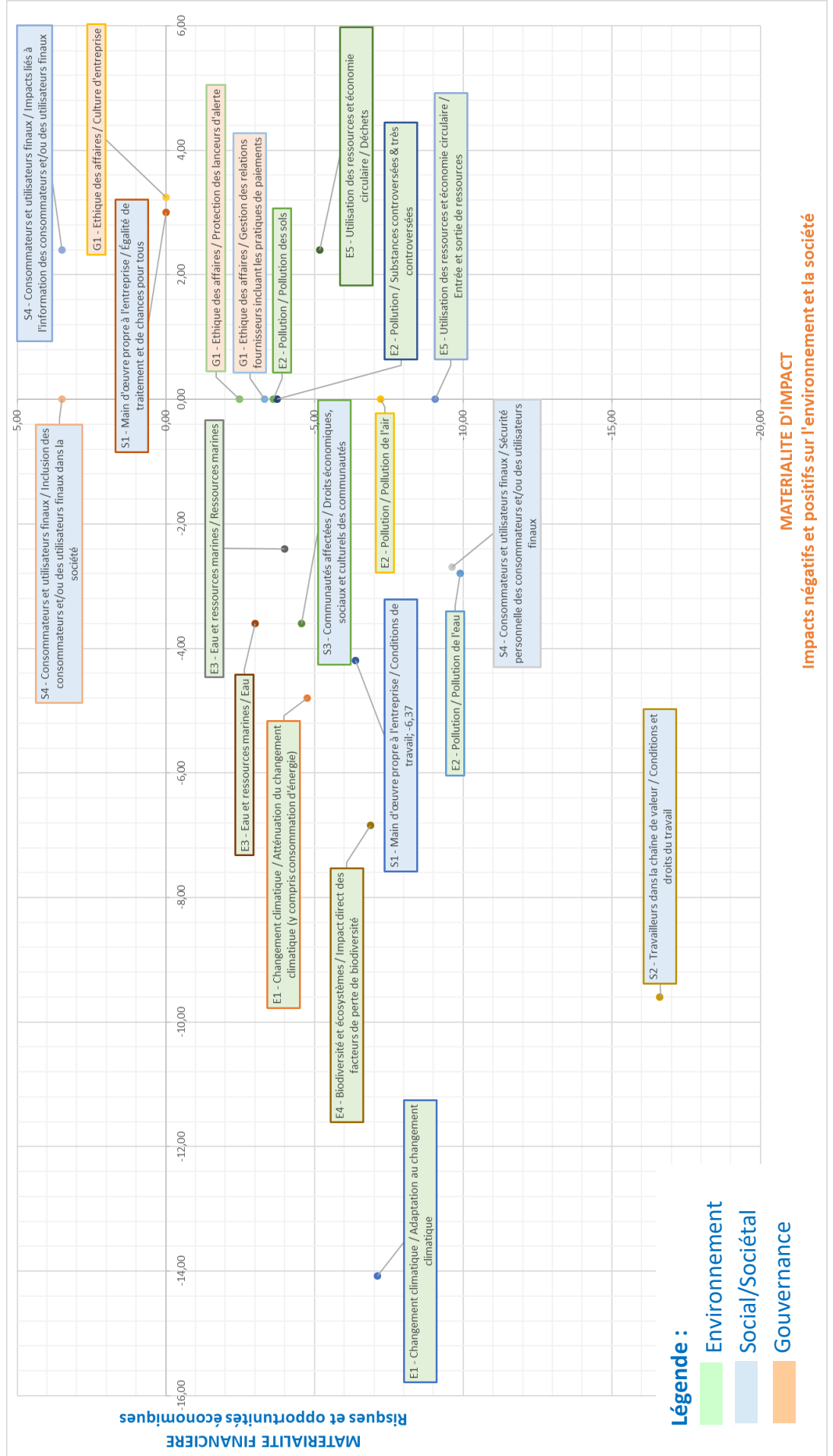
La Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), directive (UE) 2022/2464 du 14 décembre 2022 vient remplacer et étendre la directive NFRD ("Non-Financial Reporting Directive") en renforçant les obligations des entreprises européennes en termes de publication d'informations sur les questions environnementales, sociales, de gouvernance (ESG).

La CSRD introduit la notion de **double matérialité** pour analyser de manière approfondie les impacts, risques et opportunités (IRO) des entreprises en lien avec les enjeux de durabilité. Il s'agit de cartographier :

- d'une part, les risques et opportunités des questions de durabilité sur la performance économique de l'entreprise, **c'est la matérialité financière** ;
- et d'autre part, les impacts négatifs et positifs des activités de l'entreprise sur l'environnement et la société, **c'est la matérialité d'impact**.

Suite à cette évolution réglementaire, une analyse de double matérialité a été conduite pour les différentes entités de l'enseigne E.Leclerc. Le travail a été mené à travers des groupes de travail regroupant des représentants pour les différentes entités et accompagné d'un cabinet conseil commissaire aux comptes. La SCA Ouest a activement participé à ces groupes de travail. **Bien que la directive européenne ait été révisée et ne s'applique finalement pas à la SCA Ouest, la centrale a décidé de publier volontairement son analyse de double matérialité conformément à la CSRD.**

Le graphique ci-dessous représente la synthèse de cette étude qui hiérarchise les sujets et sous-sujets de durabilité pour la SCA Ouest. Le tableau complet détaillant les impacts, risques, et opportunités (IRO) par thématique est présent en **Annexe 1**. Cette annexe indique aussi si les IRO concernent la chaîne de valeur ou les opérations propres de la SCA Ouest.



### 3) Méthodologie de reporting

Depuis l'exercice 2018, la SCA Ouest publie annuellement sa Déclaration de Performance Extra Financière. **La Déclaration de Performance Extra Financière (DPEF) est réalisée en application de la réglementation en vigueur : Décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines entreprises.**

Au niveau européen, la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), directive (UE) 2022/2464 du 14 décembre 2022 veut remplacer et étendre la précédente directive NFRD ("Non-Financial Reporting Directive") qui avait donné lieu à la DPEF en France. En 2025, la loi Omnibus vient simplifier et réduire le champ d'application de la CSRD aux entreprises ayant plus de 1 000 salariés au cours de l'exercice et réalisant plus de 450 M€ de chiffre d'affaires. **Dans l'attente des impacts de ces nouveaux textes sur la réglementation française, qui allait déjà au-delà de la NFRD européenne, la SCA Ouest, dont le nombre de salarié est inférieur à 1000, reste sur l'application de la DPEF en 2025.**

Les informations reportées dans la présente DPEF font l'objet de travaux de vérification menés par le commissaire aux comptes, qui émet une attestation d'assurance. L'année de référence du reporting est 2017. Les données sont communiquées sur une période calendaire du 1er janvier au 31 décembre. Le périmètre de reporting concerne les activités de la SCA Ouest, de la réception des marchandises sur site jusqu'à l'acheminement aux points de vente E. LECLERC adhérents à la centrale d'achat, les activités commerciales et administratives associées. Sont exclus du reporting le transport amont entrant en SCA Ouest, ainsi que la part de fret sortant externalisé qui représente environ 19% des livraisons aux magasins. Le nouvel entrepôt de 4 000 m<sup>2</sup> sur le site de Vigneux de Bretagne ayant débuté son activité fruits et légumes en novembre 2025, est intégré au reporting dans le présent exercice 2025.

Les indicateurs clés de performance sont associés aux enjeux RSE matériels et permettent de suivre et contrôler la performance, puis communiquer les résultats obtenus. Les indicateurs servent à animer les politiques RSE, fixer des objectifs et comparer les résultats aux objectifs. Ils sont collectés suivant des procédures définies de façon à permettre une reproductibilité annuelle. Les services sources de l'information sont sollicités chaque année (Ressources Humaines, Comptabilité, Logistique, Commercial, Transport, Maintenance, Qualité, Sécurité, Environnement ...).

La SCA Ouest poursuit son travail de structuration (choix et définition des indicateurs, process de collecte, de contrôle, et de consolidation) afin d'améliorer continuellement la qualité, pertinence et fiabilité des informations communiquées. Des définitions, périmètres, ou modes de calcul de certains indicateurs sont susceptibles d'évoluer pour une meilleure fiabilité ou qualité de l'information. Tout changement de méthode est alors explicité au niveau de l'indicateur en question dans le document.

Une table récapitulative des indicateurs publiés par thématique est disponible en **ANNEXE 4**.

### III) LA POLITIQUE SOCIALE

« L'homme sera toujours au cœur du système, il en est la finalité » Edouard Leclerc



Réalisations des **exercices d'éveils musculaires** avant chaque prise de poste.

## III. La politique sociale

### 1) Nos ressources humaines

**E. Leclerc a bâti sa culture sur des valeurs humaines fortes : l'esprit d'entreprendre, le partage, l'innovation, le respect et la performance.** Dans le contexte économique actuel, marqué par une concurrence de plus en plus agressive notamment due au développement du e-commerce, aux changements des modes de consommation, aux innovations digitales, et à l'émergence des nouvelles technologies dans les entrepôts logistiques (automatisation, robotisation, digitalisation), la SCA Ouest a pour ambition de répondre à ces évolutions, en accompagnant ses salariés à relever ces nouveaux défis. La SCA Ouest s'engage au sein de sa GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences) à mettre en œuvre les priorités suivantes :

#### → Accompagner le développement professionnel des collaborateurs

- Renforcer l'accueil et le parcours d'intégration
- S'adapter
- Favoriser la mobilité interne
- Former
- Encourager les échanges lors de l'entretien professionnel
- Accompagner les Séniors
- Améliorer la qualité de vie au travail
- Déroulement de carrière des collaborateurs exerçant des responsabilités syndicales

#### → Anticiper et préparer les ressources humaines de demain

- Attirer les compétences
- Offrir aux jeunes une clef d'entrée dans la vie professionnelle
- Développer l'alternance
- Anticiper les évolutions des métiers

#### 1.1) Les emplois de la SCA Ouest

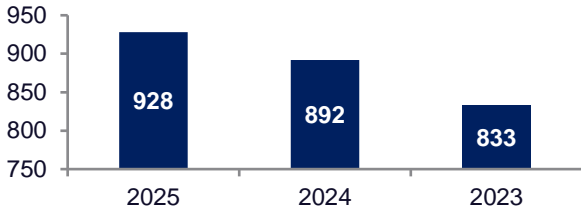
**La centrale d'achat comprend une diversité de métiers répartis au sein de 3 services :**

- **Commercial** : achats et approvisionnements, communication, études et mesures
- **Logistique** : préparation, manutention, transport, méthode et développement, maintenance technique, entretien, sécurité
- **Administratif** : direction, comptabilité, gestion, ressources humaines, et fonctions support telles que l'informatique, la qualité et l'environnement, la formation

La SCA Ouest s'est toujours efforcée de favoriser l'emploi durable sur son territoire. Au 31/12/2025, la proportion de salariés en contrat à durée indéterminée est de 77%.

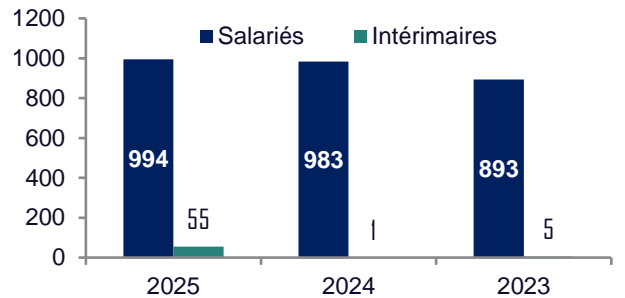
**Indicateur A1 : Equivalent Temps Pleins moyens**

Horaire de base annuel du salarié / horaire de base annuel d'un salarié à temps complet

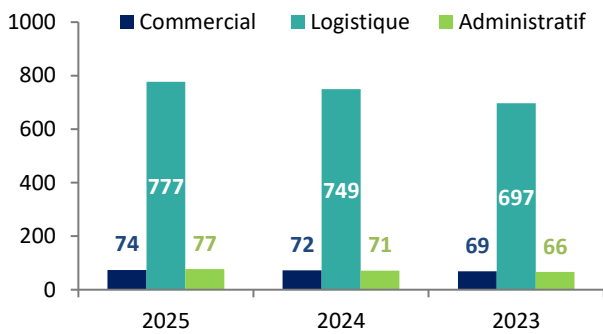


**Indicateur A2 : Effectif total au 31/12**

Nombre de personnes travaillant pour l'entreprise au 31/12 (personnes sous contrat et intérimaires). Cet indicateur est fortement impacté par la présence de CDD saisonniers sur la période des congés de fin d'année.

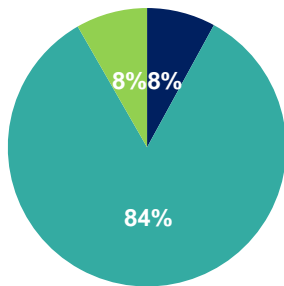


**Indicateur A3 : Répartition des effectifs (ETP) par métiers**

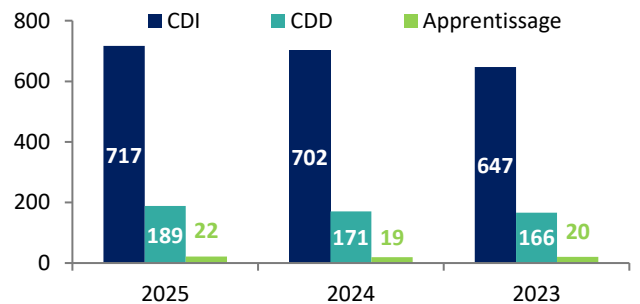


2025

- Commercial
- Logistique
- Administratif

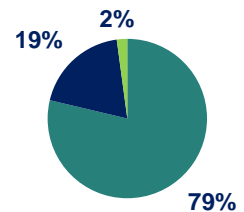


**Indicateur A4 : Répartition des effectifs (ETP) par contrats**

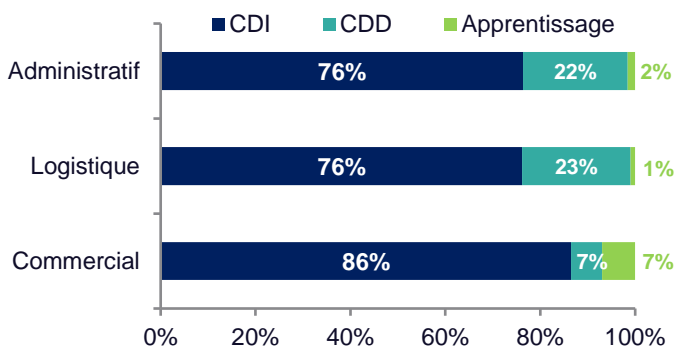


2024

- CDI
- CDD
- Apprentissage

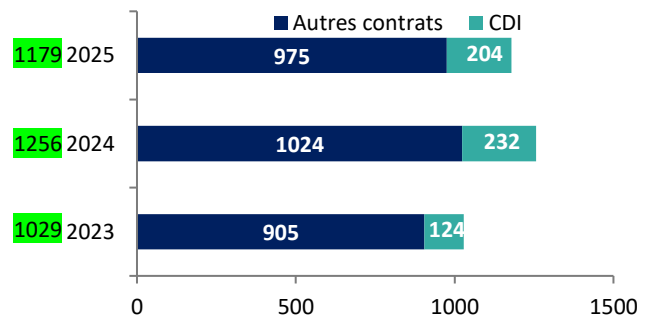


**Répartition des effectifs (ETP) par métiers et par contrats**



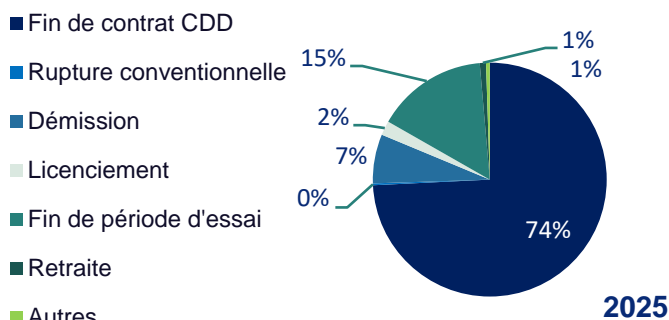
**Indicateur A5 : Embauches**

Les contrats saisonniers sont inclus. Les titularisations de CDD en CDI sont incluses dans les embauches en CDI.



**Indicateur A6 : Départs**

	2025	2024	2023
<b>Nombre total de départs</b>	<b>1168</b>	<b>1168</b>	<b>1002</b>
Fin de contrat CDD	864	907	887
Rupture conventionnelle	3	6	4
Démission	79	57	46
Licenciement	23	9	9
Fin de période d'essai	179	167	44
Retraite	14	10	11
Autres	6	12	1



**Indicateur A7 : Taux d'absentéisme**

*L'absentéisme comprend : arrêt maladie, AT, MP, maternité, paternité, congé parental, absence injustifiée, absence autorisée non payée, congé sabbatique. Ne sont pas pris en compte : congé sans solde, absence pour évènement familial, mise à pied.*

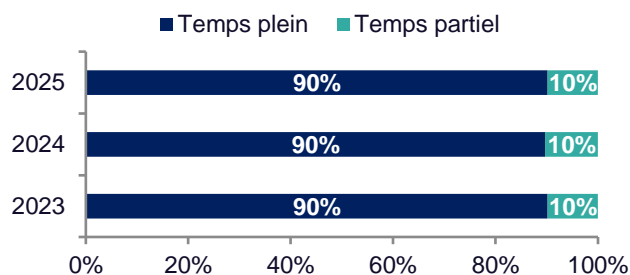
	2025	2024	2023	2022
Taux d'absentéisme	8,29%	8,57%	7,27%	7,52%

**1.2) Organisation du temps de travail**

La SCA Ouest organise le travail de ses équipes en fonction des besoins de chaque service, et de chaque entrepôt. Les salariés sont répartis entre des équipes en 2x8, des équipes du matin, de l'après-midi, de nuit, des équipes régulières et des équipes de journée. En 2024, la SCA Ouest a expérimenté la semaine en 4 jours avec la mise en place d'une nouvelle équipe pour les entrepôts 5 et 6. Cette équipe polyvalente vient renforcer les effectifs afin d'absorber les pics d'activité.

**Indicateur A8 : Répartition du temps de travail**

	2025	2024	2023	2022
Temps plein	896	882	805	785
<b>Part Temps plein</b>	<b>90%</b>	<b>90%</b>	<b>90%</b>	<b>91%</b>
Temps partiel	98	101	88	82
<b>Part Temps partiel</b>	<b>10%</b>	<b>10%</b>	<b>10%</b>	<b>9%</b>
<b>Effectif total</b>	<b>994</b>	<b>983</b>	<b>893</b>	<b>867</b>



**1.3) Formation**

La formation constitue un levier capital pour développer le professionnalisme, la performance, et accompagner les évolutions des métiers. Elle est présente à toutes les étapes de la vie professionnelle du collaborateur et contribue au développement personnel, favorise la cohésion et la mobilité. La formation prépare l'avenir. Un plan de développement des compétences est établi chaque année et soumis au Comité Social Economique pour approbation.

La formation à la SCA Ouest s’articule autour de quatre axes majeurs de développement :

**1) Développer les compétences en matière de « prévention globale », sécurité et santé au travail**

La SCA Ouest souhaite instaurer une véritable culture de sécurité et santé au travail :

- Des formations et sensibilisations des équipes en matière de sécurité permettent ainsi aux salariés d’acquérir toutes les compétences pour exercer leur mission dans un environnement sécurisé.
- Des actions de prévention en matière de santé au travail, notamment au travers de l’éveil musculaire sont déployées dans l’ensemble des entrepôts. Plus que jamais, le collaborateur doit être acteur dans la prévention de son capital santé.

**2) Développer les formations à distance et l’utilisation des nouvelles technologies**

De nouveaux modes d’apprentissage, tel que le e-learning, doivent permettre aux équipes de développer de nouvelles compétences très rapidement et d’appréhender de nouvelles méthodes pédagogiques. D’autre part, le développement des nouvelles technologies tels que le digital et la numérisation doivent s’accompagner d’actions de formation auprès des équipes concernées.

**3) Développer les compétences managériales**

Les formations en matière de communication et de management sont favorisées par la centrale. Elle souhaite notamment développer les compétences managériales de l’encadrement afin que les managers favorisent la cohésion d’équipe et le lien social dans leurs équipes.

**4) Développer l’expertise métier**

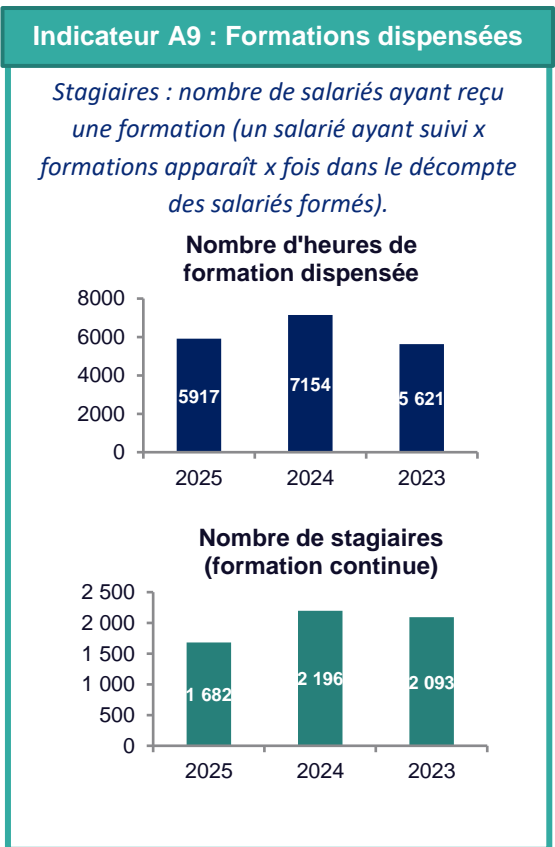
Chaque année des formations sont proposées aux salariés pour monter en compétence sur leur domaine d’activité. Il convient aux managers de se mettre à jour au fur et à mesure des évolutions réglementaires et obligations légales. Par ailleurs, la promotion interne est favorisée au sein de la centrale. Ainsi, il convient d’accompagner les salariés fraîchement promus dans leur prise de poste.

La SCA Ouest a rénové entièrement son pôle formation en 2020. De nombreuses formations mutualisées avec les magasins sont proposées.

Un outil d’e-learning nommé Adèle est également déployé au sein de la centrale pour permettre aux salariés d’accéder à des formations en ligne. Ces modules de 20 minutes en moyenne viennent s’ajouter aux formations comptabilisées dans le plan de développement des compétences.

**En 2025, 660 salariés ont été formés aux règles de qualité, sécurité et environnement sur le site de la SCA Ouest (formation nouveaux arrivants obligatoire).**

La SCA Ouest a également organisé 5 sessions de formation à la RSE à destination des collaborateurs des magasins.



En 2025, deux nouvelles formations ont été mises en œuvre au pôle commercial pour développer sa posture de négociateur et gérer les situations tendues en négociation.

## 2) Santé, sécurité et bien-être au travail

### 2.1) Objectif Zéro prise de risque, Zéro accident

**La santé et la sécurité au travail des femmes et des hommes qui composent la société sont une priorité de l'entreprise.** A ce titre, l'entreprise s'est engagée dans une démarche de prévention et de maîtrise des risques. La prévention des risques se concrétise par un engagement fort dans les actes et les décisions, suivant trois valeurs :

- **L'EXEMPLARITE** : appliquer et faire appliquer les règles de sécurité.
- **LA VIGILANCE** : Identifier les risques et les faire cesser.
- **LA REACTIVITE** : exiger qu'une situation de risque soit traitée rapidement.

**Le dispositif TMS PROS, mis en place en 2015, permet une collaboration entre les différents acteurs du site (salariés, services de santé, sécurité, maintenance, ressources humaines, et l'encadrement de proximité) et la direction. Ensemble ils participent au dépistage des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS). L'objectif de cette démarche est de mettre en place des plans d'actions issus de l'analyse des postes de travail dans le but d'améliorer la qualité de vie au travail.**



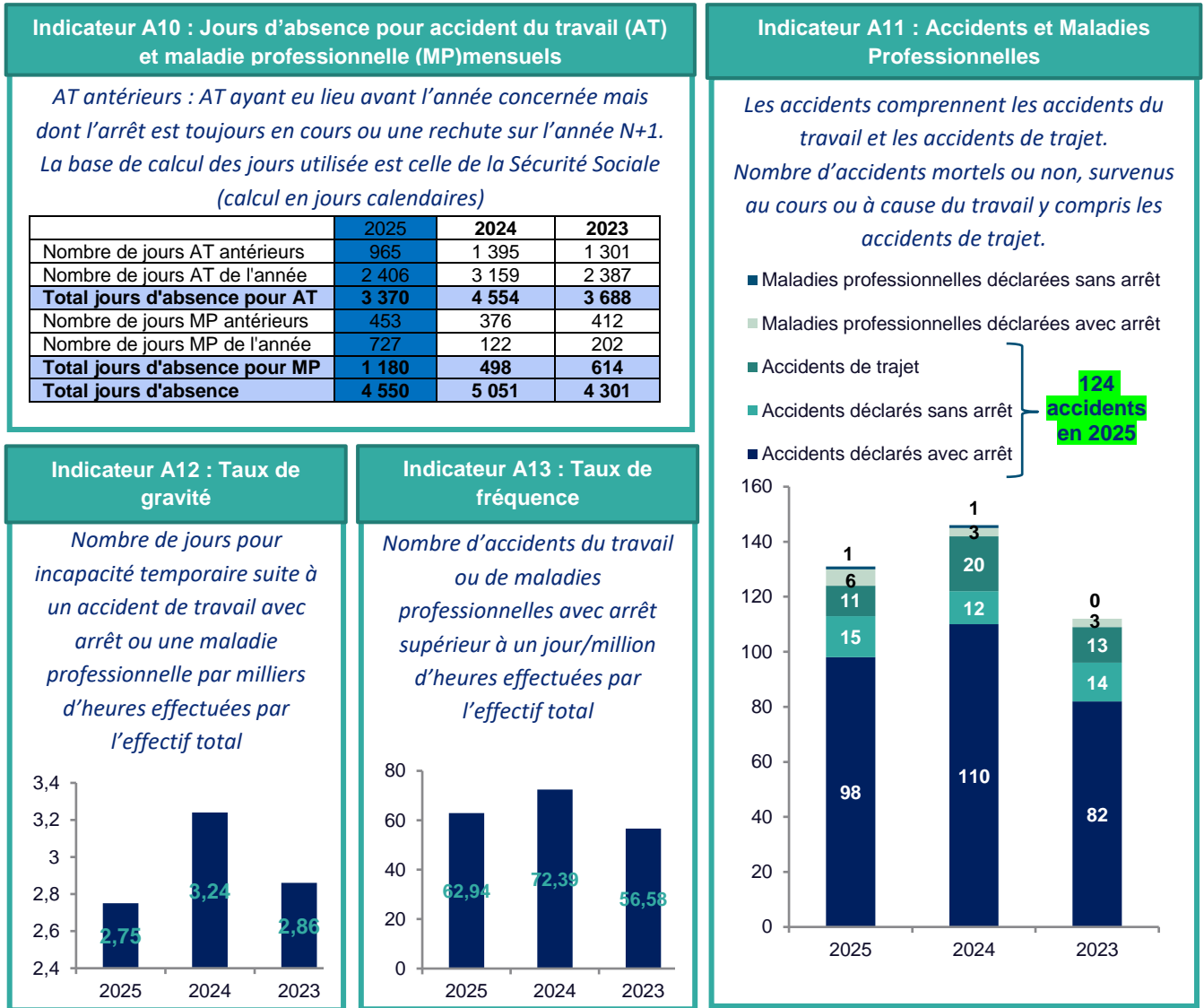
**Les plans d'actions s'orientent sur plusieurs axes :**

- **Les achats** : filmeuses automatiques fixes ou mobiles, gerbeurs, transpalettes électriques à fourches élevables, dépalettiseurs pour faciliter les manutentions, amélioration des EPI (Equipements de Protection Individuelle), test de nouveaux matériels ;
- **La formation** : poursuite de la pratique des éveils musculaires dans les entrepôts 1, 2, 3, 4 et 6, rappel des consignes ;
- **Les méthodes de travail** : réorganisation des emplacements de matériel afin d'optimiser les déplacements à pied, demandes informatiques, propositions d'amélioration auprès des fournisseurs et modification de certains matériels.

TMSPROS a été conduit pour les emplois administratif de la SCA Ouest en 2023. Une analyse fine de 6 postes de travail a été réalisé par l'infirmière d'entreprise, suivi d'une recherche d'actions d'améliorations. Les postes de travail sélectionnés sont représentatifs de l'activité des bureaux : standard, service comptabilité, service informatique, et service commercial dont des bureaux partagés. En 2024, cette démarche a donné lieu à un plan d'action présenté à la Direction.

En 2025, un point d'étape a été réalisé avec les équipes administratives et commerciales, un an après le déploiement du plan d'action TMS Pros. Cette démarche a été accueillie favorablement par les collaborateurs, qui ont particulièrement apprécié les mesures concrètes mises en place. Celles-ci incluent la fourniture de matériel ergonomique de bureau (souris, plateformes assis-debout, ballons, porte-documents), l'organisation d'ateliers QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail) sur les thématiques du stress, de la vision et du sommeil, la réorientation des bureaux pour un meilleur usage de la lumière naturelle, ainsi que l'offre de séances de réflexologie plantaire pour les salariés. Des projets

de plus grande envergure sont par ailleurs à l'étude pour améliorer davantage l'environnement de travail, tels que la réfection du bureau d'accueil, l'installation de panneaux d'isolation phonique et le remplacement des néons par des LED.



Après une tendance haussière en 2023 et 2024, les taux de gravité et de fréquence sont en baisse en 2025. En effet, la hausse des dernières années était essentiellement due à l'augmentation du nombre d'accidents du travail pour les salariés ayant moins de 3 ans d'ancienneté, et principalement liée aux risques de la manutention manuelle. La SCA Ouest a travaillé sur un plan d'action afin de prévenir le risque d'accident chez les « nouveaux arrivants ». C'est pourquoi, 200 nouveaux collaborateurs ont été formés aux éveils musculaires en 2024. En 2025, les résultats démontrent l'efficacité de ces actions.

En 2025, la SCA Ouest a dépensé **143 982 €** dans le remplacement ou l'achat de matériel en matière de sécurité. Cela comprend notamment la réfection de sols dans les entrepôts, et à l'extérieur, des marquages au sol, la maintenance sur les palettiers, ainsi que l'achat de barrières de protection.

### 2.2) Qualité de vie au travail

**La qualité de vie au travail est devenue la première exigence des salariés. La SCA Ouest souhaite poursuivre toutes les démarches de prévention et d'amélioration des conditions de travail, visant, par conséquent, la mixité des métiers. Cela implique d'étudier et mettre en œuvre toutes innovations ou recherches de mécanisation permettant une diminution de la contrainte physique dans un double objectif de prévention des risques professionnels et d'accessibilité de l'emploi aux femmes comme aux hommes.**

Depuis 2018, les salles de pauses, réfectoires, sanitaires et vestiaires ont été progressivement rénovés. La SCA Ouest a également créé des salles de pauses supplémentaires lors de travaux d'agrandissement, ainsi qu'un pôle formation en 2020.

Par ailleurs, la SCA Ouest améliore peu à peu les postes de travail. Depuis 2021, de nombreux mobiliers de bureaux ont été remplacés et l'installation de doubles-écrans a été largement déployée sur les postes administratifs, ainsi que la mise à disposition de souris et tapis de souris ergonomiques sur demande du salarié. En 2022, un ballon pour s'asseoir au poste a été acheté pour les bureaux administratifs. En 2024, suite à la démarche TMS pro conduite au bâtiment administratif, les aménagements suivants ont été généralisés : des ballons pour s'asseoir au bureau, des souris ergonomiques pour tous les collaborateurs, des plans de travail qui se lèvent pour pouvoir travailler à l'ordinateur en position debout.

Côté entrepôts, lors de l'achat d'engins logistiques, la SCA Ouest privilégie les chariots à fourche élévable ou les gerbeurs qui améliorent le confort du collaborateur en remplacement des transpalettes classiques.

De plus, dans une démarche environnementale et de santé suite à l'arrêt des bouteilles d'eau en plastique sur le site en 2021, la SCA Ouest offre systématiquement une gourde à chaque salarié et nouvel arrivant. Des fontaines à eau ont également été installées dans le bâtiment administratif et dans les entrepôts.

Enfin, les salariés ont également été formés à prendre soin de leur santé au travail. Les salariés des bureaux ont suivi un atelier shiatsu pour « comprendre les mécanismes du stress ». L'éveil musculaire quotidien avant la prise de poste est déployé dans 100% des entrepôts afin de lutter contre les accidents du travail liés à la manutention manuelle. En 2022, il a été déployé pour le service maintenance. En 2024, 200 nouveaux collaborateurs ont été formés aux éveils musculaires.

En 2022, dans le cadre de la démarche de sobriété énergétique de la SCA Ouest, une doudoune sans manche a été offerte à chaque collaborateur des bureaux afin d'assurer leur confort tandis que la consigne de température de chauffage a été abaissée à 19°C dans un souci d'économie d'énergie.

Pour soulager les opérateurs sur des tâches physiques, des essais ont été conduits en 2022 avec des exosquelettes au dépôt des fruits et légumes. De nouveaux essais ont été réalisés en 2023 au dépôt des produits de grande consommation. Les tests n'ont pas été concluant pour ces postes. Le dispositif sera prochainement proposé aux équipes de la maintenance sur des actions ciblées nécessitant le port des bras en hauteur.

En 2023, la SCA Ouest s'est engagée dans une réflexion sur la qualité de vie et des conditions de travail, notamment pour le personnel administratif. L'objectif étant de développer des outils permettant un équilibre satisfaisant entre vie privée et vie professionnelle. Ainsi une charte sur le télétravail a été signée et mise en place tout comme l'aménagement des horaires pour garantir une meilleure flexibilité d'arrivée et de départ des salariés. Le télétravail est une forme innovante d'organisation du travail ayant pour but de donner à chacun plus de souplesse et de flexibilité dans ses conditions de travail par la responsabilisation et l'autonomie conférées dans l'exercice des missions professionnelles. Par ailleurs, cette démarche renforce également la politique de l'entreprise en matière de protection de l'environnement en réduisant les déplacements domicile-travail.

En 2024, la SCA Ouest a doté ses collaborateurs de l'application Karos pour favoriser le covoiturage. En plus de présenter un intérêt économique en baissant le coût des trajets quotidiens domicile-travail, le co-voiturage offre une expérience sociale de rencontre et de partage entre les collaborateurs, mais aussi un bénéfice environnemental de par la réduction du nombre de voiture sur les routes. Ce projet contribue à l'engagement de décarbonation de la SCA Ouest. Le partenariat avec Karos a été renouvelé sur l'année 2025.

En 2024 l'équipe santé composée de deux infirmières ainsi que le directeur adjoint et un membre du service RH ont suivi une formation des Premiers Secours en Santé Mentale sur 2 jours. Le CODIR a également suivi une formation de 2 jours sur la gestion de la charge mentale et la prévention de l'épuisement professionnel.

### 2.3) Culture SCA

**Fondée en 2018, Cultur'SCA a pour objectif de définir les valeurs de l'entreprise, construire une culture d'entreprise forte et ancrée dans le quotidien, et fédérer les salariés autour d'une ambition partagée.** Cultur'Sca est pilotée par une équipe de 4 personnes composée de la responsable recrutement, d'une responsable de dépôt logistique, ainsi que de deux permanents dédiés à temps plein sur cette fonction.

## CULTUR'SCA

**Les 3 axes d'actions de la démarche sont :**

- **La Vie de l'entreprise** : mieux communiquer en interne, faire connaître l'histoire de l'entreprise et son actualité
- **La Qualité de vie au travail** : prendre soin des salariés, de leur santé et accompagner l'intégration des nouveaux arrivants
- **Le Développement des liens sociaux** : favoriser les rencontres et le partage entre les salariés à travers les animations et les évènements proposés.



En 2022, l'application Cultur'Sca a été déployée pour favoriser le partage d'information en interne. L'application regroupe aujourd'hui **620 collaborateurs**, elle diffuse de l'information et des actualités sur la vie de l'entreprise sur site, mais aussi sur les magasins et l'enseigne. Par exemple, des vidéos ont été réalisées pour présenter différents services de l'entreprise : le pôle produit de grande consommation (PGC), l'entrepôt surgelé, le service entretien, le fonctionnement du

système logistique automatisé : préparation à la couche (PAC) ; Cette démarche se poursuit avec d'autres vidéo pour continuer de présenter les services.

Depuis 2022, Cultur'SCA organise régulièrement des événements conviviaux et des jeux concours à destination des salariés afin de renforcer la cohésion et l'esprit d'équipe. Un barbecue d'entreprise a ainsi été organisé en 2022, puis renouvelé avec une deuxième édition en 2023.

Par ailleurs, plusieurs concours de pronostics ont été proposés aux collaborateurs, regroupés en équipes de 4 à 5 personnes, à l'occasion de grands événements sportifs :

- la Coupe du Monde de football 2022 ;
- la Coupe du Monde de rugby 2023 ;
- le Championnat d'Europe de football 2024.

Cultur'SCA a également mis en place des animations autour du Tour de France. En 2024, un quiz a permis aux participants de remporter des paniers garnis composés de produits « Nos Régions Ont Du Talent », en lien avec les régions traversées par la course. En 2025, cette initiative a été renouvelée sous la forme d'un tirage au sort organisé à l'occasion du Tour de France, permettant une nouvelle fois aux collaborateurs de gagner des paniers garnis.

### 3) Attraction et fidélisation

#### 3.1) Valoriser les métiers

**La SCA Ouest vise à développer sa « marque employeur » et attirer les compétences en proposant une image sociale centrée sur l'humain, en améliorant constamment l'environnement de travail de ses salariés, en proposant une expérience de travail et en assurant le développement de l'employabilité de ses collaborateurs.**

Afin de continuer à attirer de nouveaux collaborateurs, la SCA Ouest décide de :

- **Accentuer sa coopération** auprès de différents partenaires tels que France Travail, les Missions Locales, les Espaces Emploi.
- **Promouvoir ses métiers** auprès des écoles en organisant des visites de la Centrale.
- **Encourager l'accueil de stagiaires** pour favoriser leur insertion dans la vie professionnelle et leur permettre d'acquérir de l'expérience professionnelle
- **Développer la communication externe** via les réseaux sociaux (LinkedIn notamment) pour véhiculer la culture d'entreprise auprès des candidats.

En 2025, la SCA Ouest a poursuivi sa démarche en participant à **11 salons de recrutements et job datings. 5 visites de la centrale** ont été organisées auprès d'écoles du département. Ainsi, les étudiants issus d'une filière logistique ou commerciale ont pu appréhender de manière concrète le fonctionnement d'une centrale d'achat et le quotidien des employés logistiques.

### 3.2) Offrir aux jeunes une clef d'entrée dans la vie professionnelle

**A l'heure où les entreprises demandent de plus en plus de diplômes et d'expériences, la SCA Ouest, a depuis toujours, fait le choix de recruter des centaines de collaborateurs, sans diplôme et sans expérience au poste de préparateur de commandes.** La SCA Ouest offre chaque année, la possibilité à des jeunes de 18 ans et plus, d'acquérir leur première expérience professionnelle, véritable clé d'entrée dans la vie professionnelle. Pour certains jeunes, l'étape la plus difficile est de « décrocher » leur premier emploi. En 2022, la loi ayant évolué, la SCA Ouest a étendu sa démarche en embauchant des jeunes mineurs à partir de 16 ans. Allant au-delà de la réglementation qui permet une rémunération réduite pour les mineurs, la SCA Ouest a appliqué une rémunération de ces jeunes au niveau du SMIC. A chaque période de vacances scolaires, la SCA Ouest a besoin de renfort et sollicite les jeunes dont des mineurs pour pouvoir étoffer les équipes.

En permettant à ces jeunes de faire leurs premières armes dans le monde de l'entreprise, c'est leur donner un gage de confiance, c'est leur assurer une première expérience et donc leur donner un véritable tremplin pour d'autres expériences professionnelles à venir. La SCA Ouest souhaite poursuivre et favoriser l'intégration de ces jeunes au poste de Préparateur de commandes en les formant et en développant une communication adaptée pour promouvoir le métier de « préparateur de commandes ».

### 3.3) Développer l'alternance

**La SCA Ouest considère que l'alternance participe au développement de la politique en faveur de l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle et ce, quel que soit leur niveau de diplôme.** L'alternance favorise une intégration progressive du salarié en lui permettant d'acquérir un ensemble de compétences nécessaires à l'exercice d'un métier. Chaque alternant est pris en charge par un tuteur qui assure le lien entre les enseignements théoriques et l'application pratique. Les collaborateurs expérimentés endossent la fonction tutorale afin de développer la transmission des savoirs. La SCA Ouest, soucieuse de favoriser le recours aux contrats en alternance (contrats d'apprentissage, contrat de professionnalisation) s'engage à développer ses partenariats avec les écoles, universités, IUT, etc. par le renforcement de sa communication (exemples: diffusion d'annonces dans les écoles, accueil d'écoles pour les visites de la SCA Ouest, participation à des forums).

En 2023, la SCA Ouest a signé un partenariat avec l'IUT de Saint Nazaire. L'objectif est de parrainer une promotion d'une centaine d'étudiants en filière Management Logistique et Transport sur 3 ans jusqu'à l'obtention de leur diplôme. Plusieurs engagements sont pris envers les étudiants : visite de la centrale, intervention sur le thème du développement durable, propositions de stages et d'alternances.

En 2025, la SCA Ouest a accueilli 25 étudiants en contrats de professionnalisation et d'apprentissage. Face à une pyramide des âges vieillissante, la SCA Ouest s'investit dans l'alternance pour identifier de nouveaux talents, les former, et préparer l'avenir.

## 4) Egalité des chances et inclusion

*Les talents et les compétences de chacun sont la richesse de la SCA Ouest.*

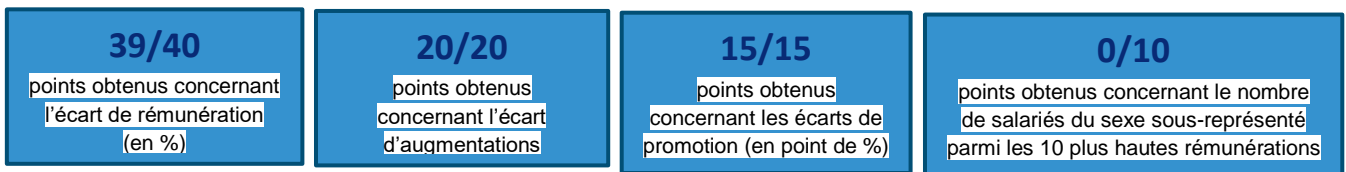
### 4.1) Lutter contre les discriminations

La SCA Ouest s’engage en faveur de la promotion de l’égalité professionnelle et réaffirme son attachement au respect du principe de non-discrimination entre les femmes et les hommes. La centrale reconnaît que la mixité dans les emplois à tous les niveaux est source de complémentarité, d’équilibre social et d’efficacité économique.

#### Egalité Homme/Femme

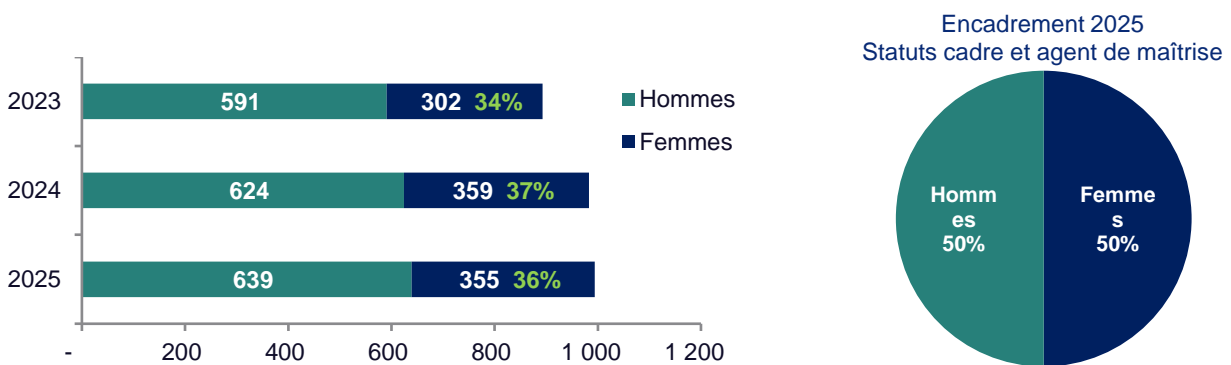
La SCA Ouest est consciente de l’enjeu que constitue l’égalité professionnelle entre hommes et femmes. Dans le respect des dispositions légales, elle a anticipé, a déterminé et a fixé des objectifs spécifiques pour préserver l’égalité. Des objectifs de progression sont fixés dans 4 domaines : **l’embauche, les conditions de travail, la rémunération et la classification professionnelle.**

En 2025, l’index d’égalité Hommes/Femmes est de 89 sur 100. Ci-dessous, le détail de cette note :

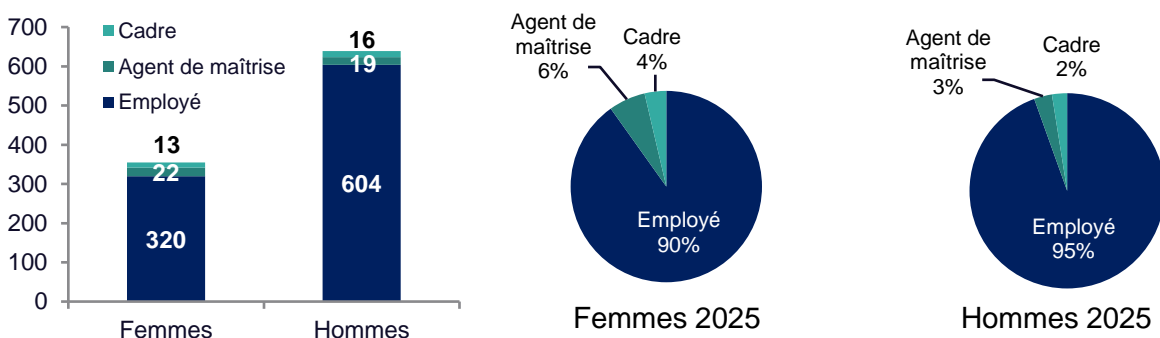


#### Indicateur A14 : Répartition Hommes-Femmes

Les femmes représentent **36%** des effectifs totaux de la SCA Ouest et **50%** de l’encadrement (statut cadre et agent de maîtrise).

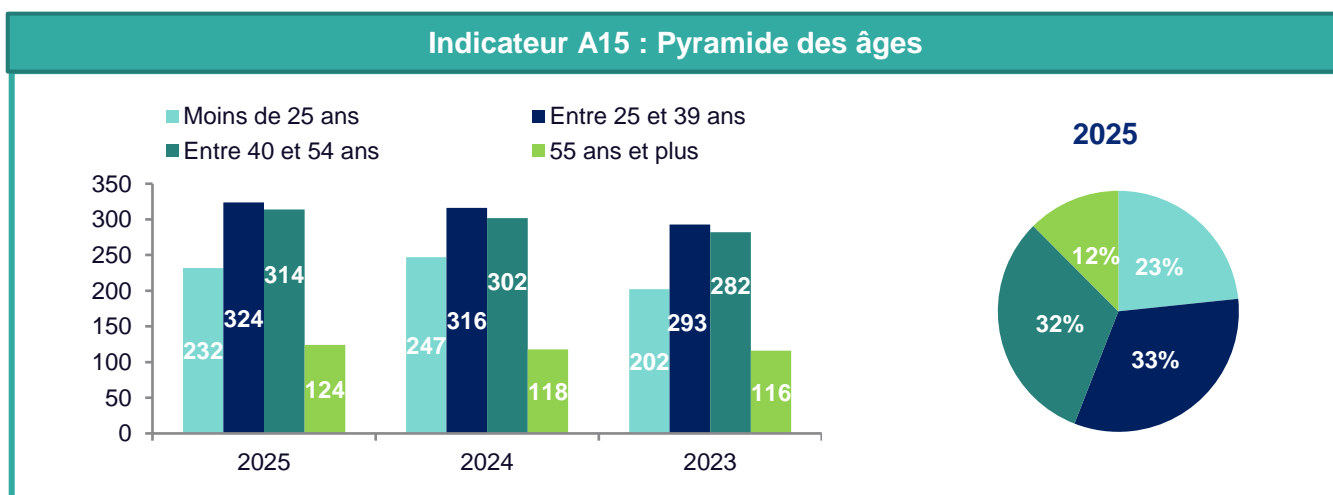


**10%** des femmes salariées à la SCA Ouest font parties de l’encadrement contre **5%** des hommes.



#### 4.2) Accompagner les séniors

La SCA Ouest applique le principe de non-discrimination du fait de l'âge tant dans l'accès à l'emploi, l'accès à la formation, l'évolution professionnelle, la rémunération ainsi que dans tous les aspects liés au déroulement de carrière. Au travers d'accords notamment GPEC, la SCA Ouest a toujours démontré qu'elle portait une attention particulière aux salariés seniors. Des dispositifs d'accompagnement des seniors sont mis en œuvre afin de proposer des aménagements de postes (comme des aménagements horaires par exemple) pour les salariés de +55 ans sur les postes « physiques ».



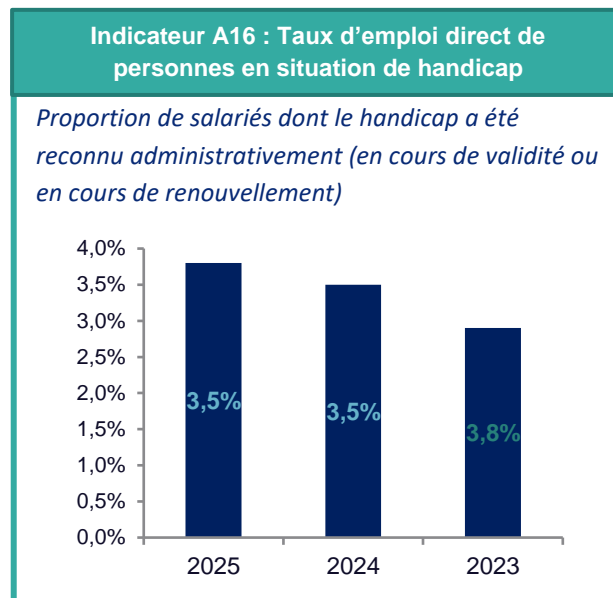
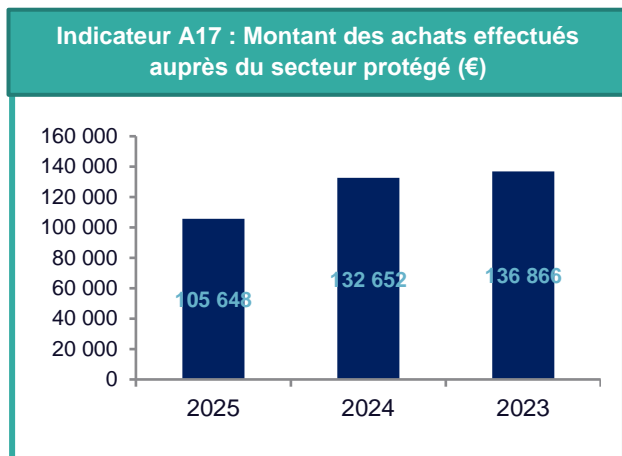
#### 4.3) L'emploi et l'insertion des personnes en situation de handicap

La SCA Ouest veille à la bonne insertion des personnes en situation de handicap, par exemple, un interprète était présent lors des phases de mise en place des éveils musculaires pour lesquels des personnes sourdes étaient présentes.

La SCA Ouest travaille depuis de nombreuses années avec APIHA SAS FESTIFRUILTS, un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) spécialisé dans le conditionnement et la commercialisation d'une large gamme de produits parmi lesquels : fruits secs (aides culinaires, moelleux, coques, sucrés, salés), herbes aromatiques et infusions, épices et condiments, confits (fruits et condiments), confiseries, aides pâtisseries.

Depuis 2021, La SCA Ouest travaille également avec ELISE pour le tri, la collecte et le recyclage de ses déchets de bureaux. En tant qu'entreprise adaptée, ELISE pratique une politique de recrutement à vocation solidaire. Ses équipes sont essentiellement des personnes en situation de handicap ou en difficulté d'insertion.

Depuis 2023, la SCA Ouest a souscrit un contrat auprès de ESATCO pour le nettoyage extérieur du site : espaces verts, contours des bâtiments, parkings, circulations, etc. Il s'agit d'un ESAT, qui permet aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social et éducatif dans un milieu protégé.



## 5) Relations sociales

Les salariés de la SCA Ouest sont encadrés par la [Convention collective nationale du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire](#).

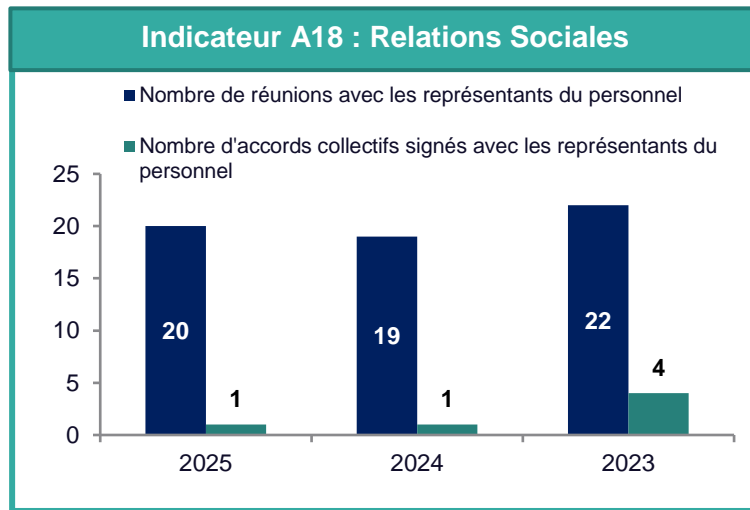
L'Accord GPEC, Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences a été révisé en 2021 et a donné lieu à un nouvel accord entre la Direction et la section syndicale pour la période 2021-2024. L'entretien professionnel est un instrument majeur de la politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences menées à la SCA Ouest. L'entretien est un moment d'échange et de partage, il vise à accompagner le salarié dans ses perspectives d'évolution professionnelle : qualifications, changement de poste, promotion et identifier ses besoins de formation. Les entretiens professionnels qui sont organisés tous les 2 ans, ont été tenus en 2024. Un bilan des entretiens est présenté par la Direction aux instances représentatives du personnel. Le salarié est acteur tant dans la préparation de l'entretien qu'au cours de l'entretien lui-même. Les responsables ont pour rôle d'encourager l'expression du collaborateur afin de favoriser son développement professionnel. Suite à la campagne d'entretiens professionnels menés en 2024, une synthèse détaillée par dépôt et service a été remise aux responsables afin d'identifier les besoins de formation et projets professionnels de leurs équipes. Cela permettra d'optimiser également le plan de développement des compétences sur les 2 prochaines années.

En mars 2023, de nouvelles élections professionnelles ont été organisées. La SCA Ouest a élu pour 4 ans son Comité Social Economique (14 titulaires et 14 suppléants) composé de 3 collèges :

- Collège Employés : 9 titulaires et 9 suppléants
- Collège Agents de maîtrise : 3 titulaires et 3 suppléants
- Collège Cadres : 2 titulaires et 2 suppléants

La SCA Ouest compte également 2 salariés ayant les responsabilités syndicales suivantes : 1 délégué syndical et 1 représentant syndical au CSE.

**En 2025, 20 réunions ont été organisées avec le CSE**, dont 4 portants sur la thématique SSCT (Santé, Sécurité et Conditions de Travail), et **6 réunions de négociations** avec la délégation syndicale présente au sein de l'entreprise.



Le dialogue social est important au sein de l'entreprise. Au cours de l'année 2024, la direction et la délégation syndicale se sont rencontrés à plusieurs reprises pour négocier sur le thème de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et sur la qualité de vie et des conditions de travail. Un accord d'entreprise a été signé pour une durée de 4 ans portant sur l'égalité professionnelle. Un PV de désaccord a été conclu au niveau de la QVCT.

**En 2025, la direction et les partenaires sociaux ont ouvert la négociation annuelle obligatoire, qui a abouti vers un accord d'entreprise. Par ailleurs, une première réunion s'est tenue fin 2025 afin d'engager une nouvelle négociation sur la thématique de la gestion des emplois et des parcours professionnels, l'accord sur la GPEC ayant pris fin en 2025.**

## IV) LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

La SCA Ouest vise l'efficacité opérationnelle tout en maîtrisant l'impact environnemental de ses activités.



## IV. Le respect de l'environnement

Au-delà de la réglementation environnementale en vigueur, la SCA Ouest met en œuvre une politique environnementale volontaire globale. La centrale s'engage au cœur de ses activités avec les objectifs suivants :



- ✓ **L'efficacité énergétique** : conduite d'un Système de Management de l'Énergie certifié ISO50001 dans une démarche d'amélioration continue
- ✓ **La réduction des émissions de gaz à effet de serre**, notamment par l'optimisation globale du fret : camions performants, chauffeurs formés à l'éco-conduite, chargements et flux de transports de marchandises optimisés
- ✓ **La gestion des déchets et la lutte contre les gaspillages** : réduction des déchets à la source, mieux trier pour mieux valoriser de la matière de qualité, et lutte contre le gaspillage alimentaire et non alimentaire
- ✓ **L'utilisation durable des ressources** : réduction des consommations d'eau, achats responsables, sensibilisation des personnes
- ✓ **L'élimination des pollutions** : limitation de l'impact des activités sur l'air, l'eau, les sols



En 2025, la SCA Ouest a décidé de placer les achats de produits responsables, la décarbonation du transport, et la transition énergétique de son site, au cœur de sa stratégie à horizon 2030.

Tous les ans, la SCA Ouest investit dans le renouvellement des équipements, l'amélioration des processus, la rénovation du site, toujours dans un objectif d'amélioration de son empreinte environnementale.

### Répartition des dépenses pour l'environnement en 2025 :

1 166 016 € d'investissements annuels pour l'environnement CAPEX	4 954 801 € de charges annuelles pour l'environnement OPEX
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rénovation énergétique de l'Administratif 3000m2</li> <li>- Amélioration énergétique du pôle adhérents</li> <li>- Installation d'une centrale photovoltaïque en toiture de l'entrepôt de Vigneux de Bretagne sur une surface de 1 079 m2 pour une puissance installée de 243 kWc.</li> <li>- Achat de 4 éco-drive</li> <li>- Installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique complémentaire (22kW)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrat maintenu pour le camion 100% électrique auprès d'un prestataire de transport (surcoût vs camion gazole)</li> <li>- Achat du carburant HVO en remplacement du gazole</li> <li>- Consommation d'électricité</li> <li>- Consommation de gaz</li> <li>- Contrat d'accompagnement Greenflex pour le management de l'énergie</li> <li>- Analyse de la qualité de l'eau rejetée au réseau</li> <li>- Etude sur l'optimisation et la décarbonation du transport amont et aval</li> <li>- Gestion des déchets et achat de matériel</li> <li>- Gestion des 4 ruches sur site par un apiculteur</li> <li>- Nettoyage des espaces vert extérieurs</li> </ul>

### 1) Le changement climatique

#### 1.1) Adaptation au changement climatique

Le changement climatique global mesuré sur la planète pourrait exposer les activités de la SCA Ouest aux risques suivants : une hausse des coûts d'exploitation concernant l'énergie, l'eau, le carburant, une augmentation des primes d'assurances, le dysfonctionnement de l'activité logistique et commerciale lié à des événements météorologiques extrêmes. Etant donné l'activité et la localisation de l'entreprise, la qualité du bâti, l'entretien de ses installations, et l'attention portée au suivi des problématiques environnementales et de sécurité, la vulnérabilité du site aux événements tels que les inondations, sécheresses, ou tempêtes est considéré comme faible.

Néanmoins, les épisodes caniculaires de l'été entraînent une vigilance accrue de la part de la SCA Ouest pour ne pas mettre en risque le maintien des températures dans les entrepôts réfrigérés et le respect de la chaîne du froid, qui si elle était rompue à l'échelle de la centrale engendrerait des conséquences majeures. L'apparition d'épisodes de sécheresse en augmentation est également sous surveillance afin d'anticiper d'éventuelles problématiques sanitaires liées à l'impossibilité de nettoyer les camions et les entrepôts en cas de manque d'eau disponible.

En conclusion, l'augmentation générale des températures et plus particulièrement l'été et son impact sur le maintien de la chaîne du froid, ainsi que les coupures d'eau en raison de la sécheresse, sont les deux principaux enjeux climatiques auxquels le site de la SCA Ouest devra s'adapter.

La coopérative SCA Ouest n'a constitué aucune provision et garantie pour risques pour l'environnement.

#### 1.2) Réduction des émissions de gaz à effet de serre

**Le reporting de la centrale calcule les émissions de gaz à effet de serre (GES) de son activité, converties en unités d'équivalent CO2 (CO2eq).**

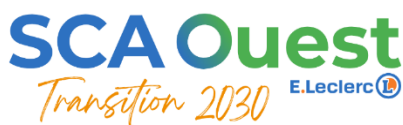
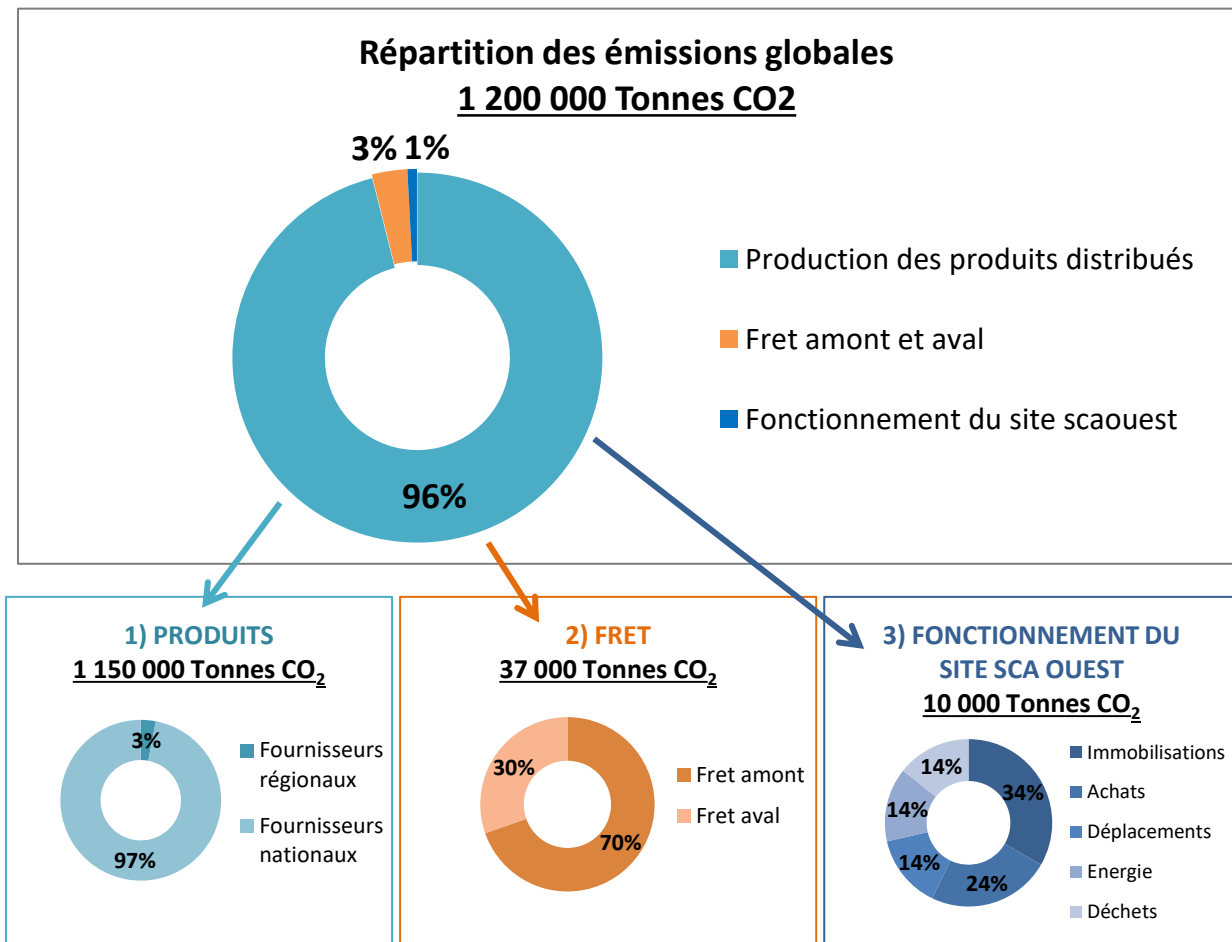
La SCA Ouest a réalisé son premier Bilan Carbone en 2009, qui a ensuite été actualisé en 2012 puis en 2015. Ces derniers ont donné lieu à la mise en place de plans d'action ciblés sur les postes les plus émetteurs des scopes 1 et 2 dans un premier temps, tels que le transport de marchandises et les fluides frigorigènes. Concernant les émissions de gaz à effet de serre liées au déplacement des salariés, la SCA Ouest encourage les employés qui utilisent le vélo pour leurs trajets en indemnisant les frais kilométriques parcourus à vélo. Le parking visiteurs de la SCA Ouest est équipé de 7 bornes doubles de recharge pour les véhicules électriques, cela représente 14 places de stationnement équipées.

En 2023, un Bilan Carbone complet des activités de la centrale comprenant les scopes 1, 2, et 3 a été réalisé sur les données d'activité de l'année 2022. Les résultats des principaux postes d'émissions se présentent comme suit :

- **Produits** : les émissions liées à la production de l'ensemble des produits alimentaires et non-alimentaires transitant par la SCA Ouest avant leur acheminement en magasin
- **Fret** : les émissions liées au fret amont /entrant (livraison des produits à la centrale par les fournisseurs) et au fret aval / sortant (livraison des produits aux magasins par la SCA Ouest)

- **Site** : Les émissions liées au fonctionnement propre du site de la SCA Ouest : immobilisations, achats de matériel et consommables, déplacements des salariés et des visiteurs, énergie consommée, traitement des déchets générés

### Bilan Carbone réalisé en 2023 sur les données 2022 Inclus scopes 1, 2, 3



A partir de 2024, la SCA Ouest a élaboré sa feuille de route de décarbonation à horizon 2030, validée par le Conseil d'Administration et précisée en 2025, en prenant en compte les principaux leviers d'actions suivants :



- **Développement d'une politique d'achats responsables**, formation des acheteurs, construction des outils de mesure carbone des produits achetés, déploiement des plans d'action par famille de produits (voir paragraphe **V. 3) Achats responsables**)



- **Electrification du parc de transport amont et aval** via l'installation des infrastructures de recharge et l'établissement d'un modèle économique associé (voir paragraphe **IV. 1.4) Optimisation du transport de marchandises**)

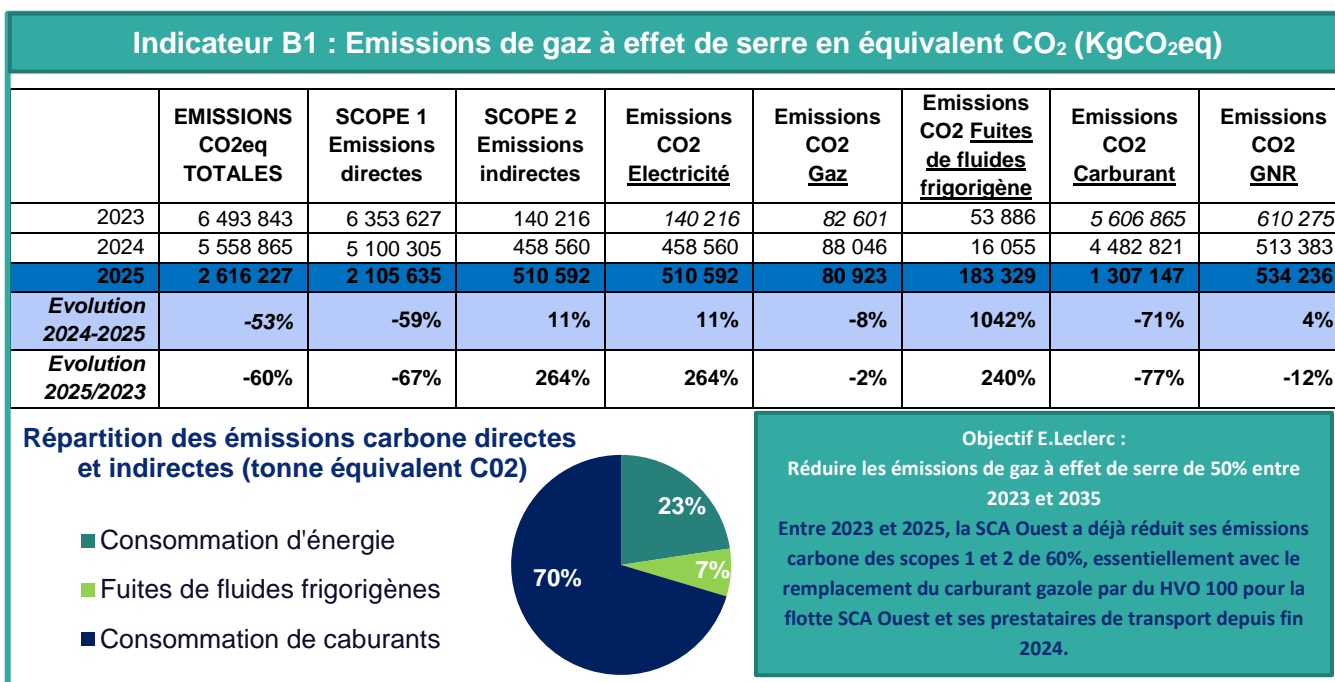


- **Intégration de la transition énergétique** au schéma directeur de travaux du site de la SCA Ouest avec l'ambition d'atteindre l'autonomie énergétique (voir paragraphe **IV. 1.3) Maîtrise des consommations d'énergie**)

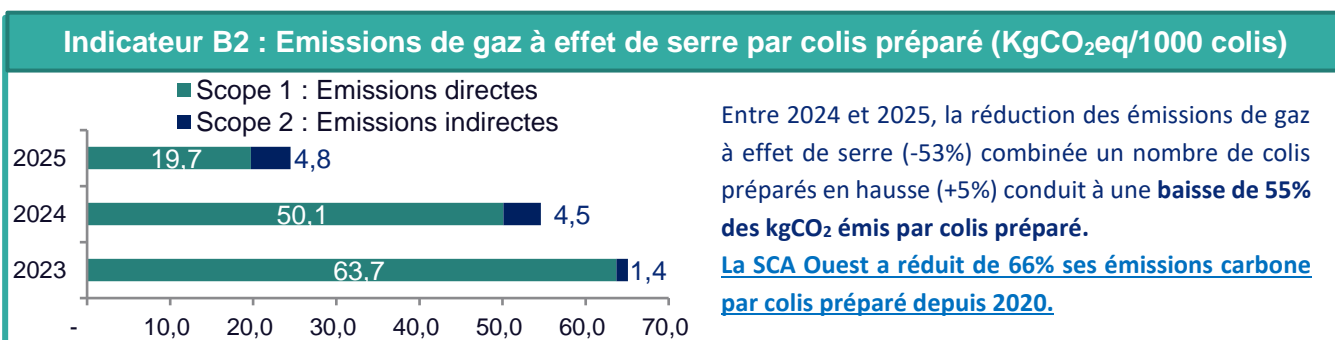
Durant les travaux liés au schéma directeur frais (doublement des surfaces des entrepôts réfrigérés entre 2025 et 2028), la SCA Ouest demande aux entreprises retenues suite aux appels d'offres, de transmettre les données d'émissions carbone générées par leurs interventions. L'objectif est de mesurer l'empreinte carbone des travaux et d'établir la trajectoire carbone de la SCA Ouest en tenant compte des impacts négatifs (travaux) et positifs (production photovoltaïque, réduction des consommations d'énergie...).

**Les émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes des scopes 1 et 2, sont calculées annuellement :**

- **Scope 1** : Emissions directes provenant de la combustion d'énergie sur site : consommations de gaz, carburant, fluides frigorigènes, Gazole Non Routier
- **Scope 2** : Emissions indirectes provenant de la consommation d'énergie importée : consommation d'électricité achetée au fournisseur



En 2025, la SCA Ouest réduit de 53% ses émissions carbone des scopes 1 et 2. Cette importante baisse est le résultat direct du **remplacement à la pompe du carburant gazole par du HVO100 pour la flotte SCA Ouest et ses prestataires de transport depuis fin 2024 (-71% d'émissions de gaz à effet de serre sur le carburant)**. En parallèle, des fuites de fluides frigorigènes intervenues en 2025 et la hausse de la consommation électrique conduisent à l'augmentation des émissions carbone correspondantes.



### Attestations de réduction des émissions de gaz à effet de serre en 2025 :

- Depuis 2021, la centrale a mis en place des caisses en plastique réutilisables pour remplacer certains conditionnements en carton jetables pour les livraisons de fruits & légumes. **En 2025, ce sont 1 089 tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent qui ont été évités grâce à 3 213 542 rotations de bacs réutilisables à la place des cartons à usage unique.**
- Depuis 2024, la SCA Ouest a entièrement remplacé son carburant gazole à la pompe par du **HVO 100**. Ce carburant, fabriqué à partir d'huiles usagées et de graisses animales, est 100% renouvelable. **En 2025, les véhicules roulant au HVO ont réduit de 84% leurs émissions carbone par rapport à des véhicules diesel.**

### 1.3) Maîtrise des consommations d'énergie

Dès 2015, la SCA Ouest s'est investie dans un Système de Management de l'Énergie certifié ISO50001. En 2025, la SCA Ouest est dans son 4ème cycle de certification.



Parce que l'efficacité énergétique est une priorité pour la SCA Ouest, la centrale a défini une approche graduelle basée sur 3 niveaux d'actions :

- Permanent : **L'optimisation quotidienne** de la conduite et l'exploitation des installations techniques
- A Moyen terme : **L'amélioration** de l'efficacité des équipements techniques lors de l'entretien de maintenance et du remplacement d'équipements
- A long terme : **L'investissement** pour une meilleure technologie et de l'innovation lors de de travaux de rénovation et de nouveaux projets de conception

Le Système de Management de l'Énergie est piloté par la Référente Energie du site, accompagnée de l'équipe énergie qui se compose des personnes suivantes :

- Responsable RSE et Energie
- Responsable Maintenance
- Responsable Transport
- Responsable Sécurité

La Direction se réunit une fois par an en Revue de Management afin d'échanger sur les plans d'actions en cours, les résultats obtenus, et définir les nouveaux objectifs.

Les équipes de maintenance interne et les prestataires intervenants sur site sont impliqués dans une démarche d'amélioration continue. Ils mettent en œuvre les mesures de surveillance et de programmation des équipements techniques afin d'optimiser leur fonctionnement :

- Suivi quotidien et analyse de la consommation d'énergie
- Optimisation des heures de fonctionnement de chaque équipement technique
- Plans d'action saisonniers pour adapter les températures de consigne aux conditions extérieures
- Contrôle régulier des équipements

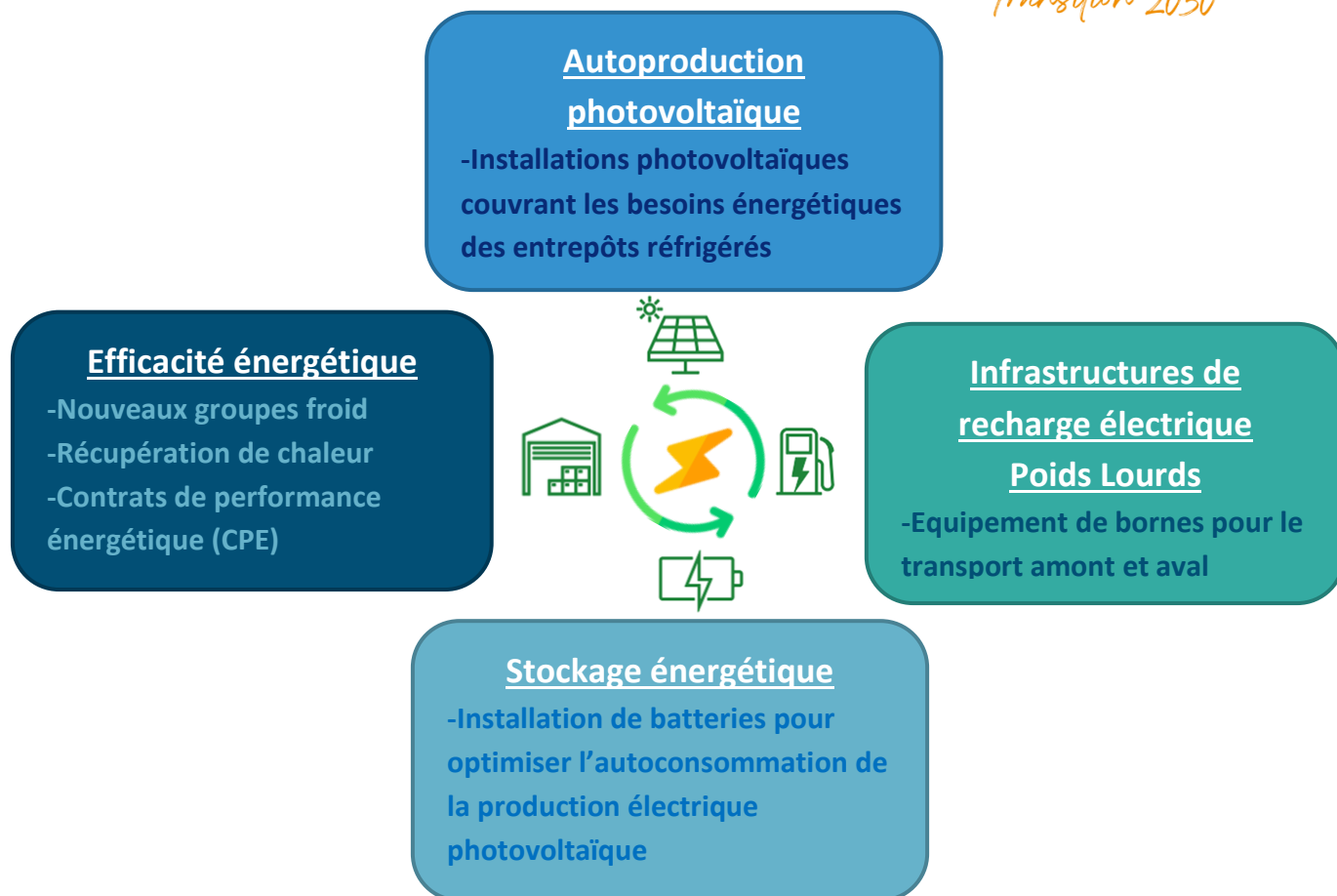
De plus, la SCA Ouest est équipée d'une Gestion Technique des Bâtiments (GTB) pour gérer efficacement la performance du site : chauffage, climatisation, froid industriel, ventilation, éclairage.

Enfin, tout achat de produits ou de services consommateurs d'énergie, ainsi que toute conception de nouveaux projets, sont étudiés, choisis et développés dans une optique d'efficacité énergétique. Lors des appels d'offres, les fournisseurs sont informés que la performance énergétique est un critère de choix dans la décision de la SCA Ouest. Les équipements obsolètes ou arrivés en fin de vie sont systématiquement remplacés par des équipements plus performants.

Par exemple, depuis 2015, l'éclairage a été progressivement remplacé dans les entrepôts par des technologies LED adaptées à chaque zone de travail pour concilier l'économie d'énergie avec un meilleur confort pour les collaborateurs. Selon les bâtiments, les luminaires LED intègrent des réglages avancés liés à plusieurs facteurs tels que l'intensité de la lumière, l'occupation des surfaces, et l'apport de lumière extérieure

**En 2025, forte de son expérience et des résultats obtenus depuis sa première certification, la SCA Ouest se fixe l'objectif ambitieux de réaliser sa transition énergétique à horizon 2030. Cette ambition est fondée sur une stratégie de maîtrise de la dépendance énergétique de la SCA Ouest par **l'autoproduction de son électricité sur site**, et de décarbonation de l'activité de transport tout en maîtrisant son modèle économique par la **fourniture d'électricité aux transporteurs**.**

## Transition énergétique SCA Ouest 2025-2030 : **SCA Ouest** Transition 2030 E.Leclerc®



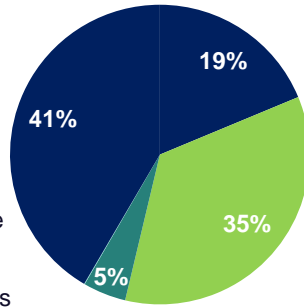
La transition énergétique de la SCA Ouest sur la période 2025-2030 repose sur un important programme de travaux d'agrandissement des entrepôts réfrigérés d'une part, et d'électrification du transport d'autre part :

- Création d'une nouvelle plateforme de tri-palettes avec installation de panneaux photovoltaïques en toiture ;
- Agrandissement de l'entrepôt Surgelé, remplacement du groupe froid avec récupération de chaleur, mise en place d'un contrat de performance énergétique (CPE), et installation de panneaux photovoltaïques en toiture ;
- Ajout de deux nouveaux entrepôts dans le périmètre du Système de Management de l'Energie : entrepôt de Vigneux de Bretagne (activité Fruits et Légumes) et entrepôt ex-BTLEC sur le site de Saint-Etienne-de-Montluc ;
- Conversion de l'entrepôt ex-BTLEC pour accueillir l'activité logistique Frais actuelle, installation d'un nouveau groupe froid avec récupération de chaleur, mise en place d'un contrat de performance énergétique (CPE), et de panneaux photovoltaïques en toiture ;
- Déménagement à terme de l'activité logistique Fruits et Légumes dans l'actuel entrepôt Frais, ajustement des paramétrages et consommations énergétiques de l'entrepôt à ce nouvel usage ;
- Installation de bornes de recharges pour camions électriques (transport amont et prestataires transport aval) et pour véhicules légers ;

- Mise en place d'un système de stockage de l'énergie photovoltaïque produite sur site afin d'en optimiser l'autoconsommation sur site.

## Consommation d'énergie par usage en 2025

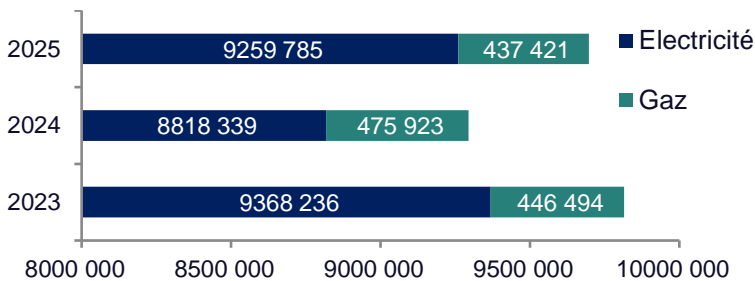
- Production de froid négatif (électricité)
- Production de froid positif (électricité)
- Chauffage (gaz)
- Bornes de recharge pour véhicule électrique (électricité)
- Autres consommations électriques (charge des engins logistiques, éclairage, informatique...)



54% des consommations d'énergie de la SCA Ouest sont liées à la production de froid pour les entrepôts réfrigérés.

Les indicateurs de suivi démontrent l'efficacité des plans d'actions mis en œuvre par la SCA Ouest. **L'ensemble des actions déployées depuis 2020 ont permis de réduire de 7% les consommations d'énergie de la SCA Ouest dans un contexte d'augmentation de l'activité (+13% de colis préparés).**

## Indicateur B3 : Consommation d'énergie totale (kWh)



En 2025, 3% de l'électricité consommée a été autoproduite par les panneaux photovoltaïques mis en service en juillet sur l'extension du dépôt 7.

7,75% de l'électricité vendue par le fournisseur d'électricité de la SCA Ouest provient des énergies renouvelables.

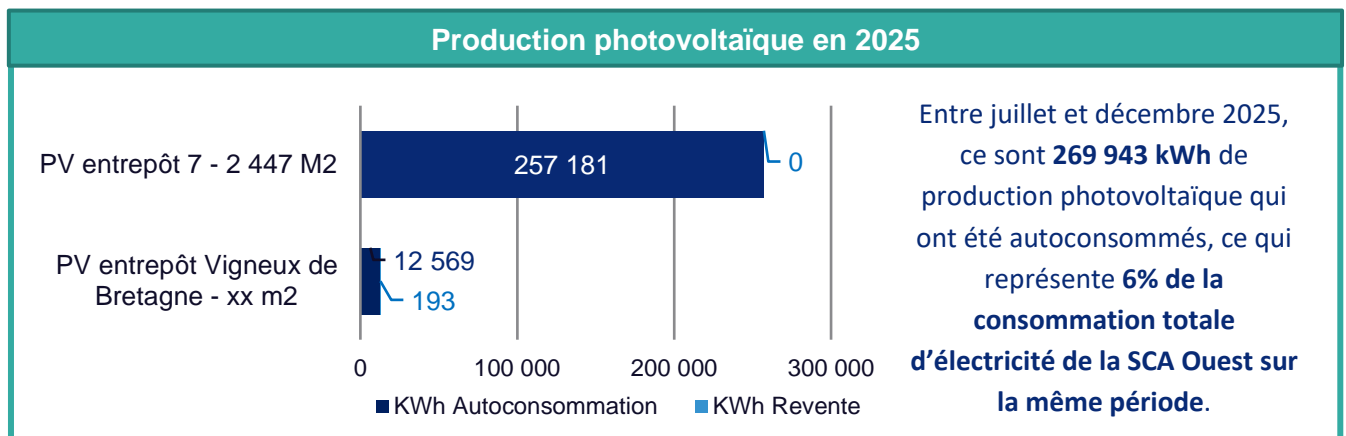
Entre 2020 et 2025, la SCA Ouest réalise une **réduction d'énergie de 4%**. Cela représente une diminution de **451 309 kWh**, ce qui correspond à la consommation d'énergie moyenne annuelle de **90 foyers**.

	Consommation Energie (kWh)	Consommation Electricité (kWh)	Consommation Gaz (kWh PCS)
2023	9 814 730	9 368 236	446 494
2024	9 294 2628	8 818 339	475 923
<b>2025</b>	<b>9 697 206</b>	<b>9 259 785</b>	<b>437 421</b>
<b>Evolution 2024-2025</b>	<b>4,3%</b>	<b>5%</b>	<b>-8,1%</b>
<b>Evolution 2025/2020</b>	<b>-4%</b>	<b>-4%</b>	<b>-4%</b>

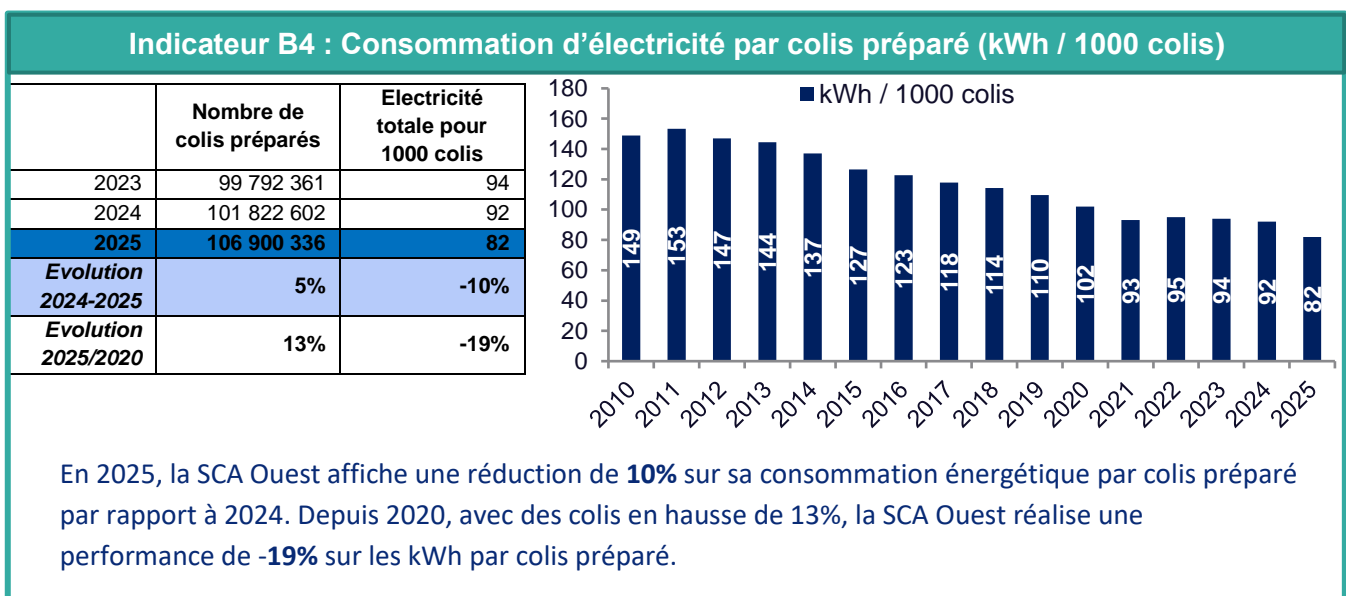
En 2025, la SCA Ouest affiche une hausse de sa consommation d'électricité (+5%) quand sa consommation de gaz diminue de 8%. Cela conduit à une consommation d'énergie totale en hausse de 4%. Suite à la mise en service de l'entrepôt 7 ayant doublé sa surface, les travaux de rénovation au bâtiment Administratif, et l'intégration du nouvel entrepôt de Vigneux de Bretagne, la SCA Ouest a su maintenir une maîtrise de ses consommations d'énergie.

**L'année 2025 a été marquée par :**

- **La mise en service de l'extension de l'entrepôt 7** automatisé pour les produits secs, qui est passé de 10 230 m<sup>2</sup> à 17 064,6 m<sup>2</sup>.
- **La mise en service des panneaux photovoltaïques en toiture du D7** sur une surface de 2 447 m<sup>2</sup> pour une puissance installée de 539 kWc.
- **Les travaux de rénovation énergétique du bâtiment Administratif** durant lesquels la chaudière gaz a été supprimée, elle représentait 65% des consommations de gaz du site.
- **La transformation d'un entrepôt à Vigneux de Bretagne en entrepôt réfrigéré** avec l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture sur une surface de 1 079 m<sup>2</sup> pour une puissance installée de 243 kWc. L'entrepôt mis en service en novembre 2025 est inclus dans le présent reporting 2025.
- **Des températures plus élevées qu'en 2024** qui ont conduit à une légère hausse de la consommation électrique pour maintenir la température dans les entrepôts réfrigérés.



Le nombre de colis préparés par an est le témoin de la performance économique de la centrale. Moins la consommation d'énergie est élevée pour préparer un colis, plus l'activité est considérée comme performante. L'indicateur d'intensité d'usage par colis permet de mesurer l'efficacité de la SCA Ouest.



### 1.4) Optimisation du transport de marchandises

**Avec 79 camions (flotte SCA Ouest et prestataires) ayant parcouru 9 957 820 kms pour livrer les magasins en 2025, l'optimisation du fret routier de la SCA Ouest est un enjeu économique et environnemental clé.** La consommation de carburant est un enjeu majeur pour la centrale dont la logistique est le cœur de métier. Chaque jour, les camions SCA Ouest effectuent les allers et retours entre la plateforme, les magasins et les drives, parcourant en moyenne 187 kms par tournée.

La SCA Ouest détient **10 tracteurs** et **102 semis** aux couleurs E. Leclerc. Des contrats sont engagés auprès de tractionnaires et de loueurs pour le transport des semis SCA Ouest. Le reporting intègre l'ensemble des consommations de carburant et les kilomètres parcourus des camions de la SCA Ouest, des tractionnaires et des prestataires ayant travaillé pour la centrale en 2025. En complément, la SCA Ouest recourt également au fret externalisé pour acheminer les livraisons supplémentaires, les consommations de ces transports ne sont pas mesurées. En 2025, le fret a représenté 19% des livraisons de la SCA Ouest.

**La SCA Ouest poursuit un objectif d'efficacité énergétique dans le cadre de sa certification ISO 50 001, ainsi que de décarbonation de l'activité de transport. Afin d'atteindre cet objectif, la centrale agit dans une approche progressive sur les leviers suivants :**

#### **a) Optimisation des chargements**

Pour diminuer ses émissions, la SCA Ouest a mis en place des actions comme l'optimisation des chargements de camions et du montage des palettes, ainsi que l'achat de semi-remorques à double étage. Le nombre moyen de colis par camion est un critère du contrat d'intéressement SCA Ouest avec les salariés. **Le taux de remplissage par camion (1869 colis)** est stable entre 2024 et 2025.

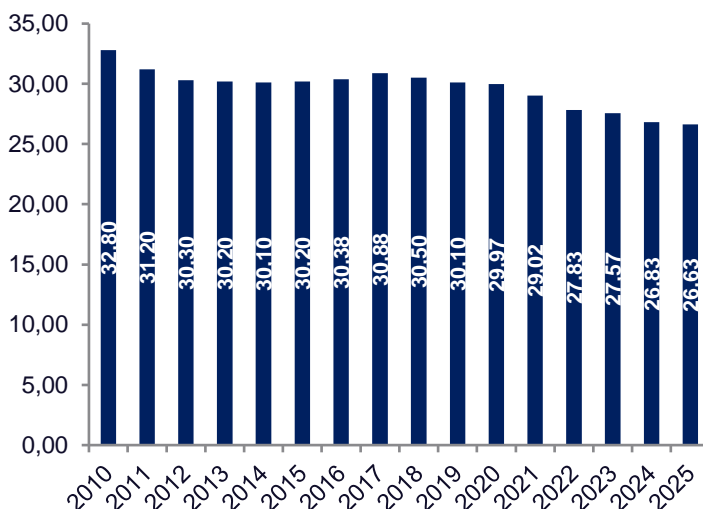
#### **b) Suivi de la performance des chauffeurs**

En matière de conduite, la SCA Ouest s'est fixée l'objectif de maintenir une performance inférieure à 28L/100km. L'optimisation globale du transport de marchandises, en plus de réduire l'impact environnemental de la SCA Ouest, produit des effets en matière de sécurité routière et de nuisances réduites pour les riverains à la fois en maîtrisant le nombre de camions envoyés sur les routes et les trajets empruntés, et par la sensibilisation et la formation des chauffeurs à une conduite responsable. La SCA Ouest intègre la sensibilisation de son personnel routier et de ses partenaires pour diminuer ses consommations et limiter son impact environnemental sans oublier le respect des règles de sécurité routière. Un livret d'accueil et guide de fonctionnement de la SCA Ouest est remis aux chauffeurs, il contient les informations concernant les règles de sécurité, les règles d'hygiène et de qualité, l'environnement, la consommation de carburant, etc. Ce guide pour les chauffeurs a été revu et mis à jour en 2021. Un exemplaire est disponible dans chaque camion, et il a été envoyé aux prestataires de transport externes.

Indicateur B5 : Consommation moyenne de la flotte SCA Ouest (L / 100km)

	Consommation (L/100km)
2023	27,57
2024	26,83
<b>2025</b>	<b>26,63</b>
<i>Evolution 2024-2025</i>	<i>-1%</i>
<i>Evolution 2025/2020</i>	<i>-11%</i>
<i>Evolution 2025/2010</i>	<i>-19%</i>

**Objectif SCA Ouest :**  
 Maintien de la consommation moyenne par camion à un niveau inférieur à 28 L/100km/an :  
**Objectif atteint en 2025 où la SCA Ouest a réalisé une moyenne de 26,63 L/100km**

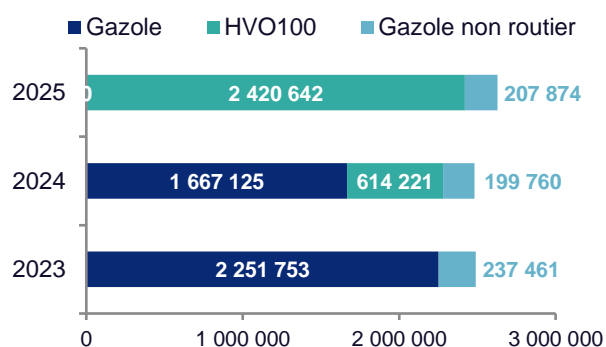


c) Gestion des tournées

Pour la gestion de ses tournées, la SCA Ouest opère notamment de **l'enlèvement chez ses fournisseurs**. Ce dispositif permet qu'un camion SCA Ouest, suite à une livraison en magasin, aille collecter de la marchandise chez un fournisseur situé à proximité du magasin livré. De même, la centrale organise une **reverse logistique des palettes et déchets des magasins**. Cela a pour but de mutualiser ensuite des transports par camions complets vers les prestataires de déchets par exemple. Ces deux pratiques permettent d'éviter des retours à vide des camions après livraison, et d'éviter des trajets supplémentaires pour ces flux, et contribuent ainsi à limiter le nombre de camions sur les routes.

Indicateur B6 : Consommation de carburant total (L)

	Carburant Total	Gazole (L)	HVO100 (L)	Gazole non-routier (L)
2023	2 489 214	2 251 753		237 461
2024	2 481 106	1 667 125	614 221	199 760
<b>2025</b>	<b>2 628 516</b>	<b>0</b>	<b>2 420 642</b>	<b>207 874</b>
<i>Evolution 2024-2025</i>	<i>6%</i>	<i>-100%</i>	<i>294%</i>	<i>4%</i>
<i>Evolution 2025/2020</i>	<i>7%</i>	<i>-100%</i>	<i>+100%</i>	<i>-14%</i>



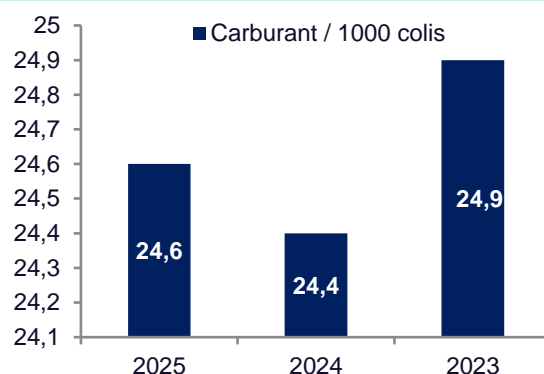
En 2025, **le gazole est entièrement remplacé à la pompe SCA Ouest par le biocarburant HVO100** pour la flotte propre et les prestataires. Le GNR consommé augmente de **4%** en raison des températures plus élevées qu'en 2024, nécessitant une plus grande consommation de GRN dans les remorques réfrigérées pour assurer la livraison des magasins en produits frais. **Entre 2020 et 2025 la consommation de GNR affiche une baisse de 14% grâce aux actions menées par la SCA Ouest, comme notamment la mise en place de l'éco-drive et le renouvellement des semi-remorques avec des groupes froid plus performants.**

#### d) Amélioration de la flotte

Un autre moyen d'améliorer sa performance est de se tenir à jour des technologies les plus efficaces disponibles. C'est pourquoi, la SCA ouest renouvelle régulièrement sa flotte avec des camions aux dernières normes d'émission : 100% du parc est équipé de tracteurs à la nouvelle norme anti-pollution **Euro 6E**. De plus, le premier **dispositif Eco-drive** a été mis en fonctionnement en 2024. C'est une génératrice électrique raccordée au moteur qui permet de produire le froid nécessaire pour réfrigérer la semi-remorque lorsque le camion est en route. Cela permet de ne plus consommer de GNR (Gazole Non Routier). Le test a été concluant, c'est pourquoi [la SCA Ouest prévoit de déployer ce dispositif sur 100% des tracteurs de livraison de sa flotte](#).

Indicateur B7 : Consommation de carburant par colis préparé (litres / 1000 colis)

	Nombre de colis préparés	Carburant total / 1000 colis
2023	99 792 361	24,9
2024	101 822 602	24,4
<b>2025</b>	<b>106 900 336</b>	<b>24,6</b>
<b>Evolution 2024-2025</b>	<b>5%</b>	<b>1%</b>
<b>Evolution 2025/2020</b>	<b>13%</b>	<b>-5%</b>



En 2025, la hausse globale de carburant est compensée par l'augmentation de 5% des colis préparés. Depuis 2020, la consommation de carburant par colis préparé est en baisse de 5%.

#### e) Transition vers des solutions décarbonées

Enfin, en relation avec les constructeurs de camions, la SCA Ouest se prête volontiers aux tests de nouvelles technologies. En 2021, la SCA Ouest a conduit un test avec un camion alimenté au **bio-carburant** à partir d'huile de colza (B100). Après analyse, cette solution n'a pas été retenue en raison de la surconsommation constatée, du surcoût de maintenance du véhicule, ainsi que de la contrainte logistique engendrée par l'approvisionnement de ce nouveau carburant.



Depuis 2023, la SCA Ouest a contractualisé avec un partenaire de transport, un **camion 100% électrique** pour les livraisons de la SCA Ouest. En 2025, ce camion a parcouru **131 746 Km** pour la SCA Ouest, tout en économisant **106 Tonnes de CO2** par rapport à un camion au gazole. Ces émissions évitées correspondent aux émissions carbone annuelles de 12 français. Fin 2025, un deuxième camion électrique a été contractualisé auprès du même partenaire.

En fin d'année 2024, la SCA Ouest a entièrement remplacé son carburant gazole à la pompe par du **HVO**.



Avec une structure chimique identique, il est miscible au diesel, et peut donc s'utiliser dans les véhicules existants sans modification de la flotte. Ce carburant, fabriqué à partir d'huiles usagées et de graisses animales, est 100% renouvelable. **En 2025, les véhicules roulant au HVO ont réduit de 84% leurs émissions carbone par rapport à des véhicules diesel.**

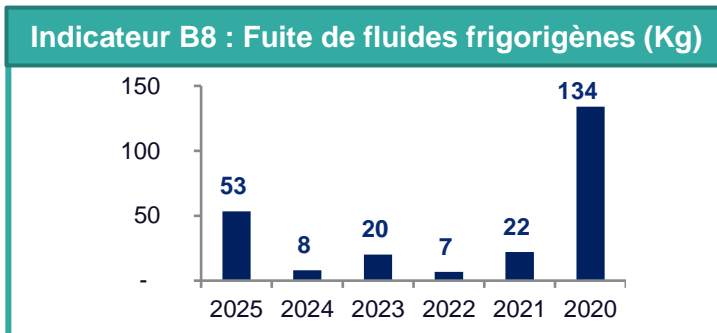
### 1.5) Suivi des fluides frigorigènes

**54% des consommations d'énergie de la SCA Ouest sont liées à la production de froid pour les entrepôts réfrigérés.** La production de froid nécessaire à la conservation des aliments et au respect de la chaîne du froid utilise des gaz frigorigènes. Les équipements suivants contiennent des fluides frigorigènes : 4 groupes de production de froid positif, des pompes à chaleur, des climatiseurs, les semis réfrigérés pour le transport des marchandises. Les groupes de production de froid fournissent la température dans les entrepôts frais et surgelés :

- Entrepôt 3 : fruits et légumes à 9°C
- Entrepôt 4 : surgelé à -24°C
- Entrepôt 5 : frais à 2°C

En 2010, la SCA Ouest a décidé de changer l'ensemble du système de production de froid positif pour un système de distribution par boucle d'eau glycolée, et la production de froid négatif par un système de compression au CO<sub>2</sub>. Ce changement lui a permis de réduire de manière significative ses émissions de gaz à effet de serre liées à la production de froid. Dans le cadre de l'évolution réglementaire, les partenaires mainteneurs ont été sensibilisés à l'importance des recherches de fuites préventives. Les fluides frigorigènes sont également présents dans les semis à température dirigée pour le transport des produits frais et surgelés. La SCA Ouest compte 100 semi-remorques frigorifiques. Les fluides frigorigènes sont nocifs pour l'environnement, ils sont encadrés par une réglementation stricte et font l'objet d'un suivi constant pour éviter les fuites. Les contrôles périodiques des équipements permettent une détection et une réparation rapide en cas de fuite.

Les quantités de fuites sont variables sur les équipements et ne peuvent pas être comparées d'une année à l'autre. Néanmoins la maintenance préventive mise en œuvre permet de détecter les fuites au plus tôt afin de limiter leur gravité. En 2020, la quantité importante de fluide perdu s'explique par une fuite qui a eu lieu sur un Groupe de production de froid.



Dans le cadre de son schéma directeur frais (voir paragraphe V. [1.3\) Maîtrise des consommations d'énergie](#)), le programme de travaux prévoit le remplacement des groupes froid des entrepôts surgelés et frais par des groupes au CO<sub>2</sub> réduisant ainsi considérablement les quantités de fluides frigorigènes présentes sur site et ainsi les risques de fuite.

## 2) Utilisation des ressources

### 2.1) Gestion des déchets

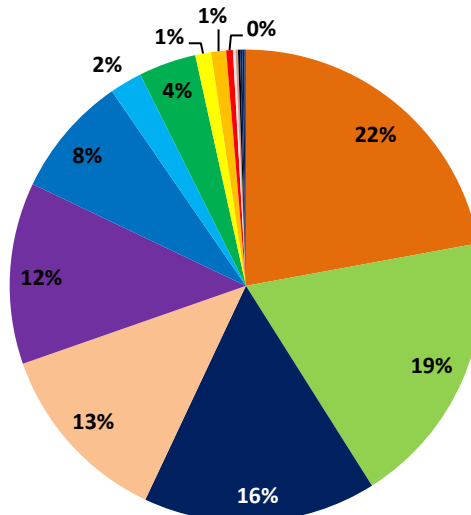
La SCA Ouest emploie une équipe d'entretien qui gère les déchets du site quotidiennement. Cette équipe améliore la qualité du tri amont des déchets réalisé en vue de leur élimination dans les filières adéquates. **Le site a mis en place 19 filières de tri dont le carton, le papier, les films plastiques, les biodéchets, le bois, la ferraille, les batteries, les DEEE, etc. afin d'orienter un maximum de déchets vers les filières de recyclage.** En 2025, 50% des déchets générés à la SCA Ouest ont été recyclés. Au total ce sont 100% des déchets de la SCA Ouest qui sont valorisés que ce soit par le recyclage, la méthanisation, ou l'incinération avec valorisation énergétique. Les gisements de déchets principaux concernent les **déchets d'emballages logistiques** carton et plastique, les déchets résiduels, et les palettes.

**En 2021, sous l'impulsion d'un projet d'enseigne, la centrale a mis en place des caisses en plastique réutilisables pour remplacer certains conditionnements en carton jetables pour les livraisons de fruits & légumes.** Ce projet est monté en partenariat avec l'opérateur des caisses en plastiques et les fournisseurs qui conditionnent leurs produits sous ce nouveau format. Les caisses sont ramassées en magasins, nettoyées, et repartent chez les fournisseurs pour transporter de nouveaux produits. Ce dispositif diminue les déchets carton en bout de chaîne, c'est à dire au niveau du magasin. **En 2025, ce sont 1 089 tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent qui ont été évitées grâce à 3 213 542 rotations de bacs réutilisables à la place des cartons à usage unique.**

Indicateur B9 : Répartition des déchets par type (Tonnes)\*

Déchets	Tonnes 2025
<b>Total</b>	<b>1 874</b>
Carton	373
Plastique	351
Palettes*	315
Déchets résiduels	286
Combustible Solide de Récupération CSR	210
Ferraille	91
Biodéchets	97
Hydrocarbures : liquides et boues	51
Batteries	43
Papiers	37
Bois	8
Meubles	4
Verre	3,8
Déchets dangereux	3,7
Bouteilles en plastique, canettes en métal, cartouches d'encre	0,5
Fluides frigorigènes	0,06

- Carton
- Plastique
- Déchets résiduels
- Combustible Solide de Récupération CSR
- Palettes\*
- Biodéchets
- Bois
- Ferraille
- Hydrocarbures : liquides et boues
- Batteries
- Papiers
- Brochures Prospectus <1%
- Meubles <1%
- Déchets dangereux <1%
- Verre <1%
- Déchets dangereux <1%
- Piles, cartouches d'encre, lampes <1%
- Bouteilles en plastique, canettes en métal <1%



\*Part des palettes incinérées uniquement

Exclusion des palettes réparées, réutilisées et données

Concernant les **Déchets résiduels (déchets restants après tri pour recyclage)**, leur mode de traitement est l'incinération avec valorisation énergétique. Depuis 2014, la SCA Ouest a organisé la filière **Combustible Solide de Récupération (CSR)**. Il s'agit d'un mélange de déchets secs qui sert aux cimenteries comme combustible dans leur processus de fabrication et dont les cendres sont intégrées au ciment. Cela a permis de diminuer les quantités de déchets résiduels en isolant cette matière qui est valorisée chez les industriels. La SCA Ouest poursuit ses efforts de réduction des quantités de déchets résiduels en cherchant continuellement à améliorer son tri à la source.

Depuis 2021, la SCA Ouest a encore amélioré son tri à la source en se préoccupant des petits **flux générés dans les bureaux et les salles de pause**. Un partenariat a été établi avec la **société ELISE** qui s'inscrit dans une démarche solidaire. En tant qu'entreprise adaptée, Elise crée des emplois locaux pour des personnes en situation de handicap tout en participant activement à la protection de l'environnement. Des points d'apport volontaire ont été mis en place sur l'ensemble du site, dans les salles de pause et les lieux de passage (machine à café, zones fumeurs, imprimantes) des 9 bâtiments. Des poubelles colorées y sont présentes pour collecter séparément les gisements suivants en vue de leur recyclage : **gobelets en carton, bouteilles en plastique, canette en métal, carton/papier, verre**. Et pour aller plus loin, toutes les corbeilles ordinaires des bureaux Administratifs ont été enlevées afin de garantir le bon acheminement de chaque déchet jusqu'à la poubelle appropriée du point d'apport volontaire. Tous les

salariés participent ainsi activement à la réduction des déchets résiduels et à l'amélioration du recyclage dans l'entreprise.

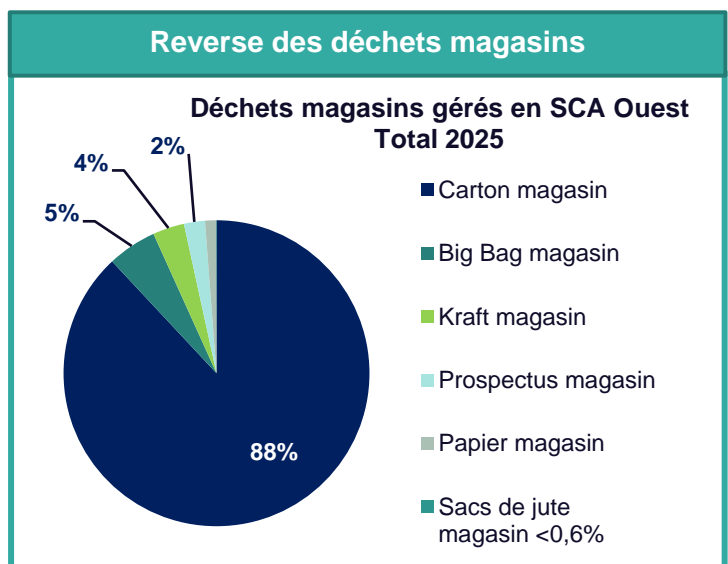
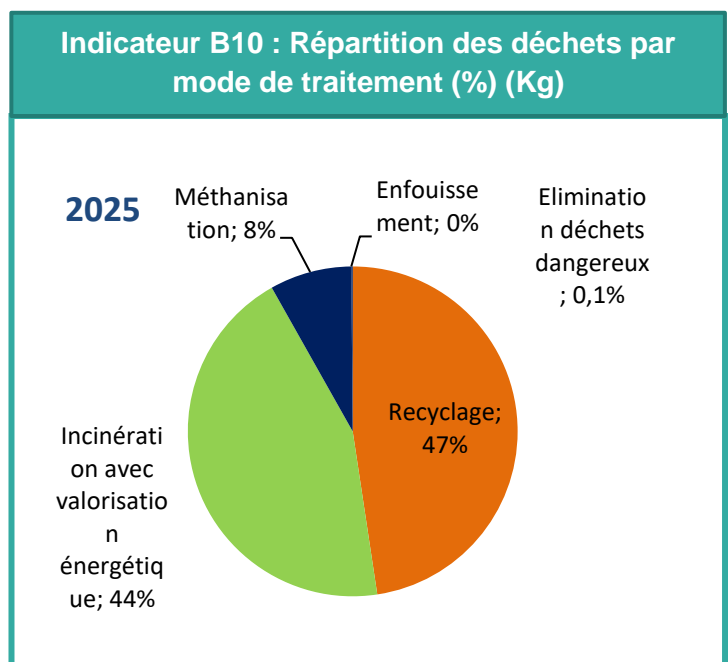
Depuis 2021 également, la SCA Ouest offre à chaque salarié une gourde en inox isotherme pour les contrats à durée indéterminée, et en plastique recyclé réutilisable pour les contrats à durée déterminée. Des robinets dédiés et des fontaines à eau ont été installés afin de garantir l'hygiène et la santé des collaborateurs. Tout nouvel arrivant bénéficie d'une gourde à son embauche à la SCA Ouest. Ce projet, conformément à la réglementation en vigueur sur l'interdiction progressive des emballages en plastique à usage unique (loi AGECE), permet de réduire significativement la quantité de bouteilles d'eau en plastique consommées sur le site.

**Enfin, la SCA Ouest s'engage à lutter contre les gaspillages alimentaires et non-alimentaire.**

La quantité de biodéchets générés est faible, elle représente 5% des déchets totaux de la centrale. Les biodéchets sont principalement issus de la casse générée lors des opérations logistiques, et en partie issus de l'agrégage réalisé pour garantir la qualité des fruits et légumes vendus. Pour tous les produits qui ne peuvent être livrés en magasin bien qu'étant parfaitement propres à la consommation car l'emballage a été endommagé lors du transport ou qui font l'objet d'une erreur de livraison de la part du fournisseur par exemple, la centrale logistique s'engage à recourir systématiquement au don aux banques alimentaires. De même, les produits non alimentaire invendus ou impropres à la vente mais ne présentant aucun risque pour le consommateur sont systématiquement proposés en dons aux associations. La destruction n'est utilisée qu'en ultime recours.

**Gestion des déchets des magasins**

La centrale organise une reverse logistique afin de mutualiser la gestion des déchets des magasins qui le souhaitent. Les déchets sont chargés dans les camions en retour de livraison évitant ainsi de rouler à vide du magasin jusqu'à la SCA Ouest. Depuis la SCA Ouest, des chargements par camions complets acheminent les matières jusqu'aux lieux de traitement de façon à réduire le nombre de transports. **En 2025, 42 magasins,**



**29 drives et 3 express ont utilisé ce service. Au total, 5 139 Tonnes de déchets ont été recyclés pour le compte des magasins de la SCA Ouest.**

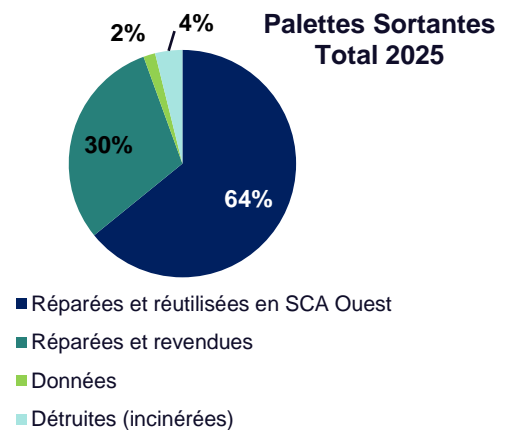
**En 2021, la SCA Ouest a déployé un projet de mise en place d'automates de collecte des bouteilles en plastique des clients à l'échelle de sa région. A date, 36 machines sont installées dans 27 magasins** pour collecter les bouteilles en plastique, les trier et les broyer en paillettes. Les paillettes de plastique, conditionnées en big bags, sont regroupées sur la centrale logistique afin de les acheminer par camion complet vers le plasturgiste pour leur recyclage. **En 2025, ce sont 176 tonnes de paillettes plastiques qui ont été collectées.**



**En 2025, la SCA Ouest a accompagné les magasins dans la mise en place du dispositif REUSE. Porté par CITEO, le dispositif REUSE vise à expérimenter à grande échelle le réemploi des contenant en verre dans le grand Ouest français.** En SCA Ouest, ce sont **19 magasins** qui se sont engagés dans ce test, avec **13 références** de boissons conditionnées en bouteilles réutilisables référencées par la centrale. Les bouteilles consignées rapportées en magasin par les clients sont directement collectées en magasin par l'opérateur **GO!REEMPLOI.**

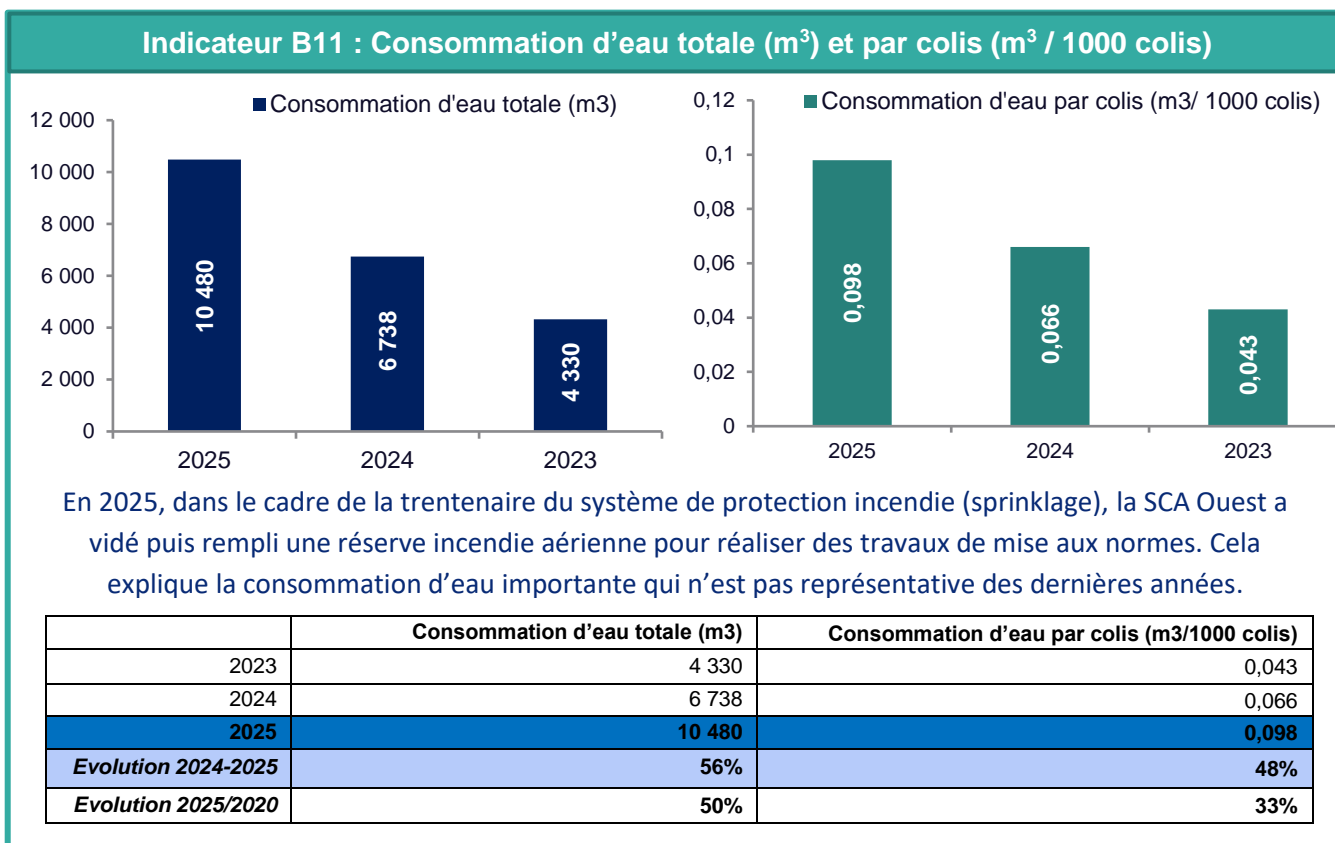
### Zoom sur la gestion des palettes

La SCA Ouest gère les palettes pour ses **49 magasins adhérents**. Les palettes abimées sont prises en charge par 3 prestataires afin de les réparer et de les réintroduire dans le cercle d'utilisation. Elles ne sont détruites qu'en ultime recours en fin de vie. Au total, ce sont **320 193 palettes** qui sortent du circuit de la SCA Ouest en 2025, soit **8 139 tonnes**. Parmi elles certaines sont réparées et reviennent en SCA Ouest pour être réutilisées, d'autres sont réparées et revendues dans un circuit ouvert, certaines sont données à des associations et d'autres, enfin, sont éliminées en combustibles.



## 2.2) Consommations d'eau

La SCA Ouest a pris en compte les usages de l'eau sur son site : sanitaires, nettoyage, station de lavage pour les camions et les remorques, système de sécurité incendie et tests de fonctionnement. La GTB (Gestion Technique du Bâtiment) permet de programmer les utilisations, et définir des seuils d'alertes par zone afin d'identifier au plus tôt des fuites ou des dérives de consommations. Grâce à la GTB, la SCA Ouest reçoit des alertes automatiques en cas de consommations anormales d'eau, les équipes de maintenance peuvent alors rechercher la cause et intervenir rapidement.



En 2019, une borne d'accès avec badge a été mise en place pour la station de lavage des camions afin de sensibiliser les chauffeurs sur leur consommation d'eau et limiter les excès. Des consignes ont été données aux chauffeurs pour qu'ils ne réalisent qu'un seul lavage extérieur par semaine par camion. Tous les robinets sont équipés de réducteurs de débit. En 2023, une amélioration a été installée sur le rouleau du lavage camion afin d'éviter la perte systématique d'eau en fin de programme (vidange pour éviter le gel de l'eau dans le système). L'équipement d'une sonde thermorégulée permet de supprimer la perte de 800L d'eau en moyenne par semaine.

### 3) Protection de la nature et biodiversité

La SCA Ouest s'étend sur 42 hectares dont 123 687 m<sup>2</sup> d'espaces verts. L'entreprise qui s'occupe de l'entretien des espaces verts réalise essentiellement de la taille et de la tonte sans utilisation de produits phytosanitaires. De même, il n'y a quasiment pas d'arrosage des plantes. Les terrains de la SCA Ouest inutilisés qui entourent le site sont gracieusement mis à disposition des éleveurs/cultivateurs pour leurs exploitations.

En 2020, la SCA Ouest a décidé de financer à hauteur de 80% un projet de boisement sur la commune de Saint-Etienne-de-Montluc. Le projet concerne 7,5 hectares de prairie qui ont été boisés en 2021 afin de les convertir en forêt. Le projet, monté par le propriétaire forestier dans une démarche de gestion durable et en partenariat avec le CNPF (Centre National de la Propriété Forestière), a obtenu le label Bas Carbone porté par le Ministère de la transition écologique.

Environ 1 791 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> seront absorbées par les arbres plantés pendant 30 ans. Cela permettra de compenser 100% des consommations d'énergie annuelles et du carburant consommé par la flotte propre SCA Ouest ; soit 30% des émissions CO<sub>2</sub> générées par la SCA Ouest en 2019 (scope 1 & 2). En plus de la compensation carbone, ce projet génère des co-bénéfices sur le territoire :

- **Biodiversité** : le boisement est fait avec 10 essences, dont 86 % des essences sont autochtones (chêne, charme, alisier..). Une mare (lieu de biodiversité potentielle) au sein de la parcelle a été réhabilitée et sera préservée.
- **Paysage** : le boisement est situé à proximité d'une forêt et sera visible de la route. Il se situe à 4 km de la SCA Ouest.
- **Attractivité locale** : il s'agit du 1<sup>er</sup> projet labellisé Bas Carbone et financé en l

LABEL BAS  
CARBONE



A découvrir sur les sites : [www.cnpf.fr/nos-partenariats-carbone](http://www.cnpf.fr/nos-partenariats-carbone)

et <https://label-bas-carbone.ecologie.gouv.fr/projets/cnpf-cfor-ndeq20-saint-etienne-de-montluc>

En 2022, un diagnostic biodiversité du site de la SCA Ouest a été réalisé en partenariat avec un groupe de 4 étudiants de l'Université Catholique de l'Ouest à Angers, en master Ecologie Industrielle et Développement Durable. La SCA Ouest leur a confié pour mission d'étudier la cartographie environnante de la centrale logistique, d'établir un état des lieux écologiques du site en réalisant un diagnostic de la faune et de la flore, et de proposer un plan d'action.

Le diagnostic a été présenté à la direction. Un bilan positif a pu être dressé :

- Le site est entouré de prairies permanentes et de cultures (Voir [Annexe 2](#))
- Les espaces naturels se caractérisent comme des méta zones humides (Assimilable à des zones humides)
- Le site est parcouru par de nombreuses espèces d'oiseaux gravitant sur les environs et passant sur les espaces naturels de la SCA Ouest, dont certaines espèces protégées et/ou rares comme

par exemple le Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*), le Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*) ou le Vanneau hupé (*Vanellus vanellus*) (Voir Annexe 6)

- Le site logistique comprend de nombreux espaces verts avec du potentiel pour l'avenir

**Avec des méta zones humides, une faune et flore déjà présente, et des prairies permanentes aux alentours, la SCA Ouest a un réel patrimoine naturel à protéger et enrichir.**

**L'étude a abouti à l'identification de 3 axes d'engagements :**

**Axe 1 :** Préserver la biodiversité existante et développer les connaissances écologiques sur le site

**Axe 2 :** Améliorer l'intégration du site industriel dans son environnement naturel (continuité écologique et paysage)

**Axe 3 :** Éduquer, Sensibiliser, Fédérer le personnel et les prestataires autour de la biodiversité

La SCA Ouest a établi son plan d'action autour de ces 3 axes.



Depuis 2023, la SCA Ouest a noué un partenariat avec ESATCO pour le nettoyage extérieur du site : espaces verts, contours des bâtiments, parkings, circulations, etc.

Il s'agit d'un ESAT, qui permet aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social et éducatif dans un milieu protégé.

**En 2024, la SCA Ouest a accueilli 4 ruches sur le site de la SCA Ouest,** installées et suivies par un apiculteur du Rucher du Champoivre. Ce projet témoigne d'un engagement aussi bien pour la nature que social :

- les ruches ont été préalablement fabriquées par un ESAT,
- elles ont été décorées par les écoliers de Saint-Etienne-de-Montluc après une intervention pédagogique en classe,
- la mise en pot est faite par des personnes en situation de réinsertion.

Les premiers pots récoltés en 2024 ont été offerts aux écoliers.



Par ailleurs, l'ensemble des magasins du périmètre SCA Ouest participe à l'opération « Nettoyons la nature ! ». En 2025, 483 sites ont été nettoyés sur le territoire régional par 28 116 participants, pour un total de 6 tonnes de déchets ramassés.



## 4) Pollutions et risques pour la santé, la sécurité et l'environnement

La SCA Ouest est une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) soumise à autorisation selon le Code de l'Environnement. Le site est notamment concerné par les rubriques ICPE suivantes :

- Entrepôts couverts
- Entrepôts frigorifiques
- Ateliers de charge d'accumulateurs
- Station-service
- Ateliers de réparation et d'entretien de véhicules et engins à moteur
- Dépôts de papiers, cartons ou matériaux combustibles analogues
- Stockage de bois ou de matériaux combustibles analogues
- Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de papiers/cartons, plastiques, caoutchouc, textiles, bois
- Produits pétroliers spécifiques et carburants de substitution
- Fluides frigorigènes
- Produits dangereux : produits inflammables, aérosols, produits dangereux pour l'environnement...

Les produits dangereux font l'objet d'une procédure et d'un suivi minutieux par le service sécurité de la centrale. La nature des produits stockés et leurs quantités sont systématiquement enregistrées, et les fiches de données de sécurité de chaque produit sont archivées. Selon les rubriques, certains produits dangereux doivent observer des règles de stockages particulières.

De plus, la SCA Ouest possède des équipements soumis à des contrôles réglementaires périodiques au titre des Codes de l'Environnement ou du Travail. Les Responsables de la Maintenance, de l'Environnement, et de la Sécurité assurent que ces contrôles soient réalisés à la fréquence attendue.

Par exemple :

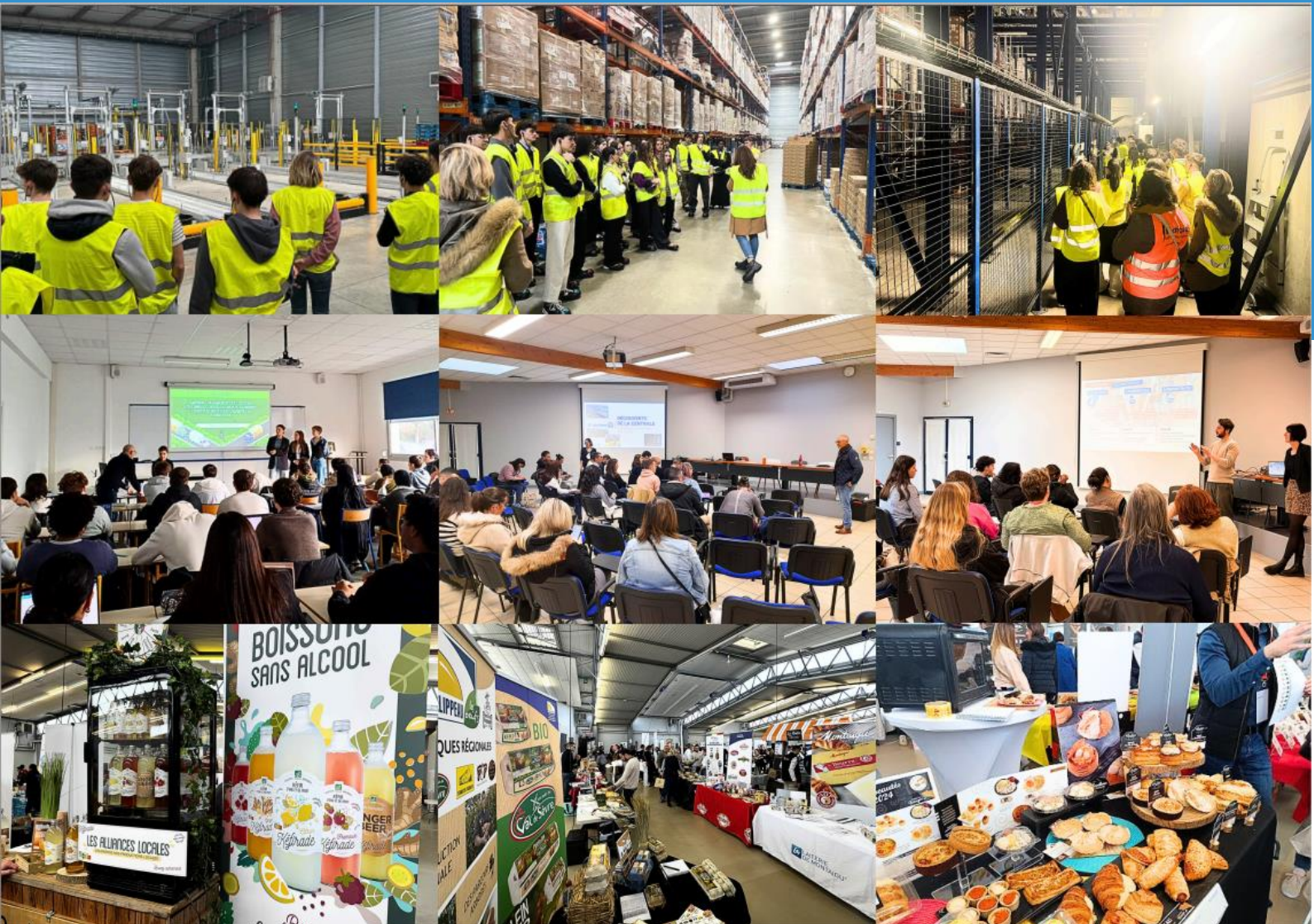
- Tous les ans : Contrôle d'étanchéité des groupes froid relatif aux fuites de fluides frigorigènes.
- Tous les ans : Tests hebdomadaires, semestriels et contrôle annuel du système de sécurité incendie.
- Tous les ans : Les séparateurs d'hydrocarbures de la station de la SCA Ouest sont écrémés et nettoyés.
- Tous les ans : Analyse trimestrielle des rejets au réseau d'eaux usées en sortie de la cafétéria, et annuellement la teneur en hydrocarbures sur les points de rejets aux eaux pluviales.
- Tous les ans : Vérification des équipements de levage.
- Tous les ans : Vérification des armoires électriques (Q18) et de la thermographie (Q19)
- Tous les 2 ans : Contrôle des rejets atmosphériques et de l'efficacité énergétique des chaudières de 400kW à 2MW.
- Tous les 5 ans : Inspection des systèmes de climatisation (CVC) et des pompes à chaleur réversibles de puissance frigorifiques (groupes froid des entrepôts) supérieure à 12kW.
- Plan d'inspection des équipements sous pression

- Etc.

Enfin, le **travail quotidien de la maintenance** sur site est efficace pour prévenir les risques de pollution et les risques en matière de santé, sécurité, et d'environnement. Des contrôles quotidiens ou périodiques des équipements en fonctionnement sont effectués, et toutes les interventions sont datées et enregistrées. Le suivi réglementaire opéré par les Responsables Sécurité et Environnement, couplé à l'engagement des équipes de maintenance SCA Ouest et des prestataires pour le bon fonctionnement du site et de ses installations, garantissent la bonne maîtrise des risques de la centrale.

## V) L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Acteur économique local majeur, la SCA Ouest entretient des relations responsables avec ses parties prenantes.



## V. L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL

### 1) Santé et sécurité des consommateurs finaux

**Enjeu majeur prioritaire, la santé et la sécurité des clients finaux qui consomment les produits distribués en magasins par la SCA Ouest fait l'objet de la plus grande attention.** Un service qualité dédié composé de 4 personnes assure les missions de qualité, hygiène et sécurité alimentaire à 3 niveaux :

- Assurance qualité au sein des entrepôts de la SCA Ouest
- Support aux fonctions achats pour sécuriser les approvisionnements
- Accompagnement des magasins en matière de sécurité alimentaire et relais régional des politiques d'enseigne

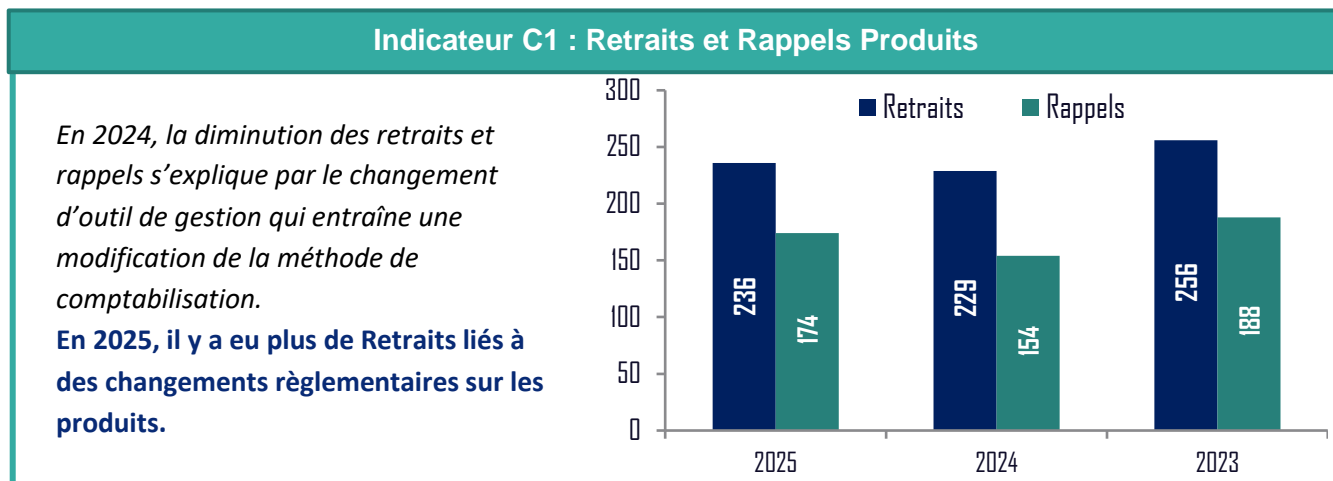
#### Assurance qualité au sein de la SCA Ouest

A chaque étape du parcours des marchandises, les salariés de la centrale doivent être les garants du respect des règles sanitaires et du respect de la chaîne du froid. Le **Plan de Maîtrise Sanitaire** de la SCA Ouest définit les procédures et les rôles de chacun : réception, traçabilité, gestion des non conformités, etc. Les partenaires de la SCA Ouest qui endossent une responsabilité dans le parcours des marchandises, tel que les transporteurs sont sensibilisés grâce à un guide de fonctionnement de la SCA Ouest et des règles applicables.

Des **contrôles à réception** de la marchandise tels que les dates limites de consommations, les températures, et la conformité de l'étiquetage sont systématiquement effectués sur les produits. Les fruits et légumes font l'objet d'un **agrèage** quotidien qui a pour but de tester que les produits répondent au niveau de qualité exigée par l'enseigne. La SCA Ouest suit un **plan de contrôle** annuel des produits alimentaires. Des contrôles par échantillonnages selon le plan établi au national sont également effectués sur les produits non alimentaires (jouets, cosmétiques...). Ils concernent certains points de l'étiquetage sur l'emballage et la notice (par exemple pour les jouets : présence du marquage CE, de mentions concernant l'âge, etc.).

Le service qualité délivre les **formations** nécessaires aux salariés concernés, réalise le suivi des règles d'hygiène des entrepôts, ainsi que le suivi des actions d'éradication des nuisibles comme la dératisation. Des **audits d'entrepôts** sont conduits régulièrement par le service qualité qui partage ensuite ses constats avec les services logistiques, maintenance, sécurité, et entretien.

**Le service qualité de la centrale joue un rôle essentiel dans la gestion des Retraits de la vente ou Rappels de produits vendus en cas de problème qualité déclaré par le fournisseur (gérés dans l'outil informatique SIRA). Un retrait ou un rappel est émis par un fournisseur pour un motif mais peut concerner plusieurs produits.**



### Support aux fonctions achats

Vis-à-vis de ses fournisseurs, La SCA Ouest a intégré dans ses **Conventions Qualité et Logistique (CQL)** les notions de collaboration et garantie du fournisseur concernant ses produits et les modalités de fabrication de ses produits. Une procédure de Retraits-Rappels des produits est aussi incluse dans les CQL. Les certifications biologiques des produits achetés sont également vérifiées au niveau de la centrale.

**Le questionnaire Risky est demandé comme préalable au référencement et à la contractualisation de tous les fournisseurs régionaux que ce soit pour l'alimentaire ou le non-alimentaire.** Ce questionnaire enregistre les démarches qualité, les contacts et les procédures d'urgence, les certifications, le plan de maîtrise sanitaire, l'évaluation des risques produits des fournisseurs sous contrat avec la SCA Ouest. En 2022, le service qualité a élaboré **un système de notation des fournisseurs alimentaires** afin de doter les acheteurs d'un outil d'évaluation nécessaire à une relation commerciale fiable et sécurisée, et pouvant aider à la prise de décision lors de nouveaux référencements. La note obtenue est la synthèse des résultats du questionnaire Risky, des statistiques de défauts constatés sur les produits à réception, ainsi que du nombre et du degré de gravité des Retraits et Rappels générés par le fournisseur. En 2023, ce dispositif d'évaluation fournisseurs a été renforcé par l'organisation de visites chez les fournisseurs afin de compléter leur notation.

Enfin, Le service qualité intervient en tant que **conseil interne auprès des acheteurs lors du référencement de nouveaux produits** afin de vérifier le respect du cadre règlementaire (composition, étiquetage, allégations, etc). Selon le contexte, les produits peuvent être envoyés au laboratoire pour conduire des analyses. Un nouveau produit n'est commercialisé qu'une fois que la SCA Ouest a vérifié qu'il est conforme.

### Accompagnement des magasins en matière de sécurité alimentaire et relais qualité régional de l'enseigne

La centrale déploie les politiques nationales dans sa région, accompagne les magasins et remonte les informations régionales au niveau de la Commission Qualité et Développement Durable nationale. **En 2019, l'enseigne a déployé un nouveau référentiel Qualité exigeant pour l'ensemble de ses magasins appelé Qualiscore.** Qualiscore fixe les règles et évalue les magasins qui sont audités par des bureaux de contrôles externes.

Basé sur la grille FSQS (« Food Store Quality Standard »), Qualiscore met l'accent sur des points incontournables spécifiques à l'enseigne :

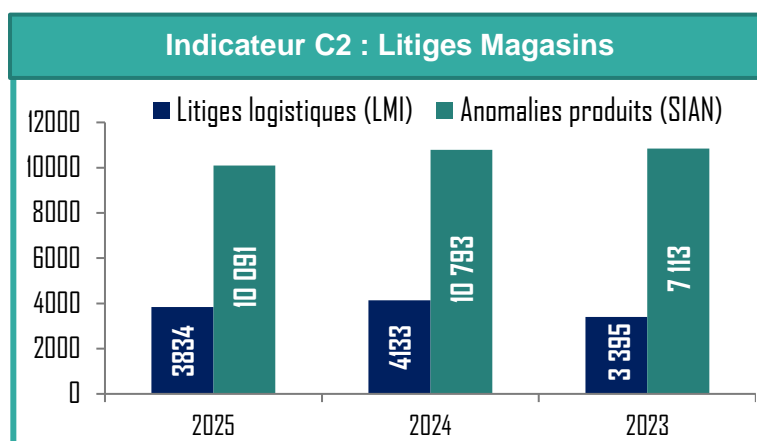
1. Réalisation d'un audit par semestre
2. Présence d'un Responsable Qualité ou Chargé Qualité par magasin
3. Respect de la procédure de gestions des retraits & rappels produits
4. Zéro vente après rappel

La SCA Ouest est impliquée dans les projets nationaux en participant aux **groupes de travail** conduits par l'enseigne, et en suivant les évolutions règlementaires. Par exemple, en 2025, le service qualité de la SCA Ouest a contribué à un groupe de travail pour mettre à jour le questionnaire Risky dans son contenu et son format.

La SCA Ouest endosse le rôle de **support aux magasins** dans le domaine de la santé et de la sécurité de leurs clients. Les magasins bénéficient des diffusions d'information, de formations, et d'ateliers de travail en matière de qualité organisés par la SCA Ouest. En tant que coordinateur, le service qualité de la SCA Ouest déclenche les Retraits de la vente et les Rappels produits auprès des magasins et suit leur bonne prise en compte : application de la procédure par les magasins, déclaration de leurs quantités de produits concernés. Le service qualité régional de la SCA Ouest suit les indicateurs de gestion de la qualité dans les magasins, comme les notes d'audits Qualiscore par exemple. **En 2025, 2 inspections se sont déroulées par magasin.**

**Les magasins de la région SCA Ouest ont obtenu une note moyenne annuelle d'audit de 918, comparé à une moyenne annuelle nationale de 907 sur la même période.**

Enfin, la centrale administre les **litiges des magasins**, que ce soit des litiges logistiques envers la SCA Ouest remontés dans l'outil informatique LMI, ou des litiges envers les fournisseurs concernant la qualité des produits remontés dans l'outil SIAN.



## 2) Achats responsables

**Les achats de produits alimentaires et non alimentaires en vue d'être distribués dans les 49 magasins de la SCA Ouest représentent 96% des dépenses de la centrale pour un montant annuel de 2 milliards € et sont responsables de 96% de son bilan carbone.** En matière d'achats responsables sur ce périmètre Produits, la SCA Ouest bénéficie directement des démarches menées par l'enseigne au national pour toutes les entités, et va plus loin en développant une démarche régionale complémentaire.

## 2.1) Démarche nationale de l'enseigne

A l'échelle du mouvement E. Leclerc, les démarches en faveur d'une consommation responsable sont nombreuses :

- Développement de l'offre responsable à travers ses marques propres E. Leclerc : Bio Village, Recoltons l'avenir, Univert, Bio Naïa, Nat & Vie, Chaque jour sans Gluten, Tissaia, Nos régions ont du Talent



En 2024, lancement de la farine "Récoltons l'Avenir" : une farine à production bas carbone, avec une empreinte carbone réduite de 20% par rapport à une farine conventionnelle, grâce à un partenariat avec des coopératives agricoles engagées. L'objectif est d'étendre ce modèle.

Lancement du "Carbon'Info" : un indicateur de l'impact carbone pour plus de 6 000 produits alimentaires à marque distributeur (Marque Repère, Eco +, Bio Village, Nos Régions ont du Talent) disponible en ligne sur le site du drive.



- Engagement pour le respect de l'environnement : pêche durable labellisée, huile de palme responsable labellisée, lutte contre la déforestation importée liée au soja, réduction des emballages en plastique
- Engagement pour la santé des consommateurs : réduction des additifs alimentaires et suppression des substances préoccupantes
- Engagement pour le bien-être animal : suppression des œufs frais de poules en cage pour la marque distributeur, suppression de la fourrure animale sur l'offre textile Tissaia depuis 2007, adhésion de l'enseigne à l'ECC, European Chicken Commitment en septembre 2020
- Respect des droits de l'Homme : respect des normes sociales et éthiques par les fournisseurs étrangers, adhésion au Code de Conduite AMFORI BSCI (Business Social Compliance Initiative) adossée aux critères de l'Organisation Internationale du Travail pour réaliser les audits sociaux

## Les engagements de la marque repère



## 2.2) Démarche régionale de la SCA Ouest

La SCA Ouest, en tant qu'outil régional au service de l'enseigne et des magasins de son périmètre, applique et met en œuvre la politique d'achats responsables E. Leclerc. A son niveau régional, la SCA Ouest référence des fournisseurs pour compléter l'offre nationale, pour travailler avec des fournisseurs locaux, pour proposer des produits locaux, pour compléter l'offre et répondre aux attentes des clients, et pour sécuriser des approvisionnements nationaux qui pourraient être en rupture. En 2025, la SCA Ouest a travaillé avec **1 602 fournisseurs** (incluant le référencement national GALEC et régional SCA Ouest) et **475 contrats cadres** ont été signés par les acheteurs de la SCA Ouest pour les magasins de sa région (référencement régional SCA Ouest).

**SCA Ouest**  
Transition 2030 E.Leclerc®

Après avoir réalisé son bilan carbone en 2023 (voir [page 39](#)), la SCA Ouest lance sa démarche de décarbonation des achats en 2024. En effet, les produits distribués en magasins pèsent pour 96% des émissions carbone de la SCA Ouest (scopes 1, 2 et 3).

Les acheteurs et l'ensemble des GT commerciaux ont été sensibilisés et préparés à travers :

- La fresque du climat,
- Une intervention présentant la démarche de décarbonation lors du *brief de négociation*, réunion qui a lieu chaque année avant la période de renouvellement des contrats annuels avec les fournisseurs,
- Une formation de 2 jours aux achats responsables afin d'intégrer les critères RSE dans la démarche d'achat.

Les outils de quantification carbone par produit, et par fournisseur ont été mis en place par le service RSE afin d'identifier les priorités dans chaque famille de produit. De plus, un questionnaire envoyé aux fournisseurs régionaux a permis de consolider les démarches déjà engagées par les partenaires de la SCA Ouest, et de faire l'état des lieux du niveau de maturité des fournisseurs en matière de climat.

**En 2025, le service RSE a organisé des ateliers de travail avec les services achat des familles de produits suivantes : viande/volaille, crèmerie/œuf, fruits et légumes & plantes, épicerie. Ces 4 familles de produits représentent 80% des émissions carbone liées aux produits. Lors de ses ateliers, le service RSE a présenté les résultats de mesure carbone (poids carbone par produits et fournisseurs), les évaluations RSE réalisées pour le top 10 des fournisseurs nationaux et régionaux, ainsi que les enjeux prioritaires par type de produits. A la lumière de ces informations, les services achat ont défini leurs plans d'actions de décarbonation pour 2026-2027.**

### Produits certifiés

La SCA Ouest s'engage à promouvoir la consommation responsable dans ses approvisionnements régionaux. La centrale d'achat, grâce à ses Groupes de Travail (GT), incite les magasins et leurs concepts à commander, via le référencement, des produits engagés et respectueux de l'environnement. Pour cela, la SCA Ouest s'appuie sur des labels et certifications reconnues.



**Les produits certifiés Agriculture Biologique :** en 2025, **7%** des articles alimentaires référencés en SCA Ouest sont certifiés Agriculture Biologique, cela représente **59 048 références**. L'offre de produits biologique a été mise en avant à travers 2 catalogues dédiés.



**Les produits Bleu Blanc Cœur :** La certification Bleu Blanc Cœur est une démarche agricole et alimentaire visant à améliorer la qualité nutritionnelle et environnementale de l'alimentation en diversifiant et équilibrant l'alimentation des animaux avec des fourrages et des graines d'intérêts nutritionnels naturellement riches en Omega 3 (herbe, luzerne, lin, féverole...). Ce cahier des charges démontre également une réduction des émissions carbone liées à la production des produits d'origine animale certifiés. **En 2025, la SCA Ouest a travaillé 123 références certifiées Bleu Blanc Cœur. Un catalogue a également mis en avant les produits labellisés Bleu Blanc Cœur.**

**Eco-score Bleu Blanc Cœur SCA Ouest :**



Grâce à son engagement dans la filière Bleu-Blanc-Cœur,  
**CENTRALE E-LECLERC SCAOUEST**  
 a amélioré l'impact nutritionnel et environnemental de notre alimentation.

Compteur pour la période : 2025



- +5% de surcoût de production maximum
- Rémunération plus juste de nos agriculteurs
- Plaisir, goût et saveur !
- Animaux en meilleure santé
- Produits de qualité accessibles à tous

DÉMARCHE ENCOURAGÉE PAR LES MINISTÈRES DE L'AGRICULTURE, DE LA SANTÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

[www.bleu-blanc-coeur.org](http://www.bleu-blanc-coeur.org)

D'autres produits certifiés sont aussi mis en valeur toute l'année au sein des autres catalogues des magasins.

**Exemples de projets d'achats responsables portés par la SCA Ouest**

**- Laiterie EDDE : le Lait « De nous à vous » certifié Bleu Blanc Cœur**

En 2016, pour répondre à la crise du lait rencontrée en 2009, un groupe d'éleveurs de 14 exploitations en Loire-Atlantique et Poitou-Charentes créent leur propre laiterie à Remouillé, en Loire-Atlantique. Ils produisent un lait riche en oméga 3 naturels sans huile de palme ni OGM, dans la démarche de production labellisée Bleu Blanc Cœur. Le lait est conditionné dans une poche souple innovante. Leclerc a été partenaire du projet dès le départ. La SCA Ouest et certains Adhérents se sont portés caution au démarrage de l'activité de cette coopérative. Ce partenariat a aidé les éleveurs à définir les attentes des consommateurs et établir le cahier des charges de leur produit, et lui a garanti des débouchés en point de vente. La SCA Ouest continue de soutenir la laiterie dans ses futurs investissements par le biais de l'engagement du contrat commercial avec ce fournisseur.

**En Direct Des Eleveurs**

En 2025, la SCA Ouest a acheté **1 001 909 litres de laits et crèmes « En Direct Des Eleveurs ».**

En 2021, la marque En Direct Des Eleveurs obtient la labellisation **Agri-Ethique**. Ce label de commerce équitable français garantit une juste rémunération des éleveurs, préserve l'emploi local, et agit pour le bien-être animal et le respect de l'environnement.



### - La soupe de poisson Royale Marée

Royale Marée est une entité du mouvement E. Leclerc basée aux Sables d'Olonne. L'entreprise réalise de la découpe et de la préparation de poissons frais livrés aux magasins via la SCA Ouest. En 2019, la SCA Ouest et Royale Marée conçoivent une soupe de poisson issue des chutes de la découpe réalisée au sein de Royale Marée. L'atelier approvisionne une entreprise locale artisanale, PSMA La Sablaise qui fabrique la soupe. La soupe ainsi réalisée contient 40% de poissons issus de la pêche locale et française des criées de la côte Atlantique et représente 48 poissonniers. Ce produit est référencé par la SCA Ouest qui livre les magasins qui lui passent commande. Cette démarche « Bon et Bien » permet de lutter contre le gaspillage alimentaire, favoriser l'économie locale, et proposer un produit local de qualité.

### - Les Fruits et Légumes

#### Vergers Ecoresponsables

**100% de pommes référencées en centrale sont issues de Vergers écoresponsables.**  
Cette démarche a été initiée et impulsée par la SCA Ouest et la démarche est désormais déployée au niveau national par le GALEC.



### - Evaluation des fournisseurs de charbon de bois

Dans le cadre de son Plan Forêt, l'Enseigne s'est engagée à commercialiser des produits à base de bois respectant au mieux l'environnement. Le charbon de bois est un des produits ciblés dans la démarche. Depuis plusieurs années, une analyse des référencements nationaux de charbon de bois (MDD et MN) est réalisée afin d'identifier les principaux risques environnementaux et sociaux associés. En 2021, l'étude a été étendue aux référencements régionaux de charbon de bois. Depuis lors, la SCA Ouest, accompagnée par Earthworm Foundation, évalue chaque année ses fournisseurs de charbon de bois. En 2023, l'évaluation a été étendue aux pellets.

### - Plan Marée responsable

L'enseigne s'est engagée à atteindre une offre de produits de la mer, toutes marques confondues, issue à 100% de la pêche et de l'aquaculture responsables d'ici fin 2030. Pour cela, l'enseigne a sélectionné **13 labels** reconnus comme apportant une garantie probante de durabilité. Chaque année, la **liste des espèces proscrites** est diffusée aux magasins et centrales. Cette liste d'enseigne précise les espèces de poissons dont il faut arrêter l'achat et la commercialisation dans toutes les surfaces de vente de l'Enseigne et dans tous les rayons (épicerie, surgelés, frais) en fonction de la zone de pêche et/ou de la période de pêche. Les espèces de cette liste ont été sélectionnées en raison de stocks évalués comme vulnérables ou en danger. Cette liste est mise à jour tous les ans en fonction des nouveaux avis scientifiques sur le sujet. Afin de réduire la pression de pêche sur les stocks vulnérables ou surpêchés,

l'Enseigne propose à ses clients de découvrir des espèces méconnues ou de favoriser les espèces dont les stocks sont sains. **La liste verte** qui prend en compte l'état des stocks mais aussi la saisonnalité de la pêche, est mise à jour tous les mois par l'entité spécialisée dans la marée, la SCAPMarée. **La SCA Ouest applique cette démarche à son échelle régionale.**

### - Du papier responsable pour les prospectus

En tant que metteur sur le marché de papier, la SCA Ouest adhère à CITEO et y règle une contribution annuelle qui finance la gestion des déchets issus de ces papiers en fin de vie (ex : prospectus – affiches – courriers administratifs...). La mission de CITEO, entreprise privée, est d'organiser, piloter et développer le recyclage des emballages et des papiers mis sur le marché en France dans le cadre de la Responsabilité Elargie du Producteur (REP). **En 2024, la SCA Ouest a déclaré 491 tonnes de papier. Cela représente une contribution de 33 444€, qui a contribué à financer la collecte pour 31 000 habitants et la fabrication de 372 tonnes de papiers recyclés.**

**3 critères** de sélection sont intégrés aux appels d'offres effectués par la SCA Ouest auprès des agences, imprimeurs et/ou papetiers :

- L'origine de la Fibre : papiers recyclés (>50% de fibres recyclées), ou papiers issus de forêts gérées durablement
- La recyclabilité : teinte de la fibre, colles, encres
- L'affichage logo TRIMAN : obligation d'apposer cette signalétique sur les produits qui relèvent d'une consigne de tri



### Engagement SCA Ouest

La SCA Ouest a sélectionné la **certification PEFC** pour tous ses achats de papier. Cet encart apparaît en dernière de couverture des prospectus nationaux & régionaux.



### Approvisionnements locaux

La bannière « **Alliances Locales** » E. Leclerc réunit les objectifs suivants :

- **Maintenir le tissu économique et agricole existant**
- **Proposer des produits de proximité**
- **Réduire le transport et les impacts carbonés liés**

Ces partenariats se traduisent par un engagement direct des magasins auprès des producteurs de leur région, garanti par une charte. Ils rapprochent les consommateurs et les producteurs et valorisent la **production locale, 100 km autour du point de vente**. Les producteurs profitent de débouchés directs et réguliers, sans intermédiaire ; les

### Alliances locales

En 2025, **1 102 contrats Alliances Locales** ont été conclus entre les magasins SCA Ouest et leurs partenaires locaux.



consommateurs découvrent des produits et savoir-faire régionaux, un pas de plus vers une consommation plus responsable. Depuis 2016, la SCA Ouest veille à la bonne application de la démarche nationale. Interface entre la politique d'enseigne et sa mise en œuvre dans les centres E. Leclerc, elle conseille et oriente les magasins pour assurer la cohérence et la sécurisation des contrats, elle assure un regroupement de l'information via une plateforme dédiée. Le coordinateur du département « frais » de la SCA Ouest assure ce service support pour les magasins et déploie les préconisations de l'enseigne dans une démarche d'ancrage territorial régional. **En 2025, les magasins de la SCA Ouest ont mis en avant leurs produits Alliances Locales dans un catalogue dédié à ces produits.** Au-delà du dispositif Alliances Locales, la SCA Ouest est reconnue pour sa fidélité envers ses fournisseurs et prestataires locaux. Des partenariats de longue date existent dans tous les secteurs (alimentaire, transport, recyclage, travaux...).

### Respect des droits de l'Homme

La SCA Ouest a intégré dans ses Conventions Qualité et Logistique (CQL) – faisant parties des contrats cadres avec les fournisseurs - des articles concernant le respect des Droits de L'Homme, la concurrence loyale et le respect des droits de propriété. De plus, dans le cadre du plan de lutte contre le travail illégal 2016-2018 (PLNTI), la SCA Ouest met en œuvre son devoir de vigilance en s'assurant du respect des dispositions légales en vigueur chez les co-contractants et sous-traitants (pour les contrats d'une valeur supérieure ou courant d'affaires cumulé supérieur à 5 000€, conformément à la réglementation). **En 2024, les CQL sont complétées avec une mention environnementale engageant le fournisseur au-delà de la réglementation sur les aspects de durabilité, décarbonation, déforestation...**

## 3) Relations avec les parties-prenantes

### 3.1) Implication des salariés

La SCA Ouest souhaite impliquer de plus en plus l'ensemble de son personnel dans ses actions en faveur de la protection de l'environnement. La participation des salariés se caractérise par des actions quotidiennes sur le site comme le tri sélectif dans les bureaux ou les entrepôts, la diminution de la consommation de papier, le respect des consignes concernant l'éclairage, l'utilisation de l'eau, ou le réglage du chauffage et de la climatisation.

En 2019, la centrale s'est lancée dans une politique de dématérialisation en se dotant d'outils informatiques pour la facturation et la gestion des contrats avec les fournisseurs de marchandise. Pour la première fois en 2020, l'ensemble des accords commerciaux ont été signés électroniquement, ce qui représente une économie de papier considérable. La crise sanitaire a eu pour effet d'accélérer significativement ce processus de dématérialisation. En 2025, la SCA Ouest a signé électroniquement 475 contrats cadres régionaux, ce qui représente autant de pages non imprimées.

Le service Environnement anime une communication interne sur les écrans des salles de pause afin de partager les démarches RSE de la SCA Ouest et les actualités, les actions mises en œuvre et les résultats

obtenus. Tous les salariés sont invités à remonter leurs constats sur site et adresser leurs suggestions à l'équipe énergie/environnement.

Cultur'SCA a également pour objectif de regrouper les salariés autour des valeurs de l'entreprise. Les événements proposés par Cultur'SCA permettent aux salariés de se rencontrer, de partager, et à la Direction de gratifier l'engagement de ses collaborateurs et d'œuvrer pour le bien-être au travail. L'application compte désormais 500 abonnés.

En 2021, la mise en place du tri des déchets via les zones d'apport volontaire et la suppression des corbeilles individuelles de bureaux (voir IV. 2.2) Les déchets) a accentué l'implication des salariés dans l'amélioration du taux de recyclage. La distribution des gourdes réutilisables en remplacement des bouteilles d'eau en plastique à usage unique a poursuivi la sensibilisation des collaborateurs qui deviennent véritablement acteurs des démarches environnementales de la SCA Ouest.

En 2023, un guide des bonnes pratiques et éco-gestes au bureau a été diffusé à l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable.

### 3.2) Services support aux magasins

La satisfaction des magasins est la première préoccupation de la SCA Ouest qui œuvre en tant que coopérative au service de ses adhérents. Les magasins de la SCA Ouest endossent le rôle de coopérateurs et de clients de la centrale. Chaque service et chaque GT de l'entreprise est engagé à répondre aux attentes de ses magasins, partager l'information nationale et locale, être un support dans les tâches des magasins, et organiser les rencontres entre magasins pour partager l'expérience.

**A titre d'exemples, les GT support de la centrale ont conduit les travaux suivants en 2025 :**

- **Commission RH et formation** : **1 921** participants des magasins ont assisté aux formations organisées par la SCA Ouest sur l'année
- **Commission finance** : travail sur l'expertise assurantielle des magasins, l'assurance cyber-sécurité, les fonds de placement, rendez-vous annuel avec les banques, animation du réseau des Directeurs Administratifs et Financiers des magasins, négociation de la levée de fond pour le financement du schéma directeur frais de la SCA Ouest.
- **Commission Qualité et RSE** : coordination du déploiement des démarches d'enseigne, accompagnement, conseil aux magasins et partage d'expérience, accompagnement règlementaire. **3** visio-conférences et **2** ateliers, se sont tenus sur le site de la SCA Ouest pour informer les magasins sur les actualités
- **Commission régionale d'agrément** : **23** dossiers d'agrément ont été étudiés en SCA Ouest durant l'année, tenue de **10** réunions, **6** transmissions de magasins ont été accompagnées ainsi que **1** création.
- **Commission expansion** : **1** réunion par mois pour accompagner des magasins ayant des projets d'expansion, travail amont sur le développement des parts de marché, conseils aux adhérents porteurs de projets

**En 2025, 19 salons professionnels ont été organisés à la SCA Ouest pour ses magasins.**

**67% des produits vendus en magasins ont été commandés à la SCA Ouest.**

### 3.3) Relations responsables avec les fournisseurs et les prestataires

**En tant que centrale d'achat, la relation avec ses fournisseurs est essentielle à l'activité de la SCA Ouest. Avec un volume de 2 milliards d'euros d'achats de marchandises auprès de ses fournisseurs et 25,2 millions d'euros d'achats de prestations de service, la SCA Ouest se positionne comme un acteur économique local significatif sur le marché.**

En 2025, ce sont 67 entreprises extérieures qui sont intervenues sur le site de la SCA Ouest. Une fois par an, la SCA Ouest reçoit toutes les entreprises extérieures, prestataires travaillant régulièrement sur site pour une réunion d'information. A cette occasion, leur sont présentées les règles de sécurité, d'hygiène et de qualité, ainsi que les politiques environnementales de la SCA Ouest et leurs contributions attendues. Les Plans de prévention 2025 incluant l'Annexe Environnementale ont été actualisés et signés avec les prestataires intervenants sur site.

Concernant les délais de paiement, la SCA Ouest respecte la loi LME et a réduit de 10 jours le délai légal de règlement pour les PME (accords-cadres signés avec les fournisseurs). La SCA Ouest entretient des relations durables avec ses partenaires. C'est notamment le cas pour les prestataires de transports, tractionnaires locaux avec qui la SCA Ouest travaille depuis de nombreuses années. Dans le cadre de la loi Sapin II relative à la lutte contre la corruption, la SCA Ouest a engagé une réflexion sur la mise en place d'un programme de lutte contre la corruption au sein de la coopérative. Cette démarche s'inscrit dans les engagements RSE et éthiques de l'enseigne, il s'agit également d'une opportunité de sécurisation du contexte de travail. La SCA Ouest continue de travailler sur la rédaction de son code d'éthique qui sera validé par la Comité Social Economique et diffusé à l'encadrement. Cet objectif a été reconduit en raison de la restructuration du service RH et du CODIR en 2023.

### 3.4) Coopération avec la collectivité locale et bien être des communautés locales

**La SCA Ouest entretient d'étroites relations avec la collectivité locale. L'entreprise est à l'écoute de ses riverains.** Afin de minimiser l'impact de son activité pour les populations locales, la centrale agit sur les nuisances qui pourraient être générées par son activité logistique ou le transport des marchandises. Les chauffeurs de la coopérative sont régulièrement sensibilisés au respect des règles de sécurité routière et les partenaires de transport externes reçoivent un livret où il est rappelé les règles de sécurité sur site et sur la route. Le livret chauffeurs a été actualisé et rediffusé en 2021, un exemplaire papier est disponible dans chaque véhicule de la flotte SCA Ouest. La sécurité routière est prise très au sérieux par la centrale qui évalue avec la collectivité quels sont les meilleurs trajets et les routes à emprunter de préférence pour éviter les passages des camions dans les zones de la ville où les risques d'accidents sont accentués par la présence des piétons et des écoles. En 2022, un contrôle des niveaux sonores a été réalisé pour l'environnement de la SCA Ouest. Les résultats attestent du respect des niveaux sonores admissibles autant pour le jour que pour la nuit. En 2024, la SCA Ouest a installé un portail anti-bruit pour couper un couloir de bruit entre les dépôts 4 et 5, et ainsi préserver la qualité de vie des riverains.

Dans le cadre des travaux débutés en 2025, il est prévu de réaliser un merlon végétalisé à l'est en bordure de propriété, pour protéger les riverains des potentielles nuisances d'activité et préserver le paysage.

## 4) Partenariats associatifs

SCA Ouest met systématiquement ses ressources logistiques (parking, semi-réfrigérées, matériels) à disposition des associations locales pour leurs manifestations annuelles telles la fête des Jonquilles par le comité des fêtes, le Rallython, le Téléthron, la kermess de l'école, etc.

Des dons de produits sont également réalisés chaque année pour ces événements et les associations locales. En 2025, ce sont 25 associations et bénéficiaires locaux auxquels la SCA Ouest a fait des dons exceptionnels.



Chaque année, la SCA Ouest soutient l'association Clem'Action et sa journée d'animations solidaires annuel à Saint-Etienne-de-Montluc. Durant cette journée, le trail et la rando Clem'Action ont pour but de collecter des fonds au profit des actions menées pour vaincre les maladies lysosomales, maladies génétiques rares poly handicapantes et dégénératives.

### Indicateur C3 : Partenariats associatifs

La SCA Ouest a signé une Convention de dons avec :

- ✓ **LA BANQUE ALIMENTAIRE** : dons réguliers de denrées alimentaires
- ✓ **LES RESTOS DU CŒUR** : dons réguliers de denrées alimentaires et fournitures diverses
- ✓ **LA SPA** : dons réguliers de denrées pour animaux
- ✓ **LE RELAIS** : mise à disposition d'un point de collecte de vêtements permanent

Le service RSE de la SCA Ouest est le relais des événements nationaux de l'enseigne auprès des magasins :

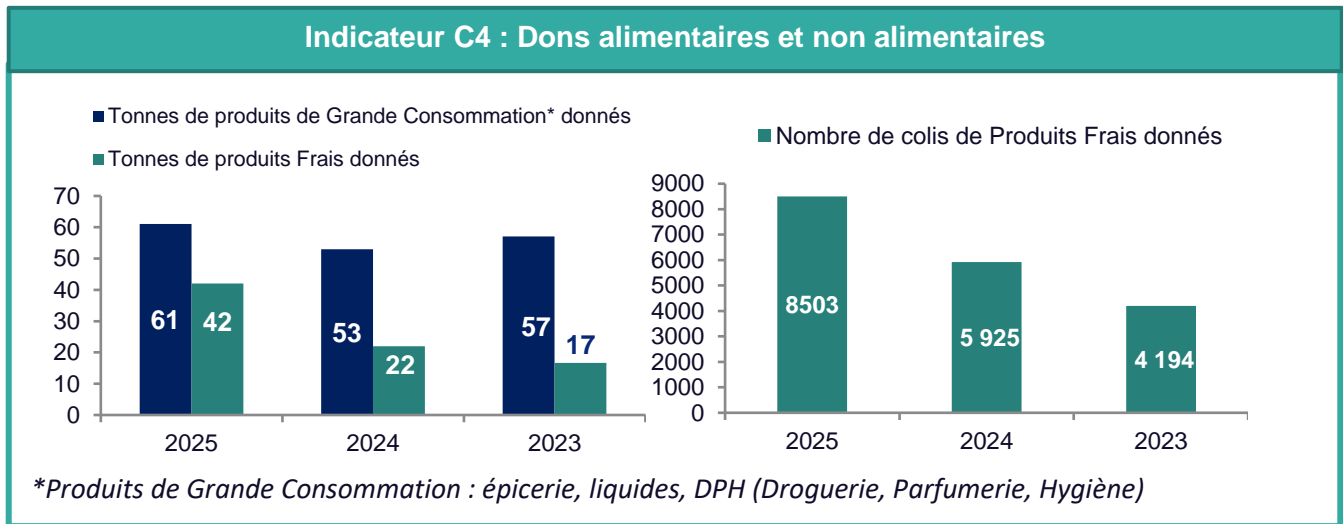
- *Tous unis contre le cancer* et *Octobre Rose* en partenariat avec la **Ligue contre le cancer**
- *Collecte nationale annuelle* et *Précarité menstruelle* au profit de la **Fédération Française des Banques Alimentaires**
- *Une orchidée pour la mémoire* avec la **Fondation pour la Recherche sur Alzheimer**
- Évènement en partenariat avec **SNSM, Les Sauveteurs en mer**

**Lutter contre la précarité et le gaspillage alimentaire**

La SCA Ouest s’engage à recourir systématiquement au don aux Banques Alimentaires et aux Restos du Cœur pour tous les produits qui ne peuvent être livrés en magasin bien qu’étant parfaitement propres à la consommation car l’emballage a été endommagé lors du transport ou qui font l’objet d’une erreur de livraison de la part du fournisseur par exemple.



En 2025, les produits donnés par la SCA Ouest à la Banque Alimentaire de Loire Atlantique ont été distribués auprès de **130 associations** pour environ **32 000 bénéficiaires**.

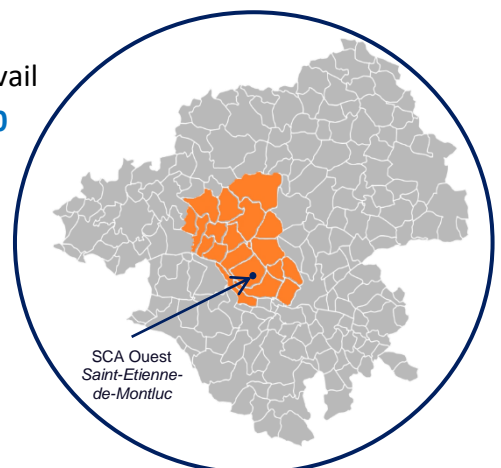


**5) Développement économique local**

Ancrée depuis plus de 50 ans sur la commune de Saint-Etienne de Montluc, la SCA Ouest a développé un tissu économique durable avec ses partenaires locaux et s’implique fortement dans la vie associative locale. Entreprise majeure sur son territoire entre Nantes et Saint-Nazaire, la SCA Ouest génère à la fois des emplois directs et indirects

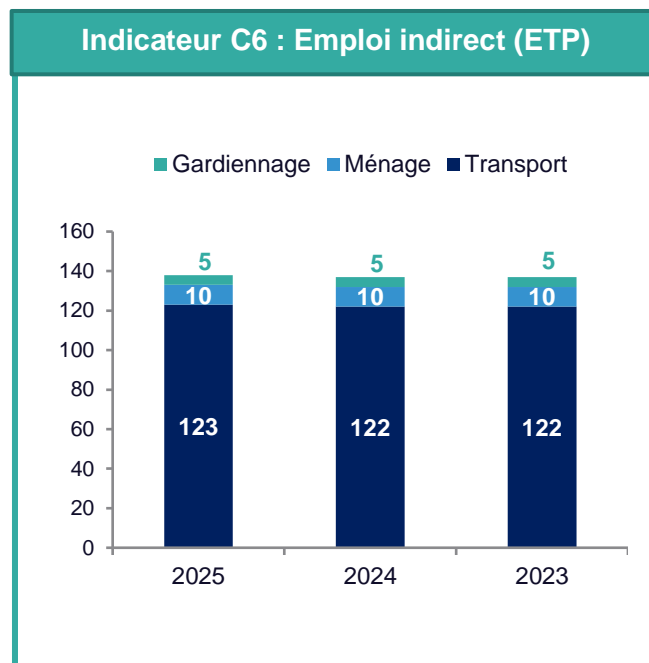
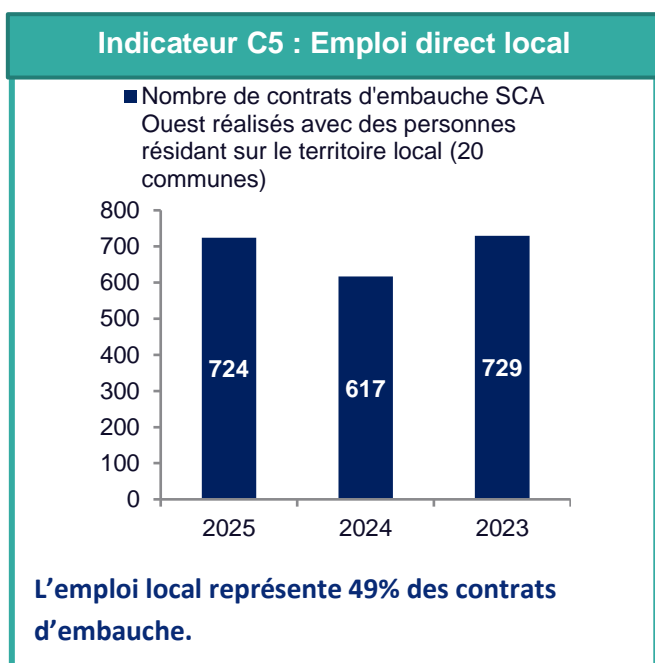
**Création d’emplois directs sur le territoire**

**Les emplois directs locaux** se caractérisent par les contrats de travail signés entre la SCA Ouest et des personnes résidant dans les **20 communes** dans un périmètre d’environ **20 km autour du site** (en orange sur la carte). La SCA Ouest recourt aux saisonniers plutôt qu’aux intérimaires afin de favoriser l’emploi local et l’emploi étudiant. Les jeunes sont recrutés souvent plusieurs années de suite et constituent un réel vivier pour l’entreprise.



### Emplois indirects induits par l'activité de la centrale

**Les emplois indirects** sont créés par répercussion de l'activité induite par la centrale chez ses partenaires économiques tels que les prestataires de service : transport de marchandise, maintenance, gestion des déchets, travaux... Les partenariats durables noués avec les entreprises locales pérennisent le bassin d'emploi. **En 2025, ce sont 67 entreprises extérieures qui sont intervenues sur le site de la SCA Ouest.** De plus, les nombreux salariés venant travailler tous les jours sur le site de la SCA Ouest, contribuent à la clientèle des commerces locaux comme la restauration et les commerces alimentaires, les garages, les stations-services, les coiffeurs, les boulangeries ou autres commerces utilisés à proximité du lieu de travail.



## 6) Innovation et technologie

**L'innovation fait véritablement partie de l'ADN du mouvement E. Leclerc depuis sa création en 1949 qui invente un nouveau modèle de distribution : permettre à chacun de mieux vivre en dépensant moins, par une innovation permanente et responsable.**

Au fil des années, E. Leclerc confirme sa position de marque pionnière en transformant les codes de la distribution : les sacs réutilisables dès 1996, un accès au service consommateur pour les sourds et les malentendants en 2013, l'invention du drive piéton en 2017, etc. La SCA Ouest, à son échelle, s'inscrit dans l'impulsion de l'enseigne en matière d'innovation.

Chaque Groupe de Travail de la SCA Ouest est en veille permanente sur les nouvelles tendances de consommation et les innovations dans son domaine. Des tests sont régulièrement conduits en magasins.

La centrale logistique fait preuve d'innovation permanente sur son site en améliorant continuellement ses outils pour augmenter leur performance, comme par exemple pour la gestion des stocks avec l'outil GAEL. De même, l'outil GER (Gestion des Expéditions et du Routage) a été développé par la SCA Ouest

pour la planification et l'optimisation du transport de marchandises. En relation avec les constructeurs de camions et les experts logistique, la SCA Ouest se prête volontiers aux tests de nouvelles technologies. En 2015, la centrale construit un entrepôt entièrement automatisé. Il est complété par un procédé automatisé de préparation à la couche. Ces technologies avancées complètent les méthodes logistiques employées dans les autres entrepôts et apportent une capacité de stockage et de préparation supplémentaire, une rapidité et efficacité d'exécution pour des tâches répétitives non qualifiées en termes d'emploi. La SCA Ouest croit à la complémentarité entre les Hommes et les technologies pour améliorer les conditions de travail.

De même, la SCA Ouest conduit des essais sur l'utilisation d'exosquelettes afin d'améliorer le confort de ses salariés. En effet, ces équipements représentent une opportunité pour minimiser certains efforts qui peuvent conduire un effet sur la santé de l'opérateur lorsqu'il y a une répétition de la tâche. Des essais ont été conduits au sein de l'entrepôt des fruits et légumes en 2022, au sein de l'entrepôt sec en 2023, et ils ont été poursuivis pour des tâches ciblées au sein du service de maintenance en 2024.

La SCA Ouest croit également à l'innovation pour améliorer son empreinte environnementale. C'est pourquoi, le site a investi sur le volet technique pour remplacer des installations par des équipements offrant une meilleure efficacité énergétique. C'est le cas par exemple des groupes de production de froid par compression de CO2 de l'entrepôt réfrigéré, et de la récupération des calories de la production de froid pour alimenter la pompe à chaleur de la salle de collection. Depuis 2015, le programme de relamping progressif des entrepôts par des éclairages LED aux technologies avancées en est également une mise en application. La centrale logistique régionale est en veille permanente et étudie toutes les évolutions technologiques du marché pour transformer son entreprise orientée vers l'avenir : ergo squelettes, nouvelles normes de semi-remorque, équipements techniques optimisés, LED, photovoltaïque...

En 2022, La SCA Ouest a entamé les travaux d'extension de l'entrepôt automatisé 7. Le projet d'extension comportera des panneaux photovoltaïques sur 2 500 m<sup>2</sup> de toiture, avec une prévision de production annuelle de près de 600 000 kWh. Cette installation sera en autoconsommation totale sur le site de SCA Ouest.

## **VI) ANNEXES**

**ANNEXE 1 : ETUDE DE DOUBLE MATERIALITE SCA OUEST 2025**

**ANNEXE 2 : OBJECTIFS ET REALISATIONS 2025**

**ANNEXE 3 : CARTOGRAPHIE PARCELLAIRE DE LA SCA OUEST ET  
OBSERVATIONS SUR LE SITE**

**ANNEXE 4 : LISTE DES INDICATEURS**

**ANNEXE 5 : ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**



**ANNEXE 1 : ETUDE DE DOUBLE MATERIALITE SCA OUEST 2025**

Sujet ESRS	Sous-sujet ESRS	Typologie	IRO	Etape de la chaîne de valeur	Score final
E1 - Changement climatique	Adaptation au changement climatique	Risque	Perte de revenus liée à des difficultés d'approvisionnement sur certaines catégories de produits	Chaîne de valeur	4,00
E1 - Changement climatique	Adaptation au changement climatique	Impact négatif	Développement de filières de production inadaptées au changement climatique favorisé/encouragé par les achats de la SCA	Chaîne de valeur	3,60
E1 - Changement climatique	Adaptation au changement climatique	Risque	Hausse des coûts d'achat liée à la volatilité des prix des matières premières	Chaîne de valeur	3,60
E1 - Changement climatique	Adaptation au changement climatique	Impact négatif	Dégradation des conditions de travail des employés en raison de la vulnérabilité des sites au changement climatique et aux événements climatiques extrêmes (ex : feux de forêts, glissements de terrain, inondations)	Opérations propres	3,51
E1 - Changement climatique	Adaptation au changement climatique	Risque	Hausse des dépenses d'investissement en cas de sites non adaptés ou vulnérables aux événements climatiques extrêmes	Opérations propres	3,24
E1 - Changement climatique	Adaptation au changement climatique	Risque	Perte de revenus liée à des enjeux de stockage des produits (ex : inondations dans les entrepôts, rupture de la chaîne du froid provoquée par des coupures prolongées d'électricité)	Opérations propres	3,24
E1 - Changement climatique	Atténuation du changement climatique (y compris consommation d'énergie)	Impact négatif	Contribution au changement climatique liée aux opérations propres (ex : CO2 lié au transport / fluides frigorigènes pour la réfrigération) - Scope 1 et 2	Opérations propres	4,00
E1 - Changement climatique	Atténuation du changement climatique (y compris consommation d'énergie)	Impact négatif	Contribution au changement climatique liée aux émissions de gaz à effet de serre en amont de la chaîne de valeur des produits commercialisés - Scope 3 amont	Chaîne de valeur	4,00
E1 - Changement climatique	Atténuation du changement climatique (y compris consommation d'énergie)	Risque	Hausse des coûts associée à la mise en conformité avec les réglementations en matière d'énergie (ex : décret tertiaire)	Opérations propres	3,60
E1 - Changement climatique	Atténuation du changement climatique (y compris consommation d'énergie)	Risque	Hausse des coûts opérationnels liée à l'augmentation du prix carbone et du coût des carburants	Opérations propres	3,60
E1 - Changement climatique	Atténuation du changement climatique (y compris consommation d'énergie)	Impact positif	Mise en avant d'une offre de produits à impact carbone limité (ex : mise en avant de produits biologiques ou de produits moins consommateurs en énergie)	Opérations propres	3,24
E1 - Changement climatique	Atténuation du changement climatique (y compris consommation d'énergie)	Opportunité	Accès facilité au financement bancaire et extra-bancaire grâce à la fixation et l'atteinte d'objectifs climatiques ambitieux	Opérations propres	2,40

## Rapport de durabilité SCAOUEST 2025

E2 - Pollution	Microplastiques	Impact négatif	Contribution à la détérioration de la santé humaine et de l'état des écosystèmes en raison de la commercialisation de produits fabriqués à partir de microplastiques ou relâchant des microplastiques lors de leur fin de vie	Chaîne de valeur	3,74
E2 - Pollution	Pollution de l'air	Impact négatif	Pollution de l'air dans la chaîne de valeur de la SCA (ex : transports et activités industrielles amont et transports aval)	Chaîne de valeur	3,98
E2 - Pollution	Pollution de l'air	Impact négatif	Pollution de l'air (ex : PM, NOx, SOx, COV) générée par les opérations propres de la SCA (ex : transport, groupes électrogènes)	Opérations propres	3,25
E2 - Pollution	Pollution de l'eau	Impact négatif	Pollution de l'eau dans la chaîne de valeur amont de la SCA (ex : intrants agricoles, industrie textile et extraction minière)	Chaîne de valeur	3,61
E2 - Pollution	Pollution de l'eau	Impact négatif	Contribution à la pollution des océans via la commercialisation de produits issus de l'aquaculture	Chaîne de valeur	3,30
E2 - Pollution	Pollution de l'eau	Impact négatif	Pollution de l'eau liée à l'utilisation des produits distribués par la SCA (ex : pollutions liées aux produits d'entretien et d'hygiène) y compris la pollution liée aux microplastiques	Chaîne de valeur	3,00
E2 - Pollution	Pollution de l'eau	Risque	Perte de revenus associée aux boycotts ou mouvements impactant l'image de marque du Mouvement en raison de scandales touchant les marques de distributeur (MDD)	Chaîne de valeur	2,80
E2 - Pollution	Pollution des sols	Impact négatif	Pollution des sols dans la chaîne de valeur amont de la SCA (ex : intrants agricoles, industrie textile et extraction minière)	Chaîne de valeur	3,61
E2 - Pollution	Substances controversées & très controversées	Impact négatif	Contribution à la détérioration de la santé humaine et de l'état des écosystèmes en raison de la commercialisation de produits contenant des substances controversées ou très controversées	Chaîne de valeur	3,74
E3 - Eau et ressources marines	Eau	Risque	Perte de revenus liée à des difficultés d'approvisionnement en eau chez les fournisseurs (notamment pour la production agricole)	Chaîne de valeur	3,60
E3 - Eau et ressources marines	Eau	Impact négatif	Consommation et prélèvements d'eau dans la chaîne de valeur amont des produits commercialisés, que ce soit pour la culture ou la transformation industrielle (ex : textile, coton, maïs, eau minérale)	Chaîne de valeur	3,00
E3 - Eau et ressources marines	Ressources marines	Impact négatif	Participation à la disparition de certaines ressources et espèces marines en raison d'une surexploitation des milieux (ex : surpêche)	Chaîne de valeur	4,00
E3 - Eau et ressources marines	Ressources marines	Risque	Hausse des coûts d'achat des ressources marines en raison de leur raréfaction	Chaîne de valeur	2,40
E4 - Biodiversité et écosystèmes	Impact direct des facteurs de perte de biodiversité	Impact négatif	Contribution indirecte à la déforestation, à la dégradation des milieux naturels et des services écosystémiques en raison de la commercialisation de certains produits à risque (comme l'huile de palme ou le soja)	Chaîne de valeur	4,00
E4 - Biodiversité et écosystèmes	Impact direct des facteurs de perte de biodiversité	Risque	Restriction de la croissance de l'activité en cas de refus d'étendre les infrastructures de la SCA dans un lieu protégé pour des raisons de biodiversité	Opérations propres	3,60
E4 - Biodiversité et écosystèmes	Impact direct des facteurs de perte de biodiversité	Impact négatif	Artificialisation des sols pour les activités de la SCA (logistique et bureaux)	Opérations propres	2,88

## Rapport de durabilité SCAOUEST 2025

E4 - Biodiversité et écosystèmes	Impact sur l'étendue et l'état des écosystèmes	Risque	Perte de revenus liée à des difficultés d'approvisionnement liées au déclin des services écosystémiques (ex : baisse de la production de fruits et légumes car réduction importante des populations d'abeilles ne permettant plus d'assurer la pollinisation)	Chaîne de valeur	3,24
E5 - Utilisation des ressources et économie circulaire	Déchets	Impact négatif	Déchets associés à l'utilisation d'emballages logistiques (ex : films plastique) générant des pollutions et menaçant les écosystèmes	Chaîne de valeur	2,70
E5 - Utilisation des ressources et économie circulaire	Déchets	Impact négatif	Gaspillage alimentaire en magasins ou chez les consommateurs en raison des pratiques commerciales de la SCA (ex : DLC trop courtes, conditionnement trop important renforcé par des promotions produits " 2 achetés le 3ème à -50%")	Chaîne de valeur	2,48
E5 - Utilisation des ressources et économie circulaire	Déchets	Opportunité	Baisse des coûts opérationnels (gestion et de traitement des déchets) liés aux emballages dans les opérations propres (réduction et réutilisation)	Opérations propres	2,40
E5 - Utilisation des ressources et économie circulaire	Entrée de ressources	Impact négatif	Utilisation de ressources minières (ex : métaux critiques) entrant dans le processus de production et la composition des produits commercialisés	Chaîne de valeur	2,97
E5 - Utilisation des ressources et économie circulaire	Entrée de ressources	Impact négatif	Utilisation de matières d'emballage contribuant à l'épuisement des ressources et la déforestation	Chaîne de valeur	2,62
E5 - Utilisation des ressources et économie circulaire	Sortie de ressources	Impact négatif	Mise sur le marché d'emballages produits dont la fin de vie génère des pollutions et menace les écosystèmes	Chaîne de valeur	3,46
G1 - Ethique des affaires	Bien-être animal	Risque	Perte de revenus liée à une dégradation de l'image de marque du Mouvement associée une atteinte au bien-être animal	Chaîne de valeur	3,60
G1 - Ethique des affaires	Bien-être animal	Impact négatif	Détérioration du bien-être animal à travers un approvisionnement auprès de fournisseurs ayant des normes ou pratiques moins strictes en la matière	Chaîne de valeur	3,00
G1 - Ethique des affaires	Corruption et pots-de-vin	Impact négatif	Instabilité politique ou économique à l'échelle locale due à des affaires de corruption et de pots-de-vin (ex : corruption du maire afin d'obtenir le droit d'étendre les activités de la SCA)	Chaîne de valeur	2,48
G1 - Ethique des affaires	Culture d'entreprise	Opportunité	Hausse de la productivité, de la rétention des talents et amélioration de la marque employeur associées à une culture d'entreprise attractive	Opérations propres	3,24
G1 - Ethique des affaires	Gestion des relations fournisseurs incluant les pratiques de paiements	Impact négatif	Instabilité économique des fournisseurs et agriculteurs due aux conditions imposées par la SCA grâce à son pouvoir de négociation (ex : délais de livraison restreints, longs délais de paiement, marge sur les produits)	Chaîne de valeur	3,32
G1 - Ethique des affaires	Protection des lanceurs d'alerte	Impact négatif	Pratiques illégales ou contraires à l'éthique au sein de l'entreprise dues à un mauvais fonctionnement des systèmes d'alerte internes à l'entreprise	Opérations propres	2,48
S1 - Main d'œuvre propre à l'entreprise	Conditions de travail	Risque	Perte de productivité et hausse des coûts de cotisation (assurances et complémentaires santé) en raison d'un taux d'absentéisme élevé en raison d'accidents du travail et maladies professionnelles	Opérations propres	3,60

## Rapport de durabilité SCAOUEST 2025

S1 - Main d'œuvre propre à l'entreprise	Conditions de travail	Risque	Coûts de recrutement élevés liés à des difficultés de rétention et d'attractivité des collaborateurs dues à une durée et cadence de travail difficiles	Opérations propres	3,60
S1 - Main d'œuvre propre à l'entreprise	Conditions de travail	Impact négatif	Atteinte à l'intégrité physique et à la santé des employés en raison de la pénibilité des conditions de travail (ex : travail logistique)	Opérations propres	3,25
S1 - Main d'œuvre propre à l'entreprise	Conditions de travail	Impact négatif	Atteinte à l'intégrité psychologique et à la santé des employés en raison d'une atmosphère de travail négative (ex : harcèlement au travail, délais intenable)	Opérations propres	3,12
S1 - Main d'œuvre propre à l'entreprise	Conditions de travail	Opportunité	Hausse de la productivité et du niveau d'expérience moyen des employés grâce à un recours généralisé aux contrats à durée indéterminée.	Opérations propres	3,00
S1 - Main d'œuvre propre à l'entreprise	Égalité de traitement et de chances pour tous	Opportunité	Hausse de la productivité grâce à une main d'œuvre mieux formée et plus motivée	Opérations propres	3,00
S2 - Travailleurs dans la chaîne de valeur	Autres droits liés au travail	Impact négatif	Importation de produits sans transparence sur les conditions de production chez les fournisseurs de rang 1 et plus, avec un risque de travail forcé et de travail des enfants	Chaîne de valeur	3,74
S2 - Travailleurs dans la chaîne de valeur	Autres droits liés au travail	Risque	Perte de revenus associée à une dégradation de l'image de marque du Mouvement pour cause de travail forcé et / ou travail des enfants dans la chaîne de valeur amont de produits de MDD	Chaîne de valeur	2,80
S2 - Travailleurs dans la chaîne de valeur	Autres droits liés au travail	Risque	Perte de revenus associée à une dégradation de l'image de marque du Mouvement pour cause de travail forcé et / ou travail des enfants dans la chaîne de valeur amont de produits hors MDD	Chaîne de valeur	2,80
S2 - Travailleurs dans la chaîne de valeur	Conditions de travail	Risque	Perte de revenus associée à la perturbation de la chaîne d'approvisionnement due à des grèves et protestations sociales (ex : grèves et contestations des agriculteurs) dans la chaîne de valeur amont	Chaîne de valeur	4,00
S2 - Travailleurs dans la chaîne de valeur	Conditions de travail	Impact négatif	Recours généralisé, dans la chaîne de valeur, aux travailleurs saisonniers, informels et migrants pouvant être victimes de pratiques d'exploitation, de mauvaises conditions de travail et de rémunération	Chaîne de valeur	3,46
S2 - Travailleurs dans la chaîne de valeur	Conditions de travail	Impact négatif	Atteinte à l'intégrité physique et à la santé des employés et prestataires en raison de la pénibilité des conditions de travail dans la chaîne de valeur	Chaîne de valeur	3,46
S2 - Travailleurs dans la chaîne de valeur	Conditions de travail	Impact négatif	Mise en concurrence des fournisseurs pouvant conduire à une pression à la baisse sur les salaires en amont de la chaîne de valeur	Chaîne de valeur	2,98
S2 - Travailleurs dans la chaîne de valeur	Conditions de travail	Impact négatif	Externalisation de fonctions logistiques avec pour conséquence des salaires plus bas, des horaires de travail plus contraignants et une moindre sécurité de l'emploi	Chaîne de valeur	2,97
S3 - Communautés affectées	Droits des peuples indigènes	Impact négatif	Violation, dans la chaîne de valeur, des droits territoriaux et culturels des communautés locales et populations autochtones pour la production des produits commercialisés	Chaîne de valeur	3,46
S3 - Communautés affectées	Droits économiques, sociaux et culturels des communautés	Impact négatif	Accès limité ou entravé aux ressources naturelles locales (par exemple ressources en eau) pour les communautés en raison de leur appropriation par les exploitants les destinant au marché mondial	Chaîne de valeur	3,60
S3 - Communautés affectées	Droits économiques, sociaux et culturels des communautés	Risque	Augmentation de l'activité limitée par l'impossibilité d'agrandir une SCA dans le cadre d'un PLU contraint et/ou de modes de fonctionnement contraints par	Opérations propres	3,60

			les collectivités (ex: horaires imposés pour les transporteurs)		
S3 - Communautés affectées	Droits économiques, sociaux et culturels des communautés	Impact positif	Contribution au développement économique et social des territoires grâce à un approvisionnement auprès de partenaires locaux	Chaîne de valeur	2,50
S4 - Consommateurs et utilisateurs finaux	Impacts liés à l'information des consommateurs et/ou des utilisateurs finaux	Impact positif	Vente de produits affichant des informations transparentes nutritionnelles (nutriscore) ou sur l'impact environnemental	Chaîne de valeur	3,50
S4 - Consommateurs et utilisateurs finaux	Impacts liés à l'information des consommateurs et/ou des utilisateurs finaux	Opportunité	Gains de parts de marché sur le segment "produits régionaux et / ou traditionnels" grâce à la promotion des produits labellisés (produits AOP, AOC, IGP, STG, etc.)	Chaîne de valeur	2,40
S4 - Consommateurs et utilisateurs finaux	Inclusion des consommateurs et/ou des utilisateurs finaux dans la société	Impact positif	Commercialisation de produits à des prix abordables pour les consommateurs	Chaîne de valeur	3,50
S4 - Consommateurs et utilisateurs finaux	Sécurité personnelle des consommateurs et/ou des utilisateurs finaux	Impact négatif	Mise en danger de la santé des consommateurs lié à la commercialisation de produits non-alimentaires dangereux (ex : produits chimiques, produits d'entretien, etc.)	Chaîne de valeur	3,32
S4 - Consommateurs et utilisateurs finaux	Sécurité personnelle des consommateurs et/ou des utilisateurs finaux	Impact négatif	Contribution aux problèmes de santé publique (ex : obésité, diabète, cholestérol, etc.) en raison de la commercialisation de produits transformés trop sucrés, salés ou gras	Chaîne de valeur	3,32
S4 - Consommateurs et utilisateurs finaux	Sécurité personnelle des consommateurs et/ou des utilisateurs finaux	Impact négatif	Mise en danger de la santé des consommateurs en cas de mauvaise pratique en matière de conservation des produits alimentaires (ex : rupture de la chaîne du froid ou commercialisation de produits contaminés)	Chaîne de valeur	2,98
S4 - Consommateurs et utilisateurs finaux	Sécurité personnelle des consommateurs et/ou des utilisateurs finaux	Risque	Perte de revenus associée à une dégradation de l'image de marque du Mouvement liée à des accidents consommateurs tels que des accidents à domicile liés à des produits défectueux	Chaîne de valeur	2,70

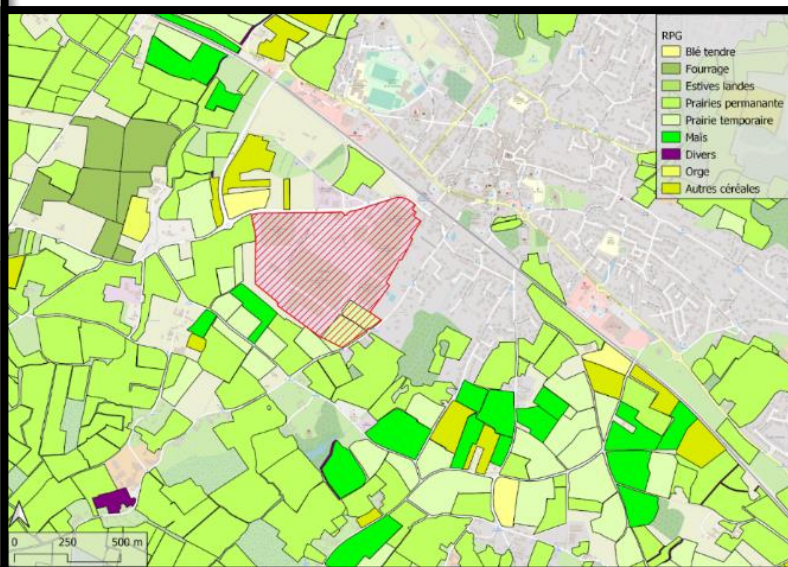
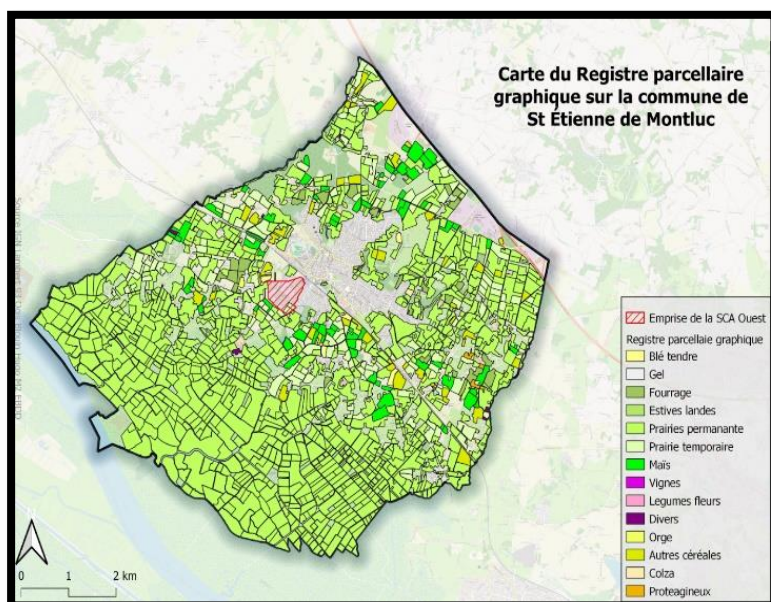
## ANNEXE 2 : OBJECTIFS ET REALISATIONS 2025

Thèmes prioritaires pour la SCA Ouest issus de l'étude de matérialité	Engagements/Objectifs	Réalizations 2025	Statut
<b>E1 - Changement climatique / Adaptation et atténuation du changement climatique</b>	<b>Transition 2030</b> : Mise en place d'une politique d'achats responsables afin de réduire l'impact carbone du poste produits distribués Objectif : une démarche RSE intégrée à chaque étape des achats	Mise en place de la mesure carbone des produits par familles et par fournisseur, établissement des fiches Impacts décrivant les enjeux environnementaux par famille de produit, réalisation d'ateliers de travail avec les acheteurs pour définir leurs plans d'actions	2030
	<b>Transition 2030</b> : Décarbonation des transports aval et amont par l'électrification du parc et l'installation des infrastructures de recharge Objectif : 20 camions électriques	Contractualisation d'un nouveau camion électrique	2030
	<b>Transition 2030</b> : la SCA Ouest s'engage dans la Transition énergétique du site au travers du développement de l'autoproduction photovoltaïque pour viser l'efficacité et l'autonomie énergétique Objectif : 30 000 m2 photovoltaïques	Rénovation énergétique du bâtiment Administratif avec suppression de la chaudière gaz. Mise en service des panneaux photovoltaïques sur une surface de 2 447 m2 en toiture de l'extension du dépôt 7 pour une puissance de 539 kWc. Installation de panneaux photovoltaïques en toiture de l'entrepôt de Vigneux sur une surface de 1 079 m2 pour une puissance de 243 kWc.	2030
	Réduire de 50% les émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 2023 (objectif public de l'enseigne E.Leclerc déposé auprès du SBTi)	Entre 2023 et 2025, la SCA Ouest a déjà réduit ses émissions carbone des scopes 1 et 2 de 60%, essentiellement avec le remplacement du carburant gazole par du HVO 100 pour la flotte SCA Ouest et ses prestataires de transport depuis fin 2024.	2030
	Mesure de l'impact carbone des travaux réalisés dans le cadre du schéma directeur frais et ajout du critère carbone dans les appels d'offres pour la sélection des entreprises	Mise en place d'un courrier aux entreprises répondant aux appels d'offres leur demandant l'évaluation carbone de leur intervention	2030
	Maintien de la certification ISO 50001	La SCA Ouest recertifiée en octobre 2025	Permanent
	<b>E4 - Biodiversité et écosystèmes / Impact direct des facteurs de perte de biodiversité</b>	Compenser l'imperméabilisation des sols comprises dans les travaux du schéma directeur frais	/
Suivi du plan d'action Biodiversité sur le site		Réalisé	Permanent

<b>S1 - Main d'œuvre propre à l'entreprise / Conditions de travail</b>	Application de l'éveil musculaire dans tous les entrepôts avant la prise de poste	Réalisé	Permanent
	Formation de 100% des nouveaux arrivants aux règles de Qualité Sécurité et Environnement sur site : les nouveaux arrivants sont formés dès leur accueil pour la première prise de poste	660 formations QSE nouvel arrivant dispensées (CDI, CDD, Saisonniers et Etudiants)	Permanent
	Amélioration continue des équipements, marquage, circulations, et éclairage pour la sécurité des employés et intervenants sur site	143 982 € dépensés pour la sécurité	Permanent
	Développement de Culture SCA afin de fédérer autour d'une culture partagée au sein de l'entreprise et de renforcer la fierté d'appartenance	Informations publiées sur l'application, relais sur les TV des salles de pause, quiz du Tour de France avec des paniers garnis à gagner	Permanent
<b>S4 - Consommateurs et utilisateurs finaux / Sécurité personnelle des consommateurs et/ou des utilisateurs finaux</b>	Animation du plan de maîtrise sanitaire et formation à l'hygiène et la sécurité alimentaire des employés en charge de la réception des marchandises dans les entrepôts	Cessions de formations internes réalisées	Permanent
	Mise en place d'un plan de contrôle des fournisseurs régionaux (contrats cadres SCA Ouest) – échantillonnage en fonction des statistiques SIAN, LMI, Questionnaire Risky	Elargissement du plan de contrôle aux produits non alimentaires	Permanent
<b>S3 - Communautés affectées / Droits économiques, sociaux et culturels des communautés</b>	Maintien de la politique d'emploi saisonnier	Réalisé	Permanent
	Renouvellement des contrats avec les tractionnaires locaux	Réalisé	Permanent
	Dons aux associations locales	Réalisé	Permanent
<b>E2 - Pollution / Pollution de l'air</b>	Déploiement du HVO en lieu et place du gazole pour l'ensemble du transport aval vers les magasins	Réalisé	Permanent
	Inclure une annexe Environnementale aux contrats de transporteurs	Réalisé	Permanent
<b>E5 - Utilisation des ressources et économie circulaire / Déchets</b>	Amélioration continue sur le tri des déchets en SCA Ouest, et les démarches anti gaspillage	Réalisé	Permanent
	Objectif de l'enseigne d'atteindre 50% de magasins labellisés avec le label anti-gaspillage et 100% des magasins avec un taux de casse nette de niveau 2	Animation de la démarche anti-gaspillage auprès des magasins	2028
<b>G1 - Ethique des affaires / Protection des lanceurs d'alerte</b>	Rédaction du code d'éthique de la SCA Ouest	Objectif reconduit	2028

## ANNEXE 3 : CARTOGRAPHIE PARCELLAIRE DE LA SCA OUEST ET OBSERVATIONS SUR LE SITE

FAUNE ET FLORE OBSERVÉE SUR LE SITE DE LA SCA OUEST		
Noms vernaculaires	Taxonomie	Classement INPN/UICN
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	LC
Grive Mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	LC
Merle Noir	<i>Turdus merula</i>	LC
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	LC
Mésange à queue longue	<i>Aegithalos caudatus</i>	LC
Mésange Bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	LC
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	LC
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	LC
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	LC
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	LC
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	Vulnérable
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	LC
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Liste rouge / Vulnérable
Rouge gorge	<i>Erithacus rubecula</i>	LC
Carex	<i>Carex sp</i>	
Jonc diffus	<i>Juncus effusus</i>	
Roseau commun	<i>Phragmites australis</i>	
Massettes à feuilles larges	<i>Typha latifolia</i>	
Molinie Bleue	<i>Molinia caerulea</i>	
Ronce commune	<i>Rubus fruticosus</i>	
Genêt à balai	<i>Cytisus scoparius</i>	
Genêt des Anglais	<i>Genista anglica</i>	
Bourdaine	<i>Fragula alnus</i>	
Thuya	<i>Thuya sp</i>	
Laurier Cerise	<i>Prunus laurocerasus</i>	
Saule	<i>Salix sp</i>	
Frêne Blanc	<i>Fraxinus americana</i>	



## ANNEXE 4 : LISTE DES INDICATEURS

Thématiques	Indicateurs	Pages
Emploi	INDICATEUR A1 : Effectifs moyen mensuel (ETP : équivalent temps plein)	24 25
	INDICATEUR A2 : Effectif total au 31/12	
	INDICATEUR A3 et A4 : Répartition des effectifs par métiers et type de contrat	
	INDICATEUR A5 : Embauches	
	INDICATEUR A6 : Départs	
	INDICATEUR A7 : Taux d'absentéisme	
Organisation du travail	INDICATEUR A8 : Répartition du temps de travail	25
Formation	INDICATEUR A9 : Formations dispensées	26
Santé et sécurité au travail	INDICATEUR A10 : Jours d'absence pour accident du travail (AT) et maladie professionnelles (MP)	28
	INDICATEUR A11 : Accidents et maladies professionnelles	
	INDICATEUR A12 : Taux de gravité (Tg)	
	INDICATEUR A13 : Taux de fréquence (Tf)	
Égalité des chances et inclusion	INDICATEUR A14 : Répartition Hommes/Femme	33 34 35
	INDICATEUR A15 : Pyramide des âges	
	INDICATEUR A16 : Taux d'emploi direct de personnes en situation de handicap	
	INDICATEUR A17 : Montant des achats effectués auprès du secteur protégé	
Relations sociales	INDICATEUR A18 : Relations sociales	36

Thématiques	Indicateurs	Pages
Changement climatique	INDICATEUR B1 : Emissions de gaz à effet de serre en équivalent CO2 (kgCO2eq)	41 45 46 48 49 51 51
	INDICATEUR B2 : Emissions de gaz à effet de serre par colis préparé (kgCO2eq/1000 colis)	
	INDICATEUR B3 : Consommation d'énergie totale (kWh)	
	INDICATEUR B4 : Electricité par colis préparé (kWh/1000 colis)	
	INDICATEUR B5 : Consommation moyenne de la flotte SCA Ouest (L/100km)	
	INDICATEUR B6 : Consommation de carburant total (litres)	
	INDICATEUR B7 : Consommation de carburant par colis préparé (litres/1000 colis)	
	INDICATEUR B8 : Fuites de fluides frigorigènes (kg)	
Déchets	INDICATEUR B9 : Répartition des déchets par type (Tonnes)	52
	INDICATEUR B10 : Répartition des déchets par mode de traitement (%)	53
Eau	INDICATEUR B11 : Consommation d'eau totale (m3) et consommation d'eau par colis (m3/1000 colis)	55

Thématiques	Indicateurs	Pages
Assurance Qualité	INDICATEUR C1 : Retraits Rappels Produits	62
	INDICATEUR C2 : Litiges magasins	63
Partenariats associatifs	INDICATEUR C3 : Partenariats de la SCA Ouest	73
	INDICATEUR C4 : Dons alimentaires et non alimentaires	74
Impact économique local	INDICATEUR C5 : Emploi local	75
	INDICATEUR C6 : Emploi indirect (équivalent temps plein)	

**ANNEXE 5 : ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Dominique GUILLET**

**Nicolas BOUJU**

**Pierre-Camille MOROGNIER**

*Experts Comptables*

*Commissaires aux Comptes  
Associés*

*Inscrits au Tableau de l'Ordre  
de la Région des Pays de Loire  
des Experts-Comptables*

*Membres de la Compagnie  
Régionale des Commissaires  
aux Comptes Ouest Atlantique*

Adresse postale

7 rue Roland Garros  
CS 10111  
44701 ORVAULT Cedex 1

Contacts

☎ 02 40 58 02 18

✉ [contact@cabinet-gba.fr](mailto:contact@cabinet-gba.fr)  
[www.cabinet-gba.fr](http://www.cabinet-gba.fr)

SIREN

305 218 455 RCS Nantes

TVA

FR 15 305 218 455

Membre d'une Association Agréée

Accepte le règlement des  
honoraires par chèque

**Attestation du commissaire aux comptes de la société S.C.A. OUEST relative  
aux informations fournies dans le document  
« Rapport de durabilité SCAOUEST 2025 »**

A l'attention de monsieur le Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société S.C.A. OUEST, et en réponse à votre demande, nous avons établi la présente attestation sur les informations préparées au titre de l'année 2025 figurant dans le document « Rapport de durabilité SCAOUEST 2025 ».

Ce document, initialisé aux seules fins d'identification, fait ressortir, au titre de l'année 2025, différents indicateurs structurés selon les grandes thématiques suivantes :

- Présentation générale ;
- Modèle d'affaire et RSE ;
- Politique sociale ;
- Respect de l'environnement ;
- Engagement sociétal.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité du conseil d'administration de la société S.C.A. OUEST à partir des données internes des sociétés du groupe.

Il nous appartient d'attester les informations établies.

Il ne nous appartient pas en revanche de remettre en cause les hypothèses retenues par la direction de la société S.C.A. OUEST.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes de la société S.C.A. OUEST pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour le calcul des indicateurs environnementaux et sociaux. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.



Nous n'avons pas audité de comptes intermédiaires de la société S.C.A. OUEST postérieurs au 31 décembre 2025 et, par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion à ce titre.

Notre intervention, en notre qualité de commissaire aux comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité, a été effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Nos travaux ont consisté à :

- Prendre connaissance du périmètre de l'activité de l'entité tel que présenté dans la déclaration et de l'exposé des principaux risques ;
- Vérifier que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'entité, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- Consulter les sources documentaires et mené des entretiens pour :
  - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
  - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considéré les plus importantes.
- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considéré les plus importants, nous avons mis en œuvre :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés sur le site du siège social de l'entité qui est le principal contributeur de l'entité.
- Apprécier la cohérence d'ensemble du document par rapport à notre connaissance de l'entité.



***Conclusion sans observation***

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations, objet de l'attestation.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société S.C.A. OUEST, notre responsabilité à l'égard de la société S.C.A OUEST est définie par la loi française et nous n'acceptons aucune extension de notre responsabilité au-delà de celle prévue par la loi française. Nous ne sommes redevables et n'acceptons aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers, y compris les banques/établissements financiers (ainsi que tout emprunteur, agent ou toute autre partie au contrat de crédit).

Le cabinet GUILLET BOUJU Associés ne pourra être tenu responsable d'aucun dommage, perte, coût ou dépense résultant d'un comportement dolosif ou d'une fraude commise par les administrateurs, les dirigeants ou les employés de la société S.C.A. OUEST.

Fait à Orvault, le 15 Juin 2026

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES



Dominique GUILLET,  
Commissaire aux Comptes